

Ville de Limoges 2016

RAPPORT D'ACTIVITES

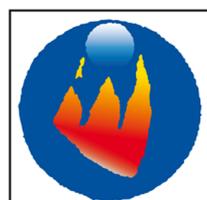


8

politiques

49

programmes



Ville de
Limoges



ÉDITO



Comme chaque année, le rapport d'activités des services municipaux est l'occasion de rappeler et de valoriser le travail effectué par l'ensemble des agents de la Ville et de ses établissements publics.

2016 aura été une année riche en réalisations dans les nombreux domaines dont nous portons la responsabilité. Elle a permis d'arrêter le Projet de ville et de définir les programmes des grandes opérations d'aménagement (place de la République, halles...) qui amélioreront la physionomie de Limoges et renforceront son attractivité.

Ce document porte la marque de toutes nos ambitions mais aussi de notre volonté de donner à chacun le droit de s'exprimer afin de bâtir collectivement des solutions pragmatiques et innovantes. Ce souci irrigue notre action et nous a conduit à mettre en place de nombreuses instances et moments de concertation, tant en interne qu'à l'attention de nos concitoyens.

Qu'il me soit permis de remercier ici l'ensemble des services qui poursuivent un effort très significatif de recherche d'économies et d'affectation la plus efficace possible de la dépense publique, en fonction des priorités clairement annoncées dès le début de ce mandat.

Dans un climat rendu instable par les évolutions institutionnelles, dans un contexte de désengagement persistant de l'État et de réduction de ses dotations financières, nous devons veiller à maintenir le cap et garantir un service public à la hauteur des attentes de nos concitoyens. Notre responsabilité de ville centre est aussi de fédérer les acteurs du territoire dans toute leur diversité autour d'une dynamique d'évolution.

Emile Roger LOMBERTIE

pages

06-25

politique

1

7 PROGRAMMES

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

- 8 Conforter et améliorer les liaisons rapides
- 10 Valoriser la création arts du feu et promouvoir l'innovation céramique aux niveaux local, national et international
- 13 Renforcer le potentiel et la réputation de l'Université
- 12 Ouvrir la ville sur le monde et asseoir notre réputation internationale
- 15 Attractivité et Rayonnement, « Orienter, organiser et soutenir l'offre commerciale »
- 19 Valoriser nos patrimoines
- 23 Mener une politique événementielle rythmée par des manifestations d'envergure

pages

26-45

politique

2

6 PROGRAMMES

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

- 28 Maîtriser et organiser l'espace public et l'habitat
- 33 Reconquérir le patrimoine immobilier du centre-ville
- 35 Mettre à disposition des espaces naturels publics de qualité
- 37 Contribuer à la sécurité publique
- 41 Lutter contre les nuisances urbaines
- 43 Protéger la population et le territoire des risques environnementaux (risques majeurs, naturels et sanitaires)

pages

46-57

politique

3

6 PROGRAMMES

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

- 48 Accueillir et intégrer les nouveaux résidents
- 49 Assurer la gestion administrative de l'accueil d'étrangers
- 50 Faciliter et simplifier l'accès des citoyens aux services et à l'administration municipale
- 52 Organiser la vie démocratique, assurer l'information et la transparence sur l'action municipale
- 55 Promouvoir une citoyenneté active
- 56 Faciliter la vie associative et sociale

pages

58-79

politique

4

8 PROGRAMMES

SERVICES DE PROXIMITÉ

- 60 Gérer les actes administratifs et de l'identité
- 62 Favoriser la santé des habitants par des actions collectives
- 65 Garantir un approvisionnement en eau de bonne qualité et bon marché par une gestion durable et anticipatrice
- 67 Permettre aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale par un accueil adapté des tout-petits
- 69 Contribuer à la réussite éducative en milieu scolaire
- 72 Participer à l'éducation artistique et culturelle
- 74 Améliorer la vie des seniors, retarder et accompagner la dépendance des personnes âgées
- 78 Assurer les opérations funéraires

pages

80-91

politique

5

3 PROGRAMMES

OFFRE DE LOISIRS

- 82 Proposer une offre culturelle à la dimension d'une capitale régionale et favoriser les pratiques artistiques pour tous les publics
- 86 Assurer les moyens d'exercice des activités sportives et inciter les habitants à la pratique sportive
- 90 Offrir des possibilités de loisirs et proposer des activités partagées

pages

92-107

politique

6

7 PROGRAMMES

SOLIDARITÉ

- 94 Contribuer à la découverte des métiers et à l'insertion professionnelle par la mise en situation de travail, particulièrement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi
- 96 Assurer la solidarité envers les personnes les plus démunies et celles qui souffrent d'un isolement social important
- 98 Contribuer à l'accueil en urgence et à l'hébergement des personnes démunies et à faibles ressources, orienter le logement social
- 100 Lutter contre la précarité énergétique et soutenir l'amélioration de l'habitat
- 101 Revaloriser les zones urbaines en difficulté
- 104 Conforter le tissu associatif de proximité et offrir des possibilités de loisirs et d'expression à la population des quartiers
- 106 Assurer l'accessibilité des services publics aux handicapés

pages

108-117

politique

7

6 PROGRAMMES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- 110 Utiliser des sources d'énergie locales et renouvelables
- 112 Être économe en énergie
- 114 Prévenir les impacts du changement climatique et s'y adapter
- 115 Réduire, traiter et valoriser les déchets
- 116 Économiser l'eau
- 117 Sensibiliser les publics au développement durable

pages

118-134

politique

8

6 PROGRAMMES

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 120 Conduire une politique de ressources humaines au service des directions et des agents
- 123 Assurer une gestion rigoureuse et anticipatrice des finances de la Ville
- 125 Assurer la gestion des moyens matériels de la collectivité
- 128 Gérer de façon optimale les flux physiques et électroniques
- 130 Sécuriser l'action municipale, contrôler son efficacité et garantir sa qualité
- 132 Communiquer sur l'action municipale



ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

Développer les facteurs d'attractivité et le rayonnement de la ville pour gagner en vitalité démographique et économique

- PROGRAMME 1 — « CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES »
- PROGRAMME 2 — « VALORISER LA CRÉATION ARTS DU FEU ET PROMOUVOIR L'INNOVATION CÉRAMIQUE AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL »
- PROGRAMME 3 — « RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ »
- PROGRAMME 4 — « OUVRIR LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE »
- PROGRAMME 5 — « ORIENTER, ORGANISER ET SOUTENIR L'OFFRE COMMERCIALE »
- PROGRAMME 6 — « VALORISER NOS PATRIMOINES »
- PROGRAMME 7 — « MENER UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE »

CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES

Contexte et enjeux

La position centrale de Limoges au centre-ouest de la France la prédispose à jouer un rôle de carrefour, mais elle est située au cœur d'un espace régional caractérisé par la faiblesse de son armature urbaine et de sa démographie. Aussi, afin d'assurer pleinement ses fonctions métropolitaines et tisser des liens avec l'espace national, notre ville doit impérativement s'ancrer aux grands réseaux d'infrastructures.

Convenablement desservie par la route en étant située sur le plus long tronçon autoroutier gratuit du territoire métropolitain, elle doit pouvoir continuer de bénéficier de liaisons aériennes, radiales et transversales, notamment pour les cadres de ses entreprises leader. Si son aéroport dont la Ville entend assurer la pérennité connaît une croissance de son trafic, avec un impact non négligeable pour le tourisme, aucun gain n'a été réalisé sur le plan ferroviaire. Dans ce contexte, alors que la concurrence s'exacerbe entre territoires et que « l'effet TGV » a profité à la quasi-totalité des autres capitales régionales, Limoges doit impérativement bénéficier d'une réduction significative du temps de trajet pour relier Paris.

Actions

Ce programme regroupe les actions de soutien financier à l'aéroport et aux projets ferroviaires, chantiers d'autant plus cruciaux qu'avec la nouvelle géographie administrative Limoges a perdu son statut de capitale régionale. La Ville est cependant largement tributaire de nombreux partenaires (membres du syndicat mixte de l'aéroport par exemple), des opérateurs de transport et des pouvoirs publics nationaux.

chiffres clés

Participation de la Ville au
Syndicat mixte de l'aéroport
Limoges Bellegarde

566 245 €

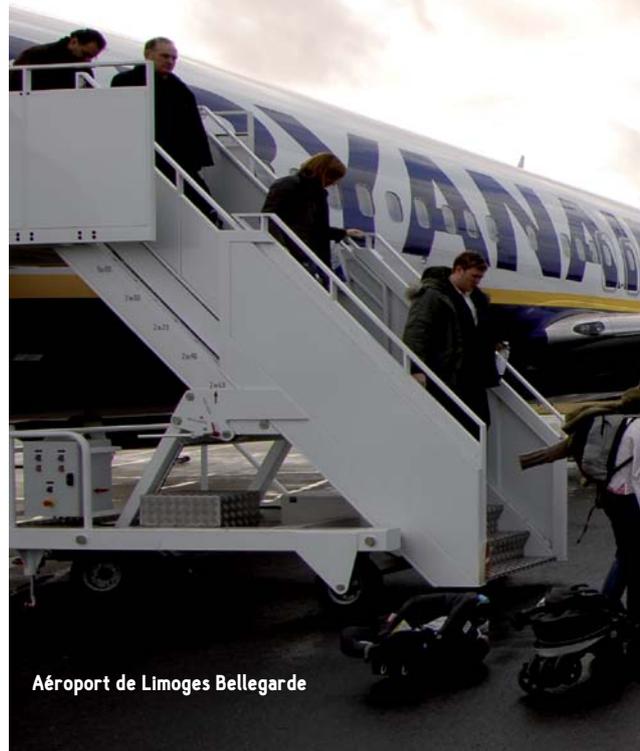
Participation de la Ville au
syndicat mixte DORSAL

74 000 €



Objectifs

- Poursuivre le désenclavement de la ville.
- Accroître son attractivité économique, touristique et résidentielle.
- Améliorer son image et son rayonnement.



Aéroport de Limoges Bellegarde

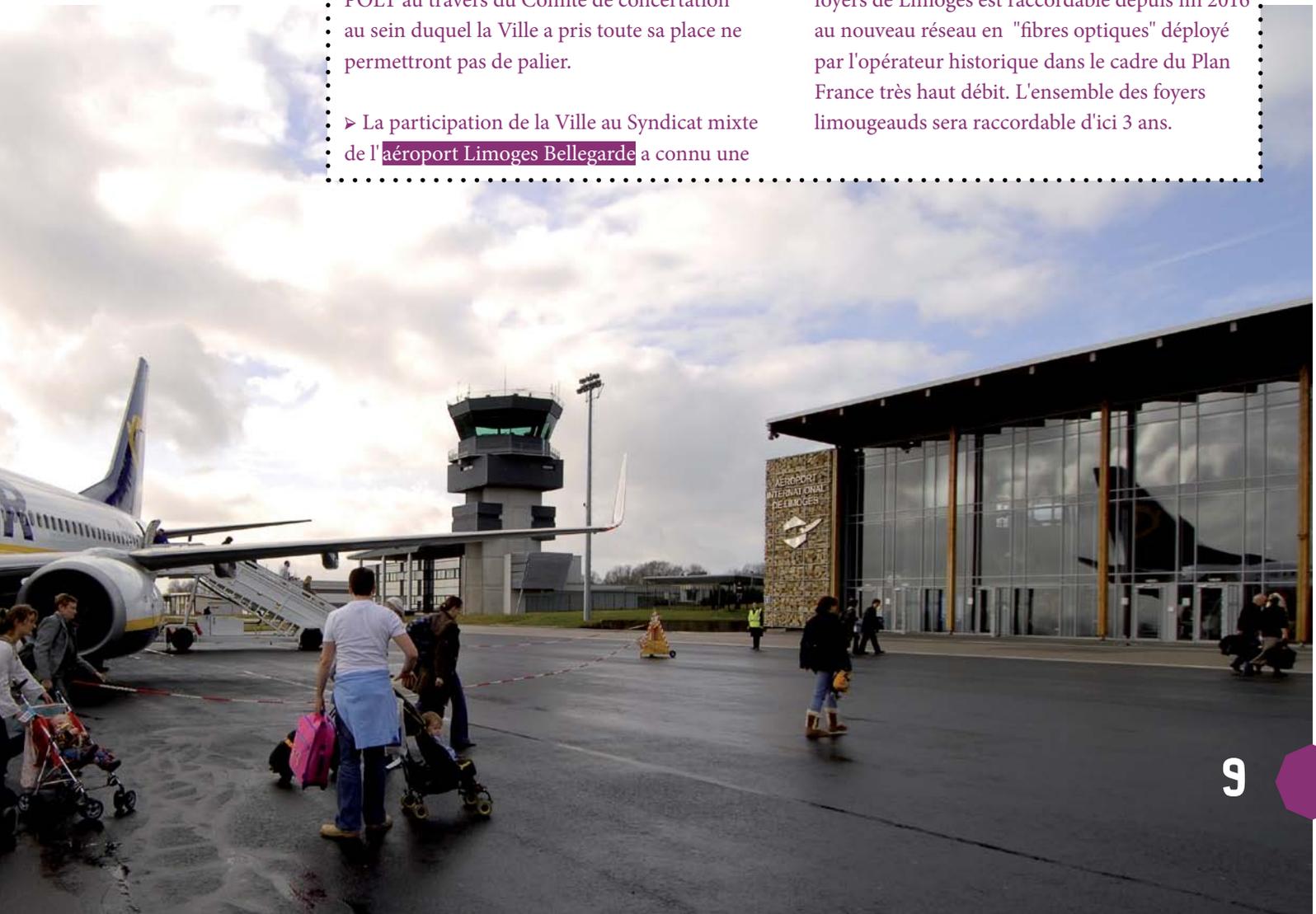
FAITS MARQUANTS

- L'année 2016 a été marquée par l'annulation le 15 avril par le Conseil d'État de la Déclaration d'utilité publique de la **LGV Poitiers-Limoges** portant ainsi un coup d'arrêt aux études post-DUP dont la réalisation avait été confiée à SNCF Réseau. La Ville, comme les autres partenaires locaux, reste dans l'attente d'une proposition du Gouvernement sur les suites accordées au projet (abandon, nouveau dossier de DUP...). L'existence d'une liaison ferroviaire rapide vers la capitale demeure une nécessité pour le désenclavement et l'aménagement du territoire, que les réflexions menées sur la ligne historique POLT au travers du Comité de concertation au sein duquel la Ville a pris toute sa place ne permettront pas de palier.
- La participation de la Ville au Syndicat mixte de l'**aéroport Limoges Bellegarde** a connu une

légère progression en 2016 par rapport à l'année précédente. La plate-forme enregistre une quasi stabilité du nombre de passagers en avoisinant les 290 000 enregistrements avec à ce jour une dynamique de croissance sur les îles britanniques malgré le vote intervenu sur le "Brexit".

- Consciente des nécessités d'une liaison rapide et sécurisée vers l'ouest, la Ville a adhéré à l'association Avenir 147-149 dont l'objet vise à obtenir l'aménagement des **routes nationales 147 et 149** (Limoges-Poitiers-Nantes) en 2 x 2 voies.

- En matière d'**infrastructures numériques**, la Ville a contribué au fonctionnement du Syndicat mixte DORSAL. Indépendamment des interventions de cette structure, la moitié des foyers de Limoges est raccordable depuis fin 2016 au nouveau réseau en "fibres optiques" déployé par l'opérateur historique dans le cadre du Plan France très haut débit. L'ensemble des foyers limougeaux sera raccordable d'ici 3 ans.



VALORISER LA CRÉATION ARTS DU FEU ET PROMOUVOIR L'INNOVATION CÉRAMIQUE AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Contexte et enjeux

Dans un contexte de concurrence entre villes de taille équivalente et alors que la réforme territoriale modifie les équilibres du territoire, Limoges dispose d'un avantage comparatif unique en Europe pour développer son attractivité : sa filière arts du feu.

A Limoges, acteurs de la formation, de la recherche, de la création artistique ou de l'innovation technologique forment, autour des arts du feu et de la céramique, un écosystème créatif sans pareil, lequel constitue un levier majeur de développement durable pour le territoire.

chiffres clés

Dépenses d'investissement mobilier urbain en céramique

40 000 €

Visiteurs à la Galerie des Hospices pour les expositions croisées Icheon - Limoges

1 100

Actions

Ce programme transversal vise progressivement à coordonner l'ensemble des actions menées par la Ville pour soutenir sa filière arts du feu, de manière à constituer une politique de valorisation cohérente, élaborée dans la concertation avec les acteurs locaux et nos partenaires internationaux. Ainsi, les actions menées ou soutenues par la Ville dans le cadre de ce programme touchent aussi bien l'urbanisme et la culture que l'international ou l'événementiel.



Objectifs

- *Connaître, faire connaître et reconnaître le tissu créatif de la Ville aux niveaux local, national et international.*
- *Favoriser l'émergence d'un écosystème attractif pour les artistes, artisans d'art, designers, ingénieurs.*
- *Développer une image valorisante et promouvoir la marque Limoges dans ses dimensions les plus contemporaines et les plus innovantes.*

Exposition céramique - Galerie des Hospices



FAITS MARQUANTS

► Pour renouveler son image et faire reconnaître la richesse de son tissu créatif, la Ville de Limoges a annoncé sa candidature au **réseau des villes créatives de l'Unesco**. Dans ce cadre, les acteurs territoriaux de la filière arts du feu ont été réunis à l'Hôtel de Ville pour échanger avec quatre villes du réseau, partenaires de Limoges : Saint-Étienne et Enghien-les-Bains en France, Icheon en Corée du Sud et Santa Fé aux États-Unis. Cette rencontre des villes créatives Unesco a permis de mobiliser les acteurs locaux autour de ce projet fédérateur et d'afficher le soutien de nos villes partenaires déjà reconnues par l'Unesco.

Cet évènement était couplé à une **exposition de céramiques contemporaines** à la Galerie des Hospices, laquelle mettait en regard du mobilier céramique coréen à la frontière de l'artisanat et du design et des œuvres contemporaines, fabriquées à Limoges, détournant le matériau porcelaine de ses usages traditionnels. Les artistes coréens présents ont pu nouer des contacts avec des collectifs d'artistes locaux lors d'une **journée « art et espace public »** co-organisée par la Ville et CINQ 25, le réseau d'art contemporain du Limousin.

► Afin de favoriser le **déploiement des arts du feu dans l'espace public** et ouvrir de nouveaux marchés aux acteurs céramiques du territoire, Limoges a joué son rôle de ville-laboratoire en exposant sur le parvis de l'Hôtel de Ville différentes éditions de mobilier urbain en céramique fabriquées et/ou développées localement. Un salon, deux bancs et quatre banquettes ont été acquis par la Ville. Parallèlement, l'installation de potelets en céramique s'est poursuivie dans le quartier de la Cité. Une nouvelle étape a été franchie avec le lancement d'une **commande publique artistique** en partenariat avec la DRAC pour créer un jalonnement céramique en centre-ville. Si cette commande répond à la nécessité de créer du lien entre les quartiers du Château et

de la Cité, elle vise également à attirer, autour du matériau céramique, des artistes et designers de renom capables de mobiliser les fabricants locaux.

► La préparation de la 7^e édition de *Toques & Porcelaine* a été lancée. Le concept de la manifestation a été renouvelé pour permettre à la manifestation de devenir une véritable **biennale internationale vitrine du savoir-faire de Limoges**. La Ville a engagé de nombreux partenariats publics et privés afin d'être en capacité de porter cette nouvelle ambition.

► Forte des actions menées ces dernières années autour du tourisme durable et des échanges culturels entre villes du réseau, Limoges a obtenu, à la suite d'auditions tenues au Luxembourg, le **renouvellement pour trois ans de la labellisation « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »** pour la Route européenne de la céramique portée par l'association UNIC.

► Le jury du **concours international de création porcelaine** organisé par la Ville a choisi d'attribuer le premier prix du concours à Laurence Lavollée du collectif Esprit Porcelaine pour son œuvre *Le corps sait*. Les neuf créateurs en lice ont été exposés tout l'été à la Galerie municipale et leurs créations sont désormais présentées au deuxième étage de l'Hôtel de Ville.

► La Ville de Limoges, très soucieuse de protéger ses artisans d'art et industriels de la porcelaine, est devenue membre associé de l'association pour l'**Indication géographique porcelaine de Limoges**. Cette indication, qui ne pourra être apposée que sur des produits manufacturés et décorés en Haute-Vienne, doit permettre de lutter contre la contrefaçon, de préserver et de valoriser les savoir-faire locaux.

► Dans un contexte budgétaire contraint la Ville a maintenu son **soutien financier aux acteurs de la filière arts du feu** tels que le CRAFT et Esprit Porcelaine, deux associations qui ont démontré leur capacité à promouvoir la céramique en dehors des arts de la table. Parallèlement, à l'occasion du bicentenaire de la Fabrique des Casseaux, la Ville a permis la tenue d'une exposition retraçant deux siècles de fabrication à Limoges.

RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ

chiffres clés

Montant des participations financières de la Ville

2 685 €

attribués à des associations étudiantes pour des projets divers (notamment tuteurés)

13 500 €

d'aides logistiques pour les manifestations et événements portés par l'Université et structures satellites

Contexte et enjeux

Créée à l'initiative de la ville de Limoges qui a toujours accompagné son développement, l'Université constitue une fonction métropolitaine majeure dans le cadre de « l'économie de la connaissance ».

Une université représente un atout pour améliorer l'attractivité et le dynamisme urbains : les entreprises à haute valeur ajoutée portent un intérêt plus marqué aux villes universitaires, de meilleures formations sont génératrices d'emplois plus qualifiés, l'installation durable d'étudiants peut contribuer à soutenir la croissance démographique. On peut ainsi noter une sur-représentation des jeunes de 15-29 ans dans la population de Limoges par rapport à la moyenne en France métropolitaine du fait de la présence d'établissements supérieurs.

Cependant l'attractivité de l'Université dépend de l'image de Limoges, de l'intégration des étudiants et des conditions d'exercice des fonctions d'enseignement et de recherche que la ville se doit de conforter.



Objectifs

- Renforcer l'attractivité de l'Université.
- Conforter les fonctions d'enseignement supérieur.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de la convention signée entre la Ville et l'Université de Limoges pour la période 2015-2017, la collaboration entre les 2 partenaires s'est pérennisée notamment au travers de la mise en œuvre des actions suivantes :

- la poursuite du soutien à la **Chaire d'excellence « e-santé, bien vieillir et autonomie »** par l'apport d'une contribution financière de 25 000 € en 2016 (100 000 € sur 4 ans),
- l'organisation Place de la Motte du 6 au 8 octobre de la **première édition de Limoges Campus** avec un double objectif : affirmer Limoges comme « Ville Étudiante » et faire des étudiants de véritables acteurs de la vie de la cité (Limoges accueille 15 000 étudiants post-BAC). Cette opération a aussi été l'occasion pour les différents services et établissements municipaux de présenter leur offre aux étudiants, principalement dans le domaine des sports et de la culture,
- la Ville a accompagné l'Université et les structures satellites dans l'organisation d'événements d'envergure à l'image des **journées d'accueil des nouveaux arrivants**, de la **fête du sport** ou de la **Nuit européenne des chercheurs** notamment par un appui logistique (avec un tarif privilégié de 50 % et la gratuité sur certaines manifestations). Cet accompagnement s'est aussi traduit par un soutien financier pour la mise en œuvre d'actions plus ponctuelles (colloques, projets tuteurés portés par des associations étudiantes ...),
- la Ville s'est fortement impliquée dans les opérations portées par le Centre de Droit et d'Économie du Sport par un accompagnement financier des actions menées notamment à l'International mais aussi de la première édition des **Défis du Sport** et le **1^{er} forum international du sport de Limoges** au mois d'avril.

OUVRIRE LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Contexte et enjeux

Limoges bénéficie d'un important réseau de villes jumelles ou partenaires, constitué pour partie autour de la céramique. Ces relations internationales lui permettent à la fois :

- de valoriser son territoire et ses savoir-faire à l'étranger,
- d'entretenir des relations institutionnelles reposant notamment sur des échanges d'expériences entre élus et cadres confrontés à des problématiques similaires,
- de soutenir les initiatives citoyennes à caractère international, et en premier lieu les actions favorisant l'ouverture des plus jeunes sur le monde.

Actions

Ce programme inclut les relations de jumelages et le soutien à des initiatives individuelles, collectives ou associatives à caractère international (notamment dans le cadre du nouveau dispositif des « appels à projets à l'international »).



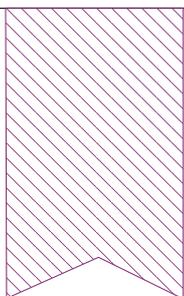
Objectifs

- Promouvoir la ville à l'extérieur.
- Assurer des échanges de bonnes pratiques entre collectivités.
- Favoriser les échanges entre habitants, et en premier lieu entre jeunes.

— chiffres clés —

20 000 €

consacrés aux appels à projets à l'international



Ville de Fürth en Bavière

FAITS MARQUANTS

► L'année 2016 a été marquée par le lancement des « appels à projets à l'international », nouveau dispositif destiné à inciter les Limougeauds à s'ouvrir sur le monde, soit dans un contexte de mobilité individuelle ou collective (projets d'éducation, de formation ou d'insertion professionnelle dans l'une des villes jumelles ou partenaires de Limoges), soit dans le cadre d'une « initiative citoyenne » impliquant la réalisation d'un ou plusieurs projets à Limoges ou à l'étranger. Ont ainsi été soutenus financièrement, après évaluation des projets par une commission constituée d'élus : 6 dossiers individuels et 4 dossiers collectifs « mobilité des jeunes », pour des déplacements ou stages à Aveiro (Portugal), Charlotte (USA), Delft (Pays-Bas), Castellon (Espagne) et Fürth (Allemagne), ainsi que 5 dossiers « initiatives citoyennes à l'international », dont 4 pour des projets à caractère humanitaire au Bénin, au Burkina Faso et en Inde.

► Dans le même temps se sont poursuivis les échanges plus traditionnels entre Limoges et certaines de ses villes jumelles, avec :

- en avril l'accueil d'une délégation de Fürth conduite par son maire Thomas Jung. Cette rencontre a été l'occasion de prendre acte de la fermeture de « Lim Haus », Maison du Limousin à Fürth, annoncée pour décembre 2016 (avec prise en charge immédiate des cours de français et de la vente de produits limousins par d'autres structures locales), mais aussi de préparer pour 2017 le 25^e anniversaire du jumelage entre Limoges et Fürth. En octobre une délégation de Limoges s'est à son tour rendue à Fürth à l'occasion de la « Michaeliskirchweih », grande kermesse à laquelle Limoges est associée chaque année par le biais d'un stand de produits gastronomiques,
- le déplacement de deux élèves des lycées professionnels Jean-Monnet et Saint-Jean, qui ont animé des ateliers culinaires dans le cadre de « Bonjour Pilsen », manifestation culturelle organisée chaque année par l'Alliance française de Pilsen en République tchèque (prise en charge des frais de transport par la Ville de Limoges).

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT, « ORIENTER, ORGANISER ET SOUTENIR L'OFFRE COMMERCIALE »

chiffres clés

Fréquentation du marché de Noël place de la République

600 000
visiteurs

Autorisation de terrasses au sol

268

Recettes globales des places et marchés

593 014 €

Autorisations d'enseignes extérieures

170

Produit de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

715 713 €

Produit de la taxe sur l'enlèvement d'affichage sauvage

12 471 €

Contexte et enjeux

Si la Ville n'exerce plus de compétence économique directe, en raison notamment de l'émergence de la Communauté d'agglomération elle n'en joue pas moins un rôle important pour l'activité commerciale puisqu'élus et commerçants sont les acteurs principaux d'une même ambition : développer et animer la ville. Ce rôle prend une acuité particulière avec l'affaiblissement du centre-ville et son déperissement commercial, concomitant à l'étalement urbain et au développement des zones commerciales périurbaines ainsi qu'aux nouvelles pratiques d'achat, qui représentent autant de défis à relever pour l'attractivité de Limoges.



Actions

Au cœur du projet de l'équipe municipale, l'enjeu de la redynamisation du centre-ville constitue l'une des principales priorités. Cette ambition est aujourd'hui au cœur des réalisations, elle doit permettre le maintien des activités existantes et le développement de nouvelles enseignes.

L'enjeu est de ramener les flux en centre-ville, de réduire le nombre de commerces vacants et de développer les activités commerciales.

Le programme mis en œuvre se décline à trois niveaux :

- embellissement des espaces publics et amélioration du cadre de vie,
 - développement de l'attractivité commerciale et résorption de la vacance,
 - développement du programme des manifestations et animations en centre-ville.
- La Ville contribue plus globalement à la vitalité économique du territoire par son soutien aux professionnels des arts du feu, à la filière viande régionale et aux producteurs locaux, aux commerçants et plus largement au tissu économique local au travers de ses différentes actions concourant au développement de la Ville et de sa notoriété.

Objectifs

- Organiser l'offre commerciale.
- Faciliter l'approvisionnement des consommateurs.
- Soutenir les professionnels, notamment locaux.
- Contribuer à la vitalité des quartiers et à leur fréquentation.

Vins noirs, rencontre vins et polar



2 000

visiteurs aux rencontres de
l'achat public

138 285 €

participation de la Ville au
Syndicat mixte du parc des
expositions

FAITS MARQUANTS

En mars 2016, un **manager de centre-ville** a été recruté avec pour mission la coordination des efforts et des ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir le commerce et l'artisanat, encourager sa diversité auprès des investisseurs et donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats sur son territoire.

Afin de mener à bien ses missions, un Comité de pilotage associant la CCI, les agences immobilières ou encore les associations de commerçants, a défini les premières actions à mettre en œuvre : diagnostic de l'offre commerciale en centre-ville, lutte contre l'affichage sauvage, incitation à la remise sur le marché de locaux vacants, partenariat avec les agences immobilières et les associations de commerçants.

Gestion des espaces à usage commercial

► La Ville a étroitement associé les commerçants des **Halles Carnot** à la définition du projet de requalification. Une enveloppe de 400 000 € a été ainsi votée pour permettre de mettre aux normes ce bâtiment, de reloger les commerçants sous chapiteau durant les travaux et d'accueillir à leur achèvement une dizaine de commerçants.

Une mission d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage a permis d'accompagner la Ville dans le choix programmatique pour la restructuration des **halles centrales**. En effet, à l'issue d'une première phase de diagnostic et d'une deuxième relative à la concertation des commerçants et des usagers, la Ville a fin 2016 arrêté un programme technique et fonctionnel et lancé un marché de maîtrise d'œuvre. Les attendus de la municipalité sont l'amélioration de l'organisation des étals, une plus grande diversité de son offre commerciale, et une meilleure intégration du bâtiment dans son environnement immédiat.

► **Le développement des terrasses sur le domaine public** est un facteur majeur de l'animation

commerciale. C'est la raison pour laquelle les autorisations sont délivrées partout où les espaces le permettent, en fonction de la réglementation liée à la circulation piétonne et des personnes à mobilité réduite et également du respect de la charte d'occupation commerciale du domaine public, destinée à formaliser un ensemble de bonnes pratiques à mettre en œuvre. Fin 2016, 203 autorisations de terrasses annuelles et 65 autorisations de terrasses estivales ont été délivrées. Une commission dédiée à l'instruction des demandes d'occupation a été créée. Elle se réunit deux fois par mois et permet de raccourcir les délais d'instruction.

Animations de centre-ville

Tout au long de l'année, la Ville organise ou apporte son soutien au déroulement de manifestations commerciales. L'objectif de ces opérations est de dynamiser le centre-ville marchand, en favorisant les déambulations propices aux achats plaisir. Malgré les perturbations liées au déroulement des travaux de requalification des voies piétonnes ainsi qu'au chantier des fouilles de la place de la République, la Ville a eu à cœur de maintenir un programme d'animations riche et varié. Parmi celles-ci, les marchés thématiques, fréquentés par des milliers de visiteurs, ont été particulièrement appréciés du public. Certains sont reconduits depuis de nombreuses années :

► **Le marché de Pâques** qui s'est déroulé les 18 et 19 mars. Organisé depuis 2002, il permet aux producteurs et artisans locaux d'exposer en cœur de ville. Une soixantaine d'exposants est présente chaque année.

► **Limoges Fête le Limousin**, qui s'est déroulé les 20 et 21 mai. Il s'agissait de la 2^e édition de cette manifestation organisée place de la République en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et dont l'objectif consiste à faire découvrir les savoir-faire régionaux et savourer les produits du Limousin, mais aussi à partager les conseils des jardiniers de la Ville de Limoges.

Cette fête urbaine aux accents champêtres a

regroupé un marché de producteurs de pays d'une trentaine d'exposants, des ateliers de jardinage, un marché aux plants et des stands d'informations sur les associations locales en lien avec le jardinage et les plantes avec comme fil conducteur la thématique des « plantes qui soignent ».

Les restaurateurs de la place ont été associés et ont participé activement à cet événement en mettant sur leurs cartes des produits locaux.

► **Vins noirs**, qui s'est déroulé le 11 juin Place Saint Michel des Lions. Rencontre du vin et du polar, cette manifestation organisée pour la cinquième année, a permis à 15 auteurs de romans policiers et 15 vigneron de s'associer le temps d'une journée pour dédicacer leurs ouvrages.

► **Le marché nocturne de la rue Haute-Vienne** qui s'est déroulé le 5 juillet, jour de l'arrivée du Tour de France. Organisé pour la huitième fois en partenariat avec les chambres consulaires et l'association des commerçants de la rue, ce marché a bénéficié d'un public très élargi puisqu'il s'est déroulé de 10 heures à 23 heures à quelques dizaines de mètres de l'arrivée du Tour. Sa fréquentation a atteint des records. Il a permis de satisfaire une clientèle d'habitues et surtout de faire découvrir l'artisanat local aux milliers de visiteurs présents ce jour-là.

► **La Semaine du Goût**, du 10 au 16 octobre.

Lancée en 1996, cette manifestation nationale majeure dans le domaine de l'éducation au goût est chaque année déclinée par la Ville autour de produits de bouche du terroir. Le thème retenu cette année était « le porc cul noir, les fromages et la cerise » et la région invitée le Pays Basque. Cet événement répond à un triple objectif :

- éduquer les enfants au goût en proposant des menus spécifiques dans les restaurants scolaires, en favorisant les démonstrations culinaires de chefs dans les écoles et en organisant des visites dans les halles et sur les marchés,
- redécouvrir des produits locaux préparés différemment et découvrir des spécialités d'autres régions,
- valoriser les métiers de bouche en permettant aux

lycées hôteliers de faire découvrir leurs savoirs faire lors du marché du goût. Le lycée Jean Monnet a cette année accueilli des enfants du primaire pour leur présenter les formations dispensées et leur faire également déguster leur préparation.

Le Marché du goût s'est déroulé le samedi 15 sur la place de la Motte et sur la Place Saint Michel.

► **La Frairie des Petits Ventres**, le vendredi 21 octobre. Manifestation emblématique de Limoges, et particulièrement de la rue de Boucherie, elle met à l'honneur les préparations charcutières et tripières. Pour la deuxième année consécutive, le périmètre avait été étendu jusque dans la rue Vigne de Fer afin de fluidifier la circulation des milliers de visiteurs qui la fréquentent chaque année.

► **Journées de la viande limousine**, les 22, 23 et 24 octobre. Pour la troisième année consécutive, les professionnels venus de tous horizons géographiques et issus de nombreuses corporations (éleveurs, bouchers, restaurateurs, représentants de la grande distribution) se sont retrouvés à Limoges afin de valoriser la viande bovine limousine, de sa production à sa consommation. Le chef étoilé Christian Têtedoie, Président des Maîtres Cuisiniers de France, était l'invité de cette édition. Le concours a permis à Limoges d'être le théâtre d'un record : celui de la vache la plus chère de France pour laquelle les enchères se sont envolées.

► **Les marchés de Noël**, organisés sur deux sites (Place de la Motte et Place de la République).

Ces marchés contribuent à renforcer l'attractivité du centre-ville et favorisent le cheminement des chalandes entre la Place de la République et la Place de la Motte au bénéfice du commerce sédentaire. Pour la troisième année consécutive, le site de la place de la République a accueilli « Le village de Noël » du 2 au 31 décembre. Conçue sur le thème « Limoges, Noël à la montagne », cette opération regroupe de multiples animations gratuites, une scénographie recherchée et des exposants installés sous chalets, permettant ainsi aux visiteurs de se plonger dans une atmosphère féérique. Dans un souci d'optimisation des dépenses, la Ville a décidé d'acheter 52 chalets. Ils ont accueilli des

artisans et commerçants renouvelés pour moitié et sélectionnés pour la qualité de leurs produits. Des « mange debout » réalisés pour l'occasion par les agents municipaux ont permis la dégustation de produits achetés dans les nombreux chalets dédiés aux produits de bouche.

Les différentes animations, gratuites, ont bénéficié d'une très large fréquentation. Le Magic Mirror a abrité une ludothèque avec des jeux anciens ainsi qu'un marché aux livres, « Livre en fête » le week-end des 16, 17 et 18 décembre. On estime la fréquentation du marché à plus de 600 000 visiteurs (500 000 en 2015).

« Limoges, Noël à la montagne » constitue désormais une marque identitaire.

Pour la dix-neuvième année, le marché de Noël organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat et par la Chambre d'agriculture, s'est déroulé du 9 au 24 décembre place de la Motte. Deux chapiteaux ont été installés devant les halles centrales afin d'accueillir 110 exposants, soit 20 producteurs et artisans de plus qu'en 2015.

Soutien à l'emploi et aux activités économiques

► Dans un contexte économique difficile, la municipalité a souhaité réserver une enveloppe de 500 000 € aux entreprises et commerces du territoire pour les accompagner dans leurs projets d'investissement et de créations d'emplois. Ce dispositif d'aide exceptionnel alimenté par des fonds FRED a été réalimenté par la réaffectation d'une partie des fonds reversés par l'État dans le cadre du Contrat de redynamisation de dites de défense. 40 dossiers ont été déposés par les entreprises et 31 ont été retenus au titre du dispositif et instruits entre décembre 2015 et avril 2016. Le dispositif a permis l'accompagnement à la création de 80 emplois et la sauvegarde de 34 emplois. 17 dossiers étaient portés par des commerçants et artisans du centre-ville.

► Organisées par la Ville de Limoges, les premières Rencontres de l'achat public se sont déroulées les 5 et 6 octobre au parc des expositions de Limoges. L'objectif était de réunir

les professionnels publics et privés de l'achat public afin de les sensibiliser sur les nouvelles évolutions réglementaires pour faciliter l'accès des entreprises, et en particulier les PME, aux marchés publics. Cette manifestation a conquis les exposants et visiteurs qui ont massivement fait part de leur satisfaction (95 % de satisfaction).

Elle a attiré environ 2 000 visiteurs (entreprises, collectivités, étudiants...) séduits par les 111 stands, et les 15 ateliers et conférences, animés par des professionnels renommés de l'achat public.

Compte tenu de son succès, cet événement pourrait être reconduit en biennale.

► Créé en 2015 à l'initiative de la Ville, le Limoges business club fédère aujourd'hui 335 membres. Trois temps forts ont marqué 2016 avec l'organisation de deux conférences et les 1^{ères} rencontres de l'achat public.

Pour pallier le désengagement du Conseil Départemental de la Haute-Vienne du parc des expositions de Limoges, la Ville de Limoges a augmenté sa représentation dans les instances de gouvernance de l'équipement, se qui s'est traduit par une hausse de sa participation financière aux dépenses de fonctionnement et d'investissement du Syndicat mixte du parc des expositions. Des études de faisabilité ont été lancées afin de développer la fonction congrès sur le territoire, intégrant une analyse du positionnement de Limoges et des équipements existants sur le marché de l'évènementiel professionnel.



Premières rencontres de l'achat public

VALORISER NOS PATRIMOINES

chiffres clés

Hôtel de Ville

restauration des statues et du buste de Fournier

20 000 € TTC

dons reçus pour la souscription publique (1 100 donateurs)

132 000€ TTC

Musée des Beaux-Arts

dépenses d'acquisition

28 162 €

œuvres reçues en don (valeur estimative 201 900 €)

87

dépenses de restauration

19 871,96 €

nouvelles oeuvres présentées

286

dont 144 appartenant aux collections du musée et 40 intégrées à l'accrochage permanent

visiteurs

29 341

fréquentation total de l'exposition

Bichet

22 044 visiteurs

(du 7 mai au 25 septembre)

Contexte et enjeux

Si le patrimoine des villes bénéficie d'un important corpus de protection juridique, les contraintes économiques pèsent sur les capacités d'acquisition et de restauration des collectivités locales.

Cependant sa revitalisation et sa valorisation apparaissent essentielles car le patrimoine est porteur de valeurs culturelles, symboliques et identitaires qui justifient son appropriation sociale et constitue un levier de développement de l'économie touristique. Aucune forme de patrimoine ne doit être négligée, qu'il s'agisse d'œuvres artistiques, du patrimoine archéologique, historique, architectural, du patrimoine naturel remarquable ou du patrimoine archivistique. Cependant l'accent doit être mis sur les « arts du feu » qui constitue une des singularités patrimoniales de Limoges afin de mieux affirmer son identité de « ville céramique ».

Actions

Ce programme repose sur le travail de plusieurs services municipaux, les partenariats avec les professionnels des arts du feu et les associations œuvrant dans le domaine du patrimoine. Il bénéficie de l'appui opérationnel de l'Office de tourisme et s'exerce avec le soutien financier et sous le contrôle scientifique de l'État. Il comporte des actions de recensement, d'enrichissement, d'étude et d'entretien des patrimoines, et leur présentation au public au sein des musées municipaux (Beaux-Arts, Résistance, Maison de la Boucherie) et au service des archives. Afin d'inciter les publics à découvrir les richesses patrimoniales des animations de mise en valeur sont proposées au sein de ces établissements ainsi que des circuits touristiques, des visites guidées sur le patrimoine local et particulièrement sur le thème des « arts du feu ». L'organisation d'événements de promotion des arts du feu et un soutien financier aux structures professionnelles du secteur, des animations sur le thème du végétal et le sentier de découverte des bords de Vienne viennent compléter ce dispositif.



Objectifs

- *Enrichir, étudier, sauvegarder, protéger et mettre en valeur les différentes composantes du patrimoine local.*
- *Rendre accessible et faire mieux comprendre à tous les publics nos richesses patrimoniales.*
- *Utiliser le patrimoine comme levier de l'attractivité de la ville de Limoges, notamment pour développer sa fréquentation touristique*
- *Valoriser le travail des créateurs.*



Exposition Bichet - Musée des Beaux Arts

Musée de la Résistance

acquisitions

100 000 €

visiteurs

18 605

Maison traditionnelle de la Boucherie

visiteurs

3 690

Archives

archivage légal

663,38 mètres linéaires

(+ 22 %)

demandes de recherches
archivistiques**2 240**

soit 4 770 documents communiqués

FAITS MARQUANTS

Recensement, constitution, étude et entretien des patrimoines

► Dans le cadre du partenariat avec la Région engagé en 2011, l'**inventaire du patrimoine bâti des rues piétonnes** s'est poursuivi, les travaux de voirie ayant été l'occasion de visiter les nombreuses caves. Certains bâtiments situés en dehors de la zone d'étude définie avec la Région font cependant l'objet d'un inventaire si l'occasion est donnée de les visiter. En 2016, ça a été le cas par exemple d'une campagne de photographie à la caserne Marceau et à l'usine Royal Limoges.

► Les **fouilles de la place de la république** se sont poursuivies avec les sépultures. L'étude du bâti a été approfondie et se poursuit en laboratoire pour identifier les phases de construction et faire des hypothèses de plan de l'abbaye. Des traces d'artisanat ont également été découvertes de même que des objets (bois, cuir, liège).

Plusieurs sondages ont également été réalisés à l'été 2016 sur l'ensemble de la place de la république par l'INRAP. Ils ont montré la présence de vestiges (sépultures, fossé défensif,...) dont certains sont apparus à 0,50 m.

Le travail amorcé sur le projet scientifique et culturel du CIAP de Limoges s'est poursuivi (élaboration du préprogramme, partage d'expérience avec les CIAP d'autres villes et pays d'art et d'histoire...).

► Les **travaux de l'hôtel de ville** se poursuivent. Les statues présentes dans le hall et le buste de Fournier ont été restaurés. La fontaine a également fait l'objet de travaux de restauration qui se poursuivent en 2017.

L'appel au mécénat populaire a permis de récolter 132 000 €. Les 1 000 premiers donateurs ont été remerciés lors d'une cérémonie en décembre. Une borne micro dons a également été installée à l'office

de tourisme puis dans le hall de l'hôtel de ville.

► **L'entretien régulier des églises** se poursuit.

L'église de Beaune les Mines fait l'objet d'une étude du bâti concernant notamment la toiture.

Musée des Beaux-Arts

► Le musée a pu procéder à deux achats :

- préemption en vente publique d'une rare plaque en émail peint datable vers 1615, montrant le grand-maître de l'ordre de Malte, Alof de Wignacourt,
- achat amiable d'une bannière de procession des lavandières de Limoges, touchant témoignage de cette profession autrefois très active dans le quartier des bords de Vienne.

Le musée a également bénéficié de nombreux dons, en particulier :

- 3 tableaux précieux de la Renaissance italienne et flamande avec un dépôt complémentaire de 3 tableaux italiens,
- un triptyque en vitrail de Chigot,
- plusieurs lots de bijoux en émail...

- Les Amis du musée ont également offert deux plaques en émail, l'une du XVIII^e siècle signée et datée, de très jolie facture, l'autre de Léon Jouhaud, remarquable par l'audace de sa composition.

► Dans le cadre de l'exposition Bichet, les œuvres du musée restaurées ont bénéficié d'une couverture photographique complète et d'une campagne d'encadrement. Elles sont désormais définitivement prêtes à intégrer par roulement les cimaises du parcours permanent ou à être prêtées.

Musée de la Résistance

La collection du musée de la Résistance s'est enrichie de plus de 200 documents, d'un lot de 12 affiches et d'un manuscrit de Magadoux, soit + 25% d'enrichissement des collections. Près de 60 objets et 350 documents ont été donnés.

Ville d'Art et d'Histoire

visites proposées

1 092

visiteurs

23 604

Subventions

Office du tourisme

735 000 €

Maison du Limousin

35 412 €**Archives**

En matière d'**archivage légal**, un système d'information archivistique et de collecte efficace a été mis en place en lien avec la réorganisation des services. L'Atlas du Centre-Ville de Limoges de 1815 élaboré par Jean-Baptiste DUTREIX (12 planches originales), a été intégré dans les fonds et 600 chromolithographies sur l'activité des fabriques et commerces de Limoges ont été acquises.

Présentation des patrimoines au public

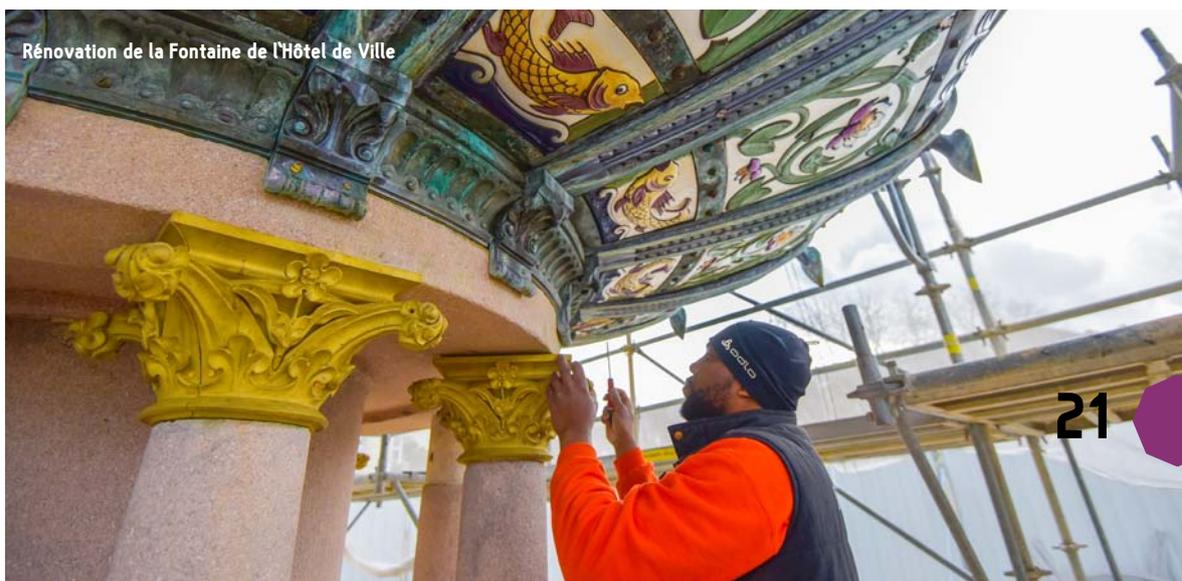
- ▶ **2 expositions-dossiers** sur les ballets russes et les ostensions limousines ont été organisées au musée des Beaux-Arts ; **2 conférences** hors les murs sur l'émail ont été organisées à Paris et Pékin, dans le cadre du programme de recherche franco-chinois sur l'étude des émaux peints du musée du Palais de Pékin (Cité Interdite).
- ▶ L'**accès au musée de la Résistance** est devenu payant en janvier 2016, comme au musée des Beaux-Arts.
- ▶ Une exposition *En marge du conseil municipal : brouillons, esquisses et portraits 1834-1848* a été présentée aux Archives à compter du 29 mars. La liste des 3 005 **soldats décédés lors de la Grande Guerre** a été mise en ligne sur le site internet de la Ville. Une exposition *Les 50 ans du Tour de France à Limoges* a été présentée en juillet.
- ▶ De nouveaux créneaux d'ouverture de la **Maison de la Boucherie** (15 juin - 17

septembre au lieu du 1^{er} juillet - 30 septembre) ont été définis afin de mieux correspondre à l'activité touristique de Limoges. Dans une optique de maîtrise des coûts, 2 jours de fermeture ont été fixés les lundis et mardis contre une ouverture 7/7 les années précédentes. Le coût de fonctionnement de la maison de la boucherie a ainsi été divisé par 2.

Animations de mise en valeur des patrimoines**Ville d'Art et d'Histoire**

- ▶ En 2016, de **nouvelles visites Ville d'art et d'histoire** ont été proposées au public ; parmi elles :
 - visite liée aux fouilles de la place de la République (*Sur les traces de Martial*),
 - visites autour des Ostensions,
 - **Polar grandeur nature** (1^{re} édition) : la Ville de Limoges et l'Office de Tourisme, avec la participation de l'écrivain Franck Linol, ont proposé un jeu de type « Cluedo » (scénario se déroulant dans le quartier de Carnot/Charentes où un (faux) meurtre a eu lieu). Devant le succès de cette animation (au point de refuser des inscriptions) une reconduction annuelle avec d'autres auteurs de polar est envisagée.
 - ▶ « **Limoges en bulles** » un stage BD d'une semaine a été proposé pour la première fois. Dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie 17, 18 et 19 juin : 203 personnes ont

Rénovation de la Fontaine de l'Hôtel de Ville



été accueillies dont 100 scolaires avec visites des fouilles de la place de la République et un atelier de fouilles archéologiques à la Villa Brachaud.

► L'exposition *Volume, lumière, couleurs. Charles Bichet* dans le cadre du partenariat Vallée des Peintres, entre Berry et Limousin a été présentée du 2 juin au 19 septembre, exposition monographique, inédite, accompagnée d'un catalogue (commun aux 4 expositions du parcours) et de divers supports d'aide à la visite, en particulier pour le public handicapé. 98 % des visiteurs se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de l'exposition.

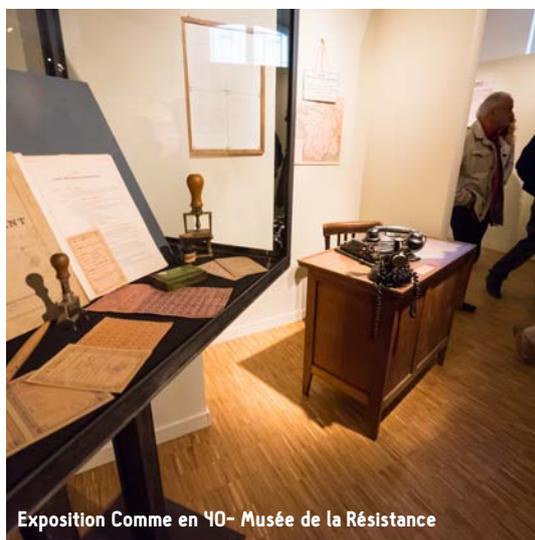
Une soirée *Big Bal* a été organisée pour les étudiants de l'université de Limoges : mini-spectacle de cabaret sur le thème de l'amour, après un parcours dans les collections ponctué par un questionnaire ludique, formulé comme un test de personnalité.

► Deux expositions temporaires ont été présentées au musée de la Résistance :

- *Les imprimeurs clandestins. Photographies de Robert Doisneau* du 30/01/2016 au 29/08/2016

- *Comme en 40* du 17/09/2016 au 31/12/2016.

Des animations ont été réalisées dans le musée ou l'Espace Cité : exposition André Mazeyrie, *Carnet d'un médecin dans la Grande Guerre*, exposition *Œuvres et correspondances de guerre*



Exposition Comme en 40- Musée de la Résistance

de Renefer, spectacle *On n'est pas des Zazous* et exposition des œuvres de Philippe Bouillaguet pour la Nuit des Musées, exposition des photographies de Frédérique Bertin sur les lieux de mémoire et conférence d'un anthropologue pour les Journées européennes du Patrimoine, conférence *L'imprimerie clandestine pendant les années sombres* par l'historien Olivier Wieviorka, conférence sur *La présence française en Afghanistan avec la brigade La Fayette V (2011-2012)* de Fabrice Delaître, exposition *Les Tirailleurs sénégalais* à la bibliothèque du Val de l'Aurence ...

► Structures d'accueil, de valorisation et de promotion du territoire, l'*Office de tourisme de Limoges et la Maison du Limousin* à Paris ont bénéficié durant de nombreuses années, et encore en 2016, du soutien financier de la Ville de Limoges. L'année 2016 est toutefois apparue comme une année de mutation, en raison :

- de la fusion annoncée pour 2017 des anciennes « Maison du Limousin » et « Maison de l'Aquitaine », de l'évolution de leurs missions et statuts respectifs, dans le cadre de la constitution de la région Nouvelle-Aquitaine - l'objectif étant que la nouvelle région n'ait plus à terme qu'une seule ambassade parisienne ;
- du transfert de la compétence « promotion du tourisme » aux EPCI au 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la loi dite NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), impliquant une évolution des statuts et des missions de l'Office de tourisme, désormais communautaire.

Les services de la Ville ont travaillé tout au long de l'année aux côtés des équipes de la Maison du Limousin et surtout de l'Office de tourisme, afin de préparer et d'accompagner cette double évolution.

MENER UNE POLITIQUE ÉVÈNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

chiffres clés

Aide financière apportée par la Ville aux grands clubs sportifs

2 850 000 €

Open ENGIE WTA de Limoges

dépenses
211 000 €

spectateurs
12 844

Contexte et enjeux

Foires, carnivals... ont de tous temps émaillé la vie urbaine, ces événements constituant des temps éphémères de sociabilité quel qu'en soit le thème (commercial, religieux...).

Cependant, dans le cadre d'une « mise en tourisme » des territoires et d'une recherche d'attractivité, les villes multiplient aujourd'hui les manifestations de toutes formes et de toutes natures afin de modifier leur image et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Actions

Ce programme comporte des manifestations régulières à forte fréquentation comme le Carnaval et la fête du livre mais aussi certains événements sportifs de haut niveau et notamment les rencontres de basket, susceptibles d'avoir une visibilité nationale.



Objectifs

- *Confirmer notre soutien au développement des clubs sportifs.*
- *Valoriser l'image de Limoges*
- *Promouvoir l'attractivité de la ville et favoriser son rayonnement.*

FAITS MARQUANTS

► L'aide financière apportée par la Ville aux grands clubs sportifs pour la saison 2015/2016 a représenté 23,4 % du budget réalisé des 5 clubs soit :

- CSP : 1 650 000 € (subvention, prestations et achats de places),
- LH 87 : 350 000 €,
- USAL : 500 000 €
- LFC : 220 000 €,
- LABC : 130 000 €.

Elle a ainsi contribué au maintien ou à la progression des clubs. A la fin de la saison 2015/2016 :

- le CSP s'est maintenu en Pro A,
- le LH 87 en Pro D2,
- l'USAL a intégré une nouvelle division intitulée Fédérale 1 Élite,
- le LFC s'est maintenu en CFA 2,
- le LABC s'est maintenu en Ligue 2 Féminine.

La Ville a apporté un soutien à des athlètes de haut niveau et notamment à deux sportifs participant aux Jeux Olympiques de Rio, Jeanine Assani-Issouf et Cyril Jonard. À cette occasion une page Facebook a été créée pour permettre de leur adresser des messages d'encouragement. Jeannine Assani-Issouf (triple saut) a reçu une aide individuelle de 2 500 € pour sa participation. Fanny Estelle Posvite, athlète de haut-niveau de l'Alliance Judo Limoges, ayant remporté la médaille de bronze au championnat du Monde de judo individuel catégorie – de 70 kg en août 2015, a reçu une aide individuelle de 4 000 €.

► La 3^e édition de l'Open ENGIE WTA de Limoges s'est tenue du 14 au 20 novembre. 3^e Tournoi féminin se déroulant en France après l'Open de France à Roland Garros et les Internationaux de Strasbourg et 1^{er} Tournoi indoor féminin de France (le seul inscrit au calendrier WTA), cette manifestation représente un enjeu important de dynamisation



Tour de France - départ de l'étape Limoges - Lioran

Tour de France

dépenses

432 977 €

journalistes présents

500

suiveurs

4 500

pays qui ont retransmis l'étape

190

spectateurs dans les

2 derniers km de l'étape Saumur/

Limoges

40 000

du territoire de Limoges et de son agglomération, en particulier sur l'aspect économique. Outre son intérêt sportif avec l'assurance de la participation des meilleures françaises et de nombreuses joueuses classées parmi les 50 meilleures mondiales, et la garantie d'une affluence importante du public (12 844 spectateurs en 2016), cet événement permet en effet aux acteurs économiques locaux de se retrouver et de partager, dans un cadre convivial, leurs expériences professionnelles et éventuellement d'engager de futures collaborations. Lors de cette 3^e édition du tournoi, les héroïnes de la Fed Cup malheureusement vaincues par les joueuses tchèques, certainement la meilleure équipe féminine du monde actuellement, étaient présentes à Limoges.

► **Ville étape du Tour de France les 5 et 6 juillet**, Limoges accueillait pour la première fois une arrivée au centre-ville, face à l'hôtel de Ville, ce qui a complètement transformé la Ville. Près de 190 pays dans le monde ont retransmis l'étape et grâce au Tour, 3^e épreuve sportive mondiale derrière la Coupe du Monde de Football et les JO, le nom de Limoges a résonné sur tous les continents. Près de 40 000 spectateurs ont suivi les 2 derniers km de l'étape Saumur/Limoges le 5 juillet avec une arrivée place Léon Betoulle. Le 6 juillet, la présentation puis le départ des coureurs vers Le Lioran à partir du Champ de Juillet a connu une affluence considérable.

Si cette épreuve a représenté un engagement très important de la collectivité (près de 200 agents de la Ville de Limoges ont été impliqués dans son organisation), elle a permis des retombées appréciables avec notamment la réservation à Limoges de milliers de nuitées hôtelières pour les 4 500 suiveurs et l'accueil des 500 journalistes dans la salle de presse installée au Gymnase de l'Institution Beaupeyrat, occasion de mettre en valeur les productions locales, pommes et viandes limousines en particulier.

► La Ville de Limoges a célébré la **Fête nationale** avec une parade militaire un bal populaire et un

feu d'artifice la veille du 14 juillet. Après le défilé militaire officiel, les animations se sont poursuivies en musique au Champ de Juillet avec un karaoké 100 % Live organisé et animé par l'orchestre ALOHA, puis par le tirage du feu d'artifice sur le thème "l'espoir, rêve d'avenir" et un bal populaire également animé par les artistes du groupe ALOHA.

► La Ville a choisi le thème **« Carnaval du Nord »** et a fait appel à des troupes typiques, les Géants de Lille, les Halles Bardes de Dunkerque et les Gilles de Liévin qui ont participé au défilé du 13 mars avec les associations locales. Le défilé a suivi un nouveau parcours et le final a eu lieu devant l'hôtel de ville et était animé par une personnalité limougeaude, Rémi Pleindoux, présent tout l'après-midi avec une chanteuse sur le podium Mairie. 8 chars d'apparat résultat du travail de 10 agents municipaux étaient présentés au Champ de Juillet. L'animation a débuté en centre-ville la veille par une déambulation dans les rues du centre-ville de différents groupes venus pour l'occasion.

Feu d'artifice - Fête nationale





Ristorante
**San
Marco**

SUSHIBAN
SUSHI
BROCHETTE
MARI
SASHIMI

W
I
N
E
N
O
Y

**POLICE
MUNICIPALE**

**POLICE
MUNICIPALE**

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

Assurer un cadre urbain de qualité, maîtrisé et sécurisé

- PROGRAMME **8** — « MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT »
- PROGRAMME **9** — « RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE-VILLE »
- PROGRAMME **10** — « METTRE À DISPOSITION UN ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ »
- PROGRAMME **11** — « CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE »
- PROGRAMME **12** — « LUTTER CONTRE LES NUISANCES URBAINES »
- PROGRAMME **13** — « PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX »

MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT

chiffres clés

Droit des sols

3 194

dossiers déposés

2 513

décisions d'urbanisme

> 3 000

personnes accueillies

6 000

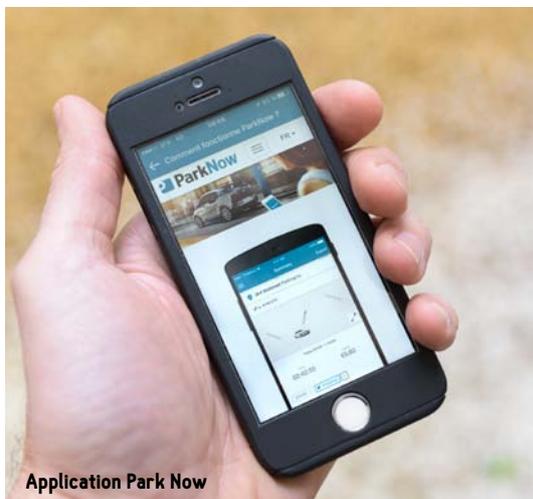
appels téléphoniques reçus

Contexte et enjeux

Toute politique municipale doit assurer une planification qui vise à dessiner la géographie de la ville de demain et à traduire dans l'espace urbain les politiques décidées par les élus.

Ce programme doit tenir compte des atouts et des contraintes propres au milieu urbain de Limoges comme l'étendue du territoire ou un relief marqué par des différences importantes d'altitude. Ses caractéristiques héritées de l'histoire constituent autant de défis à relever par des actions adaptées : la pluralité des quartiers centraux nécessite un effort d'organisation des liaisons urbaines, l'étendue des faubourgs au tissu hétérogène ainsi que les secteurs à dominante résidentielle extérieurs à la ville requièrent une politique de structuration de pôles de vie, les quartiers d'habitat populaire de périphérie marqués par l'urbanisme de grands ensembles typique des années 60 nécessitent des programmes de requalification.

Les projets d'aménagement qui en découlent doivent s'accompagner d'un soin particulier apporté à la qualité des espaces qui doivent traduire une identité urbaine, être plaisants, accessibles à une pluralité d'usages et avoir un caractère durable.



Application Park Now

Actions

Ce programme comporte des actions de planification urbaine et de gestion de l'espace visant à maximiser le potentiel du territoire en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des habitants : constitution de réserves foncières, phasage de l'urbanisation, développement de pôles de vie, rééquilibrage des espaces publics en faveur des piétons, densification et revalorisation des espaces intermédiaires en marge de l'hyper-centre...

Le volet réglementaire concerne l'application des règles définies, à la fois le droit des sols (permis de construire, autorisations de lotir...) et les règles d'occupation du domaine public comme le stationnement ou encore l'adressage des biens immobiliers.

Enfin il comporte les actions opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet urbain : principes d'aménagement de l'espace public, gestion du mobilier urbain....



Objectifs

- Réguler l'urbanisation en optimisant l'usage de l'espace et les coûts de transport.
- Revitaliser les quartiers.
- Assurer une identité urbaine spécifique à notre ville.

Occupation du domaine public

4 595

personnes accueillies

7 043

appels téléphoniques reçus

2 691

courriers traités

73

arrêtés permanents / stationnement et circulation

175

dossiers traités en comité consultatif de circulation et de sécurité des déplacements

6 094

autorisations d'occupation du domaine public délivrées, représentant un total de 4 472 arrêtés

90 000 €

de recettes d'occupation du domaine public

FAITS MARQUANTS

Planification et organisation de l'espace

La définition des grands enjeux d'aménagement du territoire est une étape nécessaire pour planifier l'évolution de la ville à l'horizon 2030. Dans cette optique, deux documents viennent traduire les objectifs urbains pour le territoire : le Projet de Ville et le Plan Local d'Urbanisme.

Le **Projet de Ville**, initié depuis 2015, a vocation à établir les grandes lignes d'un projet urbain cohérent à la hauteur des ambitions d'un cœur d'agglomération, à travers la valorisation des atouts du territoire, la requalification des espaces publics et la création de liens forts entre les différentes entités qui composent la ville. Le diagnostic a été validé en décembre 2015. Les secteurs à enjeux spécifiques ont été identifiés et les orientations sur ces secteurs ont fait l'objet d'ateliers de travail avec les élus entre mai et juin.

Le travail sur la **révision du PLU**, prescrite en septembre 2012, se poursuit et l'étape clé du débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) s'est tenue le 2 juin. Le PADD se nourrit des orientations du Projet de Ville et la définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation viendra également s'appuyer sur ce dernier. En parallèle, les travaux concernant les éléments règlementaires du PLU se sont également poursuivis (zonage, règlement, emplacements réservés, OAP...). L'objectif est d'arriver à une approbation en 2018.

Aménagement urbain

Afin de valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité de Limoges, la Ville s'est donné pour objectif de créer **parcours avec un jalonnement céramique** au sol en centre-ville permettant

d'orienter les habitants et les touristes vers les sites « céramique » existants et projetés. Un appel à projet a été lancé mi-novembre. La mise en œuvre de ce jalonnement est envisagée en 2015/2019 à l'issue d'un processus de conception-développement et fabrication. Dans le même objectif des assises en céramique ont été installées place Léon Betoulle

Afin d'améliorer la place du piéton en ville plusieurs **études préalables** ont été conduites pour **le réaménagement des boulevards du quartier de la Cité** et pour **le réaménagement de la rue Montmailler** (scénarii validés en décembre 2016).

Amorcée depuis le second semestre 2014 (études techniques et marchés publics de travaux), l'opération de **requalification des rues piétonnes** du Clocher, Temple, Consulat, Ferrerie s'est poursuivie, les travaux étant menés par Limoges Métropole, maître d'ouvrage.

Le **réaménagement des espaces publics du quartier de la Cité** s'est poursuivi par l'achèvement des travaux dans les rues du Pont St Étienne, des Allois et de la Providence. La Ville de Limoges a profité de ces réaménagements pour « apaiser » le quartier (mise en place de bornes automatiques d'accès) et améliorer le confort des piétons (intégration de pavés lisses). Des études préliminaires ont été lancées pour le réaménagement de la rue des Clairettes, du quartier de la Boucherie et de la place Jourdan (projet de mémorial en hommage aux soldats disparus lors de la première mondiale).

La Ville de Limoges a poursuivi en 2016 ses investissements (450 000 €) en termes de **enfouissement des réseaux aériens**. Ils ont permis d'accompagner des réaménagements d'ensemble (Avenue de Louyat, Avenue Lucien

Stationnement payant

Horodateurs

2 957 829

tickets délivrés

1 362 346

tickets gratuits

2 795 602 €

recettes

Parc Churchill

> 330 000

clients

375 278 €

recettes

Faure...) en offrant une plus-value esthétique notable.

En lien avec Limoges Métropole qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le domaine public routier, la Ville de Limoges assure une **programmation pluriannuelle des réaménagements** de voirie reposant sur une stratégie donnant la priorité aux interventions dans le grand centre-ville et sur les axes secondaires structurants (avenue de Louyat, avenue Saint Surin...). En dehors de ces secteurs prioritaires, la Ville veille à une répartition équilibrée des travaux à l'échelle de la commune. Parmi les aménagements importants réalisés en 2016 on peut citer l'avenue de Louyat (1^{re} tranche), l'avenue St Surin, la rue du Mas Batin, le boulevard Georges Dumas, la rue des Carriers.

Acté lors du conseil municipal du mercredi 28 septembre 2016, le choix du groupement maître d'œuvre pour le **réaménagement de la place de la République** s'est porté sur In Situ, agence de paysage et d'urbanisme. Le coût global de l'opération est évalué à 20 millions d'euros TTC. Les principales échéances du projet sont les suivantes :

- dialogue avec les 3 équipes : octobre à avril 2016,
- remise de l'offre finale des 3 candidats du dialogue compétitif : juillet 2016,
- choix du maître d'œuvre pour l'aménagement de la place de la République : septembre 2016,
- élaboration des études préliminaires : novembre-décembre 2016,
- élaboration des études : 2017,
- début des travaux : printemps 2018,
- fin des travaux première tranche (secteur nord) : automne 2019,
- fin des travaux deuxième tranche (secteur sud / abords des bâtiments) : automne 2020-printemps 2021.

Le **réaménagement de l'ancienne caserne Marceau** s'inscrit dans le cadre de la requalification du quartier Carnot et l'avenue du Général Leclerc

souhaité par la Ville de Limoges. Les objectifs principaux :

- agir sur l'habitat existant,
- développer une offre nouvelle en renouvelant une friche urbaine,
- mettre en place une dynamique urbaine,
- étudier la mise en œuvre d'un centre de congrès sur le site.

Les principales échéances sont les suivantes :

- réalisation du diagnostic et présentation des orientations programmatiques : décembre 2016,
- scénarii d'aménagement et programmation : janvier-mars 2017,
- scénario final et mise en œuvre opérationnelle du projet : mars-juin 2017,
- programme d'actions aménagement du quartier Carnot-Marceau : mai-juillet 2017.

La présence de la rivière constitue un formidable atout qui reste à valoriser. La Ville de Limoges souhaite par conséquent construire un projet de **réappropriation des bords de Vienne** dans un cadre innovant et participatif, en invitant tout un chacun à venir l'enrichir et cela tout au long de la démarche. Il vise à :

- passer d'une logique de « berges » à une logique de « parc »,
- renforcer la pratique du lieu,
- reconnecter la Ville et la Vienne.

Entre octobre et décembre 2016 la Ville de Limoges a organisé, en partenariat avec Yocto Studio, 3 balades thématiques, 5 ateliers participatifs et un questionnaire en ligne permettant de récolter plus de 400 contributions. Les prochaines échéances sont les suivantes :

- février 2017 : restitution du diagnostic participatif,
- avril 2017 : restitution des pistes d'actions.

Dans le cadre de l'étude urbaine comprenant une première phase de diagnostic et de définition des grandes orientations, puis l'élaboration d'un schéma d'aménagement, le **projet d'aménagement de l'entrée de ville des Casseaux**, validé lors du COPIL du 07/04/2016 par l'ensemble des

Surveillance du domaine
public

6 691

interventions liées à la sécurité

1 135

interventions liées à la propreté

partenaires associés, s'articule autour d'un vaste programme de requalification, réunissant des enjeux aussi divers que complémentaires : identité patrimoniale de la ville (manufacture de porcelaine), mobilités (pôle d'échanges de transports en commun), urbanité du site et paysage des bords de Vienne mais aussi un site d'entrée de centre-ville à vocations commerciales et tertiaires.

L'étude finalisée à la fin du troisième trimestre 2016 sera complétée par des études plus techniques en 2017, en lien avec Limoges Métropole, qui permettront de définir les modalités opérationnelles de renouvellement du quartier et d'organiser et fédérer autour d'espaces publics structurants et qualitatifs les futurs éléments constitutifs de cette nouvelle entrée de ville.

Mobilités – stationnement

L'étude du Schéma des mobilités urbaines qui doit définir une nouvelle organisation des différents modes de circulation à l'échelle communale a été lancée. Elle a pour objectif de proposer un

meilleur partage de l'espace public au profit des modes actifs (marche, vélo) et des transports en commun.

Le périmètre du stationnement a été étendu, passant de 3 600 places à 5 500 places payantes sur voirie. Cette extension concerne des secteurs situés en frange du périmètre payant actuel et où les places se retrouvent saturées dès le matin par des véhicules stationnant à la journée. L'objectif est de faciliter le stationnement des riverains au plus près de leur habitation, ainsi que le stationnement de courte durée (courses-achats, dépose-reprise d'enfants à l'école...).

En réponse à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Ville de Limoges a souhaité orienter sa politique de stationnement afin d'assurer la transition énergétique et faire du véhicule électrique un des éléments de la mobilité de demain. Aussi, afin de favoriser leur usage, une tarification préférentielle pour les voitures électriques a été instaurée avec une période de gratuité initiale de trente minutes élargie à deux heures.

Une solution de paiement du stationnement



Travaux rue du Consulat

par smartphone a été proposée aux usagers. Le contrôle se fait de manière entièrement dématérialisée : les agents de surveillance de la voirie publique sont connectés à l'application leur permettant de vérifier si le stationnement a été payé en saisissant la plaque d'immatriculation. Mise en place début octobre, l'application a rencontré un bon démarrage, avec 8 000 transactions enregistrées sur les 3 premiers mois d'exploitation.

Afin de renforcer l'attractivité des parkings de centre-ville qui présentent d'importantes réserves de capacité, la Ville de Limoges a assuré un renouvellement du système de panneaux de jalonnement dynamique permettant d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles dans chaque parking (investissement de 96 000 € TTC).

Un audit financier et juridique des parkings souterrains a été réalisé. Il a permis de démontrer que la délégation de service public était le mode de gestion le plus avantageux économiquement pour la collectivité.

La Ville a réalisé une réfection des parkings boulevard des Lilas, de l'école du Mas Loge et du parc de l'Auzette. Un nouveau parking a été créé rue des Montarauds pour un budget de 200 000 €. Les caisses du parc en ouvrage Winston Churchill ont été changées pour permettre aux usagers de renouveler leur abonnement directement au parking et de payer leur stationnement horaire en borne de sortie et en CB sans contact.

Gestion du domaine public

La mise en place du nouveau schéma directeur du stationnement et son extension au mois de septembre et le Tour de France ont généré un accroissement important du nombre de personnes accueillies (+ 120 %).

On note une hausse régulière d'environ 3 % chaque année depuis 2012 des autorisations

d'occupation du domaine public.

Un recensement sur une base de données unique de 8 000 arrêtés, avec classement par thématique, rue ou numéro, a été effectué pour les années 1933 à 2016.

Au titre des recettes d'occupation du domaine public on note une baisse de 10 000 € environ pour les taxes d'occupation liées à des travaux ; elle s'explique par plusieurs facteurs :

- le lancement sur le territoire de la commune de chantiers de très longue durée qui ne seront taxés qu'à la fin des travaux en 2017,
- la modification du régime des redevances pour les chantiers ERDF et GRDF,
- des chantiers mieux organisés limitant ainsi les engins occupants le domaine public,
- une baisse des occupations illégales du domaine public et donc de la perception de la majoration forfaitaire.

On constate une légère baisse du produit de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) car suite à la mise en place de la taxation d'office de nombreux établissements ont procédé à la dépose de support d'enseigne de manière à réduire leur facture.

Concernant la taxe sur l'enlèvement d'affichage sauvage, grâce à la vigilance des équipes et à une récente collaboration entre la surveillance du domaine public et la Police municipale, les recettes ont été multipliées par 3 par rapport à 2015.

Afin de pouvoir assurer une mise à l'alignement des voies des travaux de déplacement de clôture, de coffrets pour l'élargissement de la chaussée ont été réalisés rue du Coudert, rue de Brantome, Chemin des Fonds Saladas, rue François Perrin pour un coût de 50 000 €.

RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE-VILLE

chiffres clés

CARPP

33 engagements de subvention

412 076,57 €
de subventions engagées

31
projets ont abouti et ont bénéficié
d'une subvention

1 457 000 €
montant global des travaux TTC
(retenus lors des versements)

Contexte et enjeux

Deuxième ville de la région Nouvelle Aquitaine, Limoges se doit de développer son rayonnement spatial tout en renforçant son attractivité. Or la dévalorisation des quartiers centraux en termes d'habitat (logements vétustes, inoccupés...) affecte le commerce et le cadre de vie. L'indispensable reconquête du centre-ville s'appuie sur la valeur patrimoniale de son architecture qui a notamment permis l'obtention du label « Ville d'art et d'histoire » en 2007 favorisant fortement sa visibilité touristique.

Actions

A cette fin, la Ville de Limoges met en valeur ce patrimoine architectural riche d'éléments médiévaux, classiques ou Art-déco, à travers l'opération dénommée « Campagne d'aide à la réhabilitation et à la protection du patrimoine ». Au titre des actions entreprises dans le cadre du programme de renouvellement urbain du centre-ville de Limoges, figure la mise en place du Périmètre de restauration immobilière (PRI). Elle impose aux propriétaires des immeubles concernés, généralement vacants et insalubres, la réalisation des travaux de restauration immobilière prescrits et déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral (la procédure prévoit la possibilité d'expropriation en cas de refus manifeste). Au-delà de son caractère coercitif, cet outil du renouvellement urbain permet aux propriétaires bailleurs de bénéficier de mesures de défiscalisation et de subventions.



Rue de la Boucherie (côté place Barreymette)
avant et après les rénovations



Objectifs

- Apporter une harmonie architecturale par des rénovations globales des immeubles et de leurs rez-de-chaussée commerciaux.
- Permettre aussi bien aux propriétaires qu'aux visiteurs et touristes de découvrir la valeur historique et architecturale de ce patrimoine urbain.
- Inciter et permettre le retour des habitants en contribuant à développer qualitativement et quantitativement l'offre en matière de logement.
- Participer à l'attractivité de la ville et de son économie par un soutien aux commerces et à la filière du bâtiment.

FAITS MARQUANTS

➤ Si on a pu estimer qu'une façade avait été restaurée tous les trois jours depuis le début de l'opération, ce changement, bien qu'observable ponctuellement, n'est pas forcément perçu de façon marquante à l'échelle d'une rue entière. Aussi, aujourd'hui, cette action doit accompagner plus fortement les importantes interventions menées sur l'espace public en centre-ville. En effet, celles-ci tendent à favoriser la déambulation piétonne et l'appropriation par les habitants de ces lieux de vie. Afin de répondre au mieux à cette démarche, le règlement de la **Campagne d'aide à la réhabilitation et à la protection du patrimoine (CARPP)** a fait l'objet dans le courant de l'année 2016, d'une modification en ce sens.

A l'intérieur de ce périmètre, les immeubles construits avant 1945 et les devantures commerciales peuvent bénéficier d'un soutien de la Ville qui comporte les éléments suivants :

- un accompagnement des propriétaires privées dans la définition de leur projet de restauration de façade par la description des travaux à mettre en œuvre dans une notice co-rédigée avec le service de l'Architecte des Bâtiments de France (UDAP) et le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE),
- le versement d'une subvention sous condition du respect de cette notice allant de 15 à 30 % du montant HT des travaux.

Le montant médian de subvention est d'environ

6 000 € et le montant moyen de subvention est d'environ 13 546 €.

➤ Il a été décidé de centrer l'action du **Programme de Restauration Immobilière** sur le centre-ville en accompagnement des opérations de réaménagement de l'espace public par une majoration des aides le long des axes faisant l'objet de travaux à l'exemple des rues du Consulat ou du Clocher qui peuvent bénéficier d'un taux de subvention majoré. La volonté est d'achever les rues emblématiques du centre-ville.

Après le succès d'une première opération portant sur 42 immeubles de l'hyper-centre, 160 autres immeubles ont été retenus pour compléter et renforcer l'impact de cette action de reconquête du centre-ville et sont à présent concernés par cette procédure. Sur ce total, 84 immeubles sont concernés par des travaux de réhabilitation intérieur/extérieur (42 réhabilitations lourdes, et 42 moyennes ou légères) et 76 par des travaux de façades. Le nombre de logements à réhabiliter est estimé à 325 et le montant de travaux correspondant évalué à 35 M€ directement injectés dans la filière BTP de la région. La Ville de Limoges a délégué à la SELI, dans le cadre d'un contrat de concession d'aménagement, le suivi de cette procédure.

Depuis le lancement de la procédure, tous les immeubles de la place Saint Michel ont été restaurés.

En 2016, l'immeuble 14 place Manigne a été démolé et les travaux ont débuté ou se sont achevés pour sept immeubles.

Périmètre de restauration immobilière

100 immeubles
sur 160 réhabilités

18
immeubles en cours de travaux

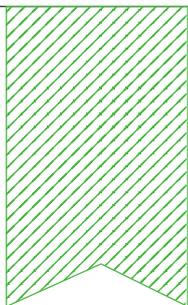
2
immeubles expropriés

2
immeubles démolis

226
logements réhabilités dont 202 vacants

229
façades restaurées

28,69 M€
de travaux et honoraires
directement injectés dans la filière
BTP de la région



Destruction immeuble Place Manigne

METTRE À DISPOSITION DES ESPACES NATURELS PUBLICS DE QUALITÉ

chiffres clés

Végétaux plantés

1 550 arbres

1 470 arbustes

12 160
plantes vivaces

70 000
plantes produites en régie pour
le fleurissement

145

Décors réalisés

133

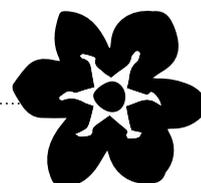
Mises à disposition
d'espaces verts pour des
manifestations

Contexte et enjeux

La question de la nature en ville va aujourd'hui très largement au-delà de la seule mise à disposition de jardins d'agrément conçus comme un décor urbain. Elle s'appuie aussi sur les milieux naturels, aménagés ou non, concerne la gestion de l'eau, la création d'espaces ludiques et le lien social, le maintien de la diversité biologique... autant de services que la nature en ville rend parfois déjà sans qu'il y paraisse. Leur développement permet de mieux répondre aux attentes des citoyens et la reconnaissance par des labels du travail accompli est un facteur clé de notoriété dans l'évaluation de la qualité de vie urbaine.

Actions

Toutes les actions de ce programme sont mises en œuvre par la Direction des espaces verts, mais elles s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire de l'aménagement urbain.



Objectifs

- Assurer le décor et l'agrément de l'espace public et offrir des possibilités de détente ludique.
- Accroître et mettre en valeur la biodiversité.
- Donner une image flatteuse de la ville et renforcer son attractivité touristique.



Décor pour le Tour de France - Jardin de l'Évêché

FAITS MARQUANTS

► La campagne de **rénovation des aires de jeux** engagée depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2016. L'objectif est de remettre à niveau des équipements devenus vétustes du fait d'un usage intensif depuis environ 20 ans, tout en tenant compte de l'évolution des besoins. La principale réalisation de 2016 est l'aire de jeux au Parc de l'Aurence 1, avec d'une part des structures pour les petits, et d'autre part des agrès de street-workout destinés aux adultes.

► Le réaménagement paysager des jardins afin de valoriser le cadre de vie tout en optimisant les coûts de maintenance s'est concrétisé par le **réaménagement paysager du jardin du four des Casseaux**.

► La mise en œuvre du Plan de **Gestion du Patrimoine Arboré 2016** a conduit à l'abattage de 121 arbres auxquels s'ajoutent 36 arbres abattus hors PGPA. L'été 2016 a été marqué par un important épisode de sécheresse consécutif à l'été 2015. Les plantations de l'automne-hiver 2014-2015 et 2015-2016 nécessitaient, de fait, des attentions particulières.

Les renouvellements d'alignement du boulevard Vanteaux, de la rue Boris Vian, de l'avenue Rhin et Danube, de la rue Lucien Fontanarosa, de la rue des Cèdres et de la rue Verspieren ont concentré les efforts.



Exposition "Les sens du bois" - Bois de La Bastide

La majorité des travaux d'entretien du patrimoine arboré communal est réalisée en régie. En 2016, cela a représenté 27 550 heures de travail (plantation, abattage, taille, arrosage, tuteurage, etc.). Néanmoins, pour des opérations plus particulières et spécifiques, ces travaux sont faits par une entreprise de grimpeurs-élagueurs (dans le cadre d'un marché public). Ils permettent des tailles et des abattages quand l'accès des nacelles est impossible : clôture, bâtiment, talus, arbres très grand etc. Le budget alloué à ces travaux était de 70 000 € en 2016 (contre 180 000 € en 2015).

► Concernant la gestion des fontaines l'année 2016 a vu le démarrage de la **rénovation de la fontaine de l'hôtel de ville**.

► De fin mai à fin octobre, l'**exposition Les Sens du Bois** a permis de faire (re)découvrir au public le Bois de la Bastide. Un parcours artistique, ponctué d'une vingtaine d'œuvres, a mis en scène l'habitat sous toutes ses formes : de la cabane en bois jusqu'à l'écosystème forestier. Un second parcours a mené les promeneurs entre le jeu en bois et le jeu sur le bois. Trois temps forts articulés autour d'animations ont fait vivre le bois au rythme des sabots des chevaux, des notes de musiques folkloriques, des chants des oiseaux et des tronçonneuses.

Les jardiniers ont une nouvelle fois mis leur créativité au service de l'émerveillement des publics. En particulier, la sculpture sur bois réalisée en régie a permis de renouveler le mobilier en mettant à disposition des bancs et corbeilles uniques et intégrées dans leur environnement.

► A noter également la réalisation d'un **décor pour le Tour de France** visible par avion.

► Un nettoyage des abords du déversoir du **lac d'Uzurat** a été réalisé afin de permettre à un géomètre d'effectuer un relevé topographique de l'ouvrage.

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

chiffres clés

90 000 €

de subventions à 9 associations œuvrant dans le domaine de la délinquance

1 053

Interventions des correspondants de soirée

1 034

Interventions des médiateurs sociaux

1 097

Interventions du centre de supervision urbain (du 15 mars au 31 décembre)

48

Réquisitions judiciaires du CSU

Contexte et enjeux

Le Maire est la pierre angulaire du dispositif de prévention de la délinquance sur la commune. L'article L 2212-2 prévoit que la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Les actions de ce programme s'inscrivent dans une démarche de coproduction dans le cadre d'un partenariat animé par la ville dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette instance est présidée par le Maire et rassemble les acteurs majeurs de la sécurité publique que sont les services de l'Etat (Préfecture, Parquet, Police Nationale...), les services de la direction sécurité prévention salubrité (police municipale, centre de supervision urbain, prévention), mais aussi les associations et organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de l'éducation, des transports en commun, du logement, ou de l'action sociale.

Actions

Ce programme englobe des actions de sécurité proprement dite (patrouilles de police, sanction des conduites illicites), une politique de prévention de la délinquance (rappel à l'ordre, participation à la réparation pénale et aux peines alternatives à l'incarcération ayant un caractère éducatif), des démarches de médiation de jour et en soirée dans certains quartiers.

La participation de la Ville à la sécurité concerne aussi la gestion des objets trouvés, la sensibilisation à la sécurité routière, les réglementations s'appliquant aux chiens dangereux et comporte une importante contribution financière au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).



Objectifs

- Développer la présence humaine de médiation et prévenir les conduites de nature à troubler la tranquillité des habitants dans les quartiers sur des horaires appropriés (en soirée).
- Développer les capacités d'intervention de la police municipale sur l'ensemble du territoire, notamment dans les quartiers et secteurs sensibles, pour lutter contre les troubles à l'ordre public, en particulier ceux liés au phénomène d'appropriation anormale de l'espace.
- Contribuer à la détection des comportements ou situations suspects dans le cadre de la radicalisation.

5 912

Interventions de la Police municipale

884

Mises en fourrière

63 080

Contraventions au code de la route (stationnement gênant, payant, circulation...)

154

Interventions liées aux animaux

FAITS MARQUANTS

La démarche engagée dès 2014 pour adapter les moyens municipaux aux enjeux liés à l'évolution de la délinquance et au développement du sentiment d'insécurité inhérent a été poursuivie en 2016. De nouveaux outils ont été mis en œuvre. Ces évolutions ont aussi permis à la ville d'être intégrée et de participer activement à la protection des administrés au travers des mesures de police administrative prises dans le cadre de l'état d'urgence.

Prévention

Les effectifs du service prévention ont été doublés (de 6 à 12 correspondants de soirée, 3 médiateurs, 1 chargé de mission prévention, une coordinatrice CLSPD).

- ▶ Le Maire préside le CLSPD (contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance), instance qui vise à garantir la coordination entre tous les acteurs de la sécurité (État, Justice, Éducation nationale...) et à développer les partenariats. Ils se sont traduit notamment par :
 - des cellules de tranquillité publique mensuelles (DSPS, politique de la ville, Commissariat, Procureur, Préfecture),
 - des cellules de veille trimestrielles sur les

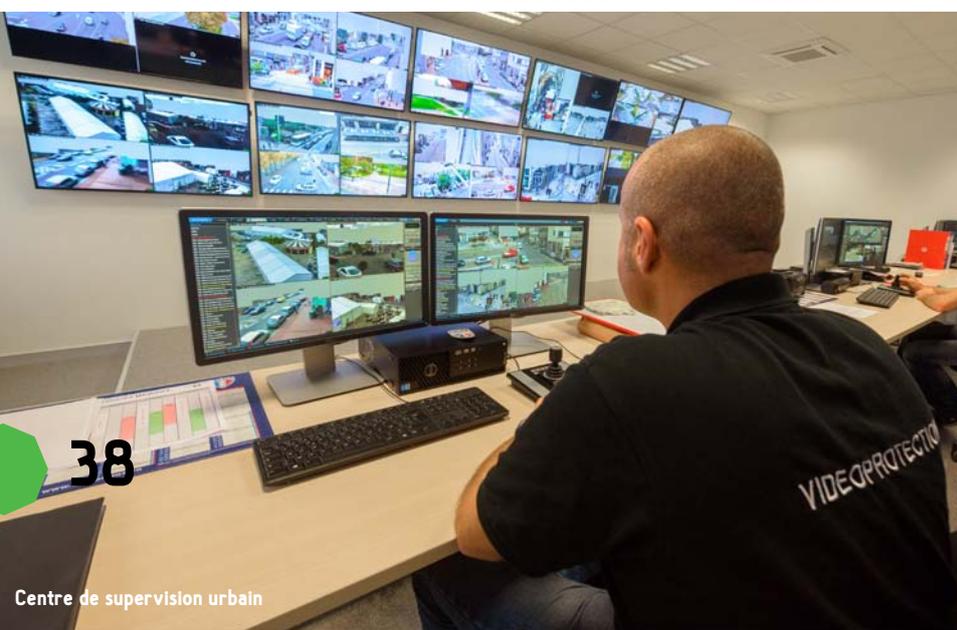
quartiers (acteurs de terrain professionnels et associatifs œuvrant dans les secteurs de la prévention et de la sécurité pour identifier les signaux d'alerte et mettre en place une stratégie d'intervention par secteur).

▶ Le Maire a également procédé à des rappels à l'ordre (pour présence régulière de mineurs sur l'espace public à des heures tardives sans accompagnement d'adultes), action qui sera développée en 2017.

▶ Des subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la prévention de la délinquance ont été attribuées pour renforcer cette action de prévention sur 14 actions (accès aux droits, aide aux victimes, traitement anti graffitis, dispositif de lutte contre les ivresses publiques manifestes, médiation familiale, accompagnement des auteurs et victimes de violences conjugales...).

▶ Les 12 correspondants de soirée ont poursuivi leur activité de médiateurs de rue de 18h à 1h du matin du lundi au samedi, assurant une première intervention d'apaisement et de pacification de situations conflictuelles interpersonnelles. Sur le secteur Nord (Beaubreuil, Bastide, Brégère), 50 % des interventions ont lieu à Beaubreuil et 35 % à la Bastide, le quartier de la Brégère étant assez calme. Sur le secteur Ouest (Val de l'Aurence, Coubertin et Vignal) plus de 80 % de l'activité se déroule au Val de l'Aurence.

▶ Les 3 médiateurs sociaux municipaux interviennent de jour de 9h à 18h du lundi au vendredi, soit sur rencontre au bureau ou directement sur le terrain pour amener une première action de résolution des conflits ou soutenir et orienter les personnes en difficultés. Ils accompagnent également les actions d'intervenants partenaires : le service projeté de développer le soutien à la parentalité au travers du rappel à l'ordre (à multiplier notamment pour absentéisme scolaire et présence de



53

PV pour dépôts sauvages

59

Interventions dans les transports TCL

808

Dossiers tranquillité vacances

3 148

Dépôts d'objets trouvés

7 761 084 €

de contribution de la Ville au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

mineurs en danger sur la voie publique) et de positionner chaque médiateur social municipal comme interlocuteur institutionnel sur son secteur pour l'ensemble des acteurs (bailleurs, éducation nationale, éducation spécialisée, associations...).

Centre de supervision urbain (CSU)

Le **centre de supervision urbain** (vidéo-protection) est devenu un outil essentiel et transversal de prévention et de lutte contre la délinquance.

Opérationnel depuis mars 2016, il compte 5 agents : 4 opérateurs, sous la responsabilité d'un chef de centre, qui surveillent 12 écrans. Le dispositif enregistre 24h/24 et 7jours/7 les images renvoyées par les caméras et les stocke pendant 15 jours.

Entre décembre 2015 et mai 2016, 29 caméras ont été installées en centre-ville (3 autres le seront à la fin des travaux dans les rues piétonnes) et 28 panneaux d'information au public ont été posés. L'inspection effectuée sur place par la CNIL le 5 juin n'a pas relevé de manquements majeurs.

L'année 2016 a été marquée par le **déploiement de la vidéoprotection dans les quartiers** : 12 caméras ont été installées au Val de l'Aurence essentiellement au sud dans le secteur de Joliot Curie ; 10 à la Bastide le long des rues Pissaro et Detaille. L'installation a débutée à Beaubreuil (achèvement prévu en février 2017). 11 caméras viendront compléter le dispositif dans deux secteurs : allée Fabre d'Eglantine et abords du groupe scolaire Gérard Philippe. Au total, 65 caméras de vidéoprotection seront déployées sur la commune de Limoges au début du printemps 2017.

Les **interventions du CSU** auprès de la Police municipale et de la Police nationale ont porté principalement sur la consommation d'alcool, de stupéfiants, l'ivresse publique et manifeste

(IPM), les rassemblements de personnes troublant l'ordre public, les troubles aux passants par marginaux, principalement place Jourdan, bd Fleurus et place de la République.

Un **impact positif des réquisitions judiciaires** a été constaté sur le taux d'élucidation par la PN. Les partenariats se sont développés depuis fin 2016, notamment avec la gendarmerie et les douanes. Sont à l'étude une extension des périodes de présence des opérateurs de façon à les amener progressivement sur les mêmes heures que la Police municipale et la pose de 11 caméras supplémentaires (place Denis Dussoubs, place d'Aine ...).

Police municipale

Les **capacités opérationnelles d'action de la Police municipale** ont été sensiblement développées. Désormais, ce service intervient sur l'ensemble de la commune et y exerce l'ensemble des prérogatives du cadre d'emploi (surveillance, interpellations en flagrant-délit, opérations de sécurité routière...). Il est également mobilisé dans le cadre des missions de police administrative découlant de l'état d'urgence. Le nombre d'agent a été doublé (pour atteindre 60 fin 2016), les agents sont désormais équipés d'armes de catégories B (révolvers 38 spécial) et de gilets pare-balles. Une brigade de nuit a été créée et le fonctionnement du service a été étendu aux week-ends. Les locaux sont désormais adaptés, à la fois en termes d'implantation géographique, de capacité d'accueil des personnels et de sécurité. Le parc des véhicules s'est développé avec 11 véhicules légers contre 5 en 2014.

La Police municipale intervient dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Police nationale. Les modalités de coordination font l'objet d'une convention de coordination renforcée conclue entre le Maire et le Préfet.

Sur le plan opérationnel l'année 2016 a vu la création d'un service de nuit qui travaille jusqu'à 01h ou 03h avec une unité canine. Le service de jour a quant à lui permis un renforcement de la présence de proximité avec les objectifs suivants :

- accentuer l'occupation de l'espace public pour dissuader,
- multiplier les patrouilles pédestres en centre-ville pour être davantage à l'écoute des citoyens et prendre le pouls de la cité,
- mettre en place des patrouilles pédestres dans les quartiers, notamment La Bastide,
- lutter contre les nuisances sonores, rixes, les occupations de halls ou autres lieux,
- développer la réponse opérationnelle des forces de police en général,
- garantir un niveau d'intervention

complémentaire à celui des correspondants de soirée.

À noter enfin la généralisation du procès-verbal électronique.

On note en 2016 un accroissement considérable du nombre d'intervention (+ 217 %) pour évictions, nuisances sonores en passant par

les conflits de voisinage ou les problèmes de stationnement. Le service a été particulièrement engagé pour les fêtes de fin d'année et notamment pour le 1^{er} de l'an avec une action remarquable et saluée par les partenaires.

Les mises à disposition se sont aussi développées (+ 332 %) essentiellement pour ivresses publiques, infractions à la législation sur les produits stupéfiants, infractions au code de la route, violences.

La Police municipale traite 65 % des doléances adressées à la Ville via Tell my city, (2243 réponses faites), essentiellement pour des problèmes de stationnement.

Elle a poursuivi ses interventions de sensibilisation à la sécurité routière (à la piste routière du Champ de Juillet pour les CM2) en faveur de 16 écoles (640 élèves concernés) et dans 4 écoles maternelles des zones prioritaires (La Bastide, Beaubreuil, Val de l'Aurence).

Le taux de restitution des objets trouvés s'élève à 39.42 %.



Sensibilisation à la sécurité routière

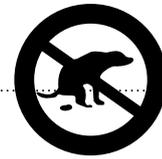
chiffres
clésLUTTER CONTRE LES
NUISANCES URBAINESInterventions de dératisation,
désinfection,
désinsectisation**903**Interventions de la Police
municipale concernant les
chiens dont 33 dans un
jardin public**154**Interventions de la Police
municipale liées aux
déchets ménagers et à la
propreté ou stationnements
empêchant la collecte**627**Verbalisations pour dépôts
sauvages.**53**

Contexte et enjeux

Si les actions municipales tendent à proposer un espace de qualité, il convient parallèlement de veiller à limiter des nuisances disparates qui altèrent la qualité de vie urbaine : gêne liée aux activités humaines et à la densité de population comme le bruit, les dégradations diverses et les salissures animales.

Actions

Les mesures mises en œuvre sont à la fois préventives et correctrices : lutte contre les nuisibles, limitation des nuisances liées aux « animaux urbains » comme les pigeons, prévention du bruit dans l'environnement urbain, lutte contre les graffitis, enlèvement des épaves, mise à disposition de sanitaires publics, etc.



Objectifs

- Préserver le bien-être des habitants.
- Améliorer la qualité visuelle de la ville.



Prévention des risques auditifs

FAITS MARQUANTS

► Dans le cadre de la **lutte contre la prolifération des nuisibles**, les interventions de dératisation, désinfection, désinsectisation réalisées sur le territoire de la Ville de Limoges sont toujours aussi nombreuses.

Afin d'assurer une **limitation et un contrôle des nuisances liées aux « animaux urbains »** la Ville a traité 45 réclamations relatives aux animaux (divagations et nourrissage de chats, aboiements de chiens...), enregistré 12 déclarations de chiens catégorisés ou de chiens mordeurs et effectué 15 interventions sur des problèmes liés à des nourrissages ou déjections de pigeons.

Les problèmes posés par les chiens demeurent une préoccupation importante puisque la Police municipale a procédé à 7 verbalisations pour divagation de chiens, 15 verbalisations pour des chiens non tenus en laisse, 3 verbalisations pour des chiens non muselés, capturé 34 chiens en divagation et assuré leur transport au refuge de la SPA.

On enregistre une **recrudescence de verbalisation des déjections canines** (35) en raison principalement d'une facilitation des signalements des habitants grâce à l'application Tell My City. Afin de prévenir les nuisances liées au **bruit dans l'environnement urbain** 28 établissements diffusant de la musique amplifiée ont été contrôlés et 54 demandes de sonorisation et d'ouvertures tardives ont été instruites. Le volet prévention a conduit la Ville à participer à l'organisation du colloque organisé dans le cadre de la Journée nationale de l'audition et mis en place des animations scolaires de sensibilisation contre le bruit.

► Dans le cadre de la prévention de la délinquance et du Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance (2015-2020), la Ville a continué à apporter son soutien à l'Association limousine emplois activités services (ALEAS) pour son action « **dispositif de réparation pénale et anti graffiti** » aux

côtés des autres financeurs principaux (Limoges Habitat, Préfecture, service pénitentiaire d'insertion et de probation). 53 personnes sous main de justice (majeurs condamnés à une peine de travail d'intérêt général ou de travail non rémunéré ou mineurs dans le cadre de mesures de réparation pénale) ont effectué les actions suivantes :

- effacement de graffitis : 669 m² au 30/09/2016 sur le patrimoine de Limoges Habitat et de la Ville, pour un total de 7 749 heures de travail,
- décollage des affiches sur les 36 panneaux d'affichage d'opinion et de publicité une fois par mois,
- remise en état des parties communes des immeubles de Limoges Habitat (Rhin et Danube et Pissarro).

Une convention partenariale renégociée a été signée par l'ensemble des partenaires concernés (Ville, Préfecture, Parquet et service justice, bailleurs) le 30 septembre 2015.

Deux autres dispositifs sont mis en œuvre qui conduisent à l'effacement de graffitis :

- dans l'hyper-centre les services municipaux ont fait effectuer des nettoyages de 1 400 m² de surfaces taguées pour un budget de 15 000 €,
- 1 576 immeubles ont été conventionnés et 1 146 m² de tags ont été effacés dans ce cadre pour un budget de 16 000 €.

► Le nombre d'**interventions liées à la propreté** et notamment à des dépôts sauvages d'ordures ménagères reste élevé ; cependant dans la majorité des cas, l'auteur du dépôt n'a pu être identifié. 2 procédures pour affichage sauvage sans autorisation ont été conduites avec dépose des panneaux le week-end, et facturation aux contrevenants.

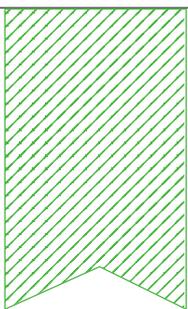
► Les nouveaux **sanitaires à entretien automatique** sont désormais tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le tarif d'accès fixé à 20 cts a fait tripler le nombre d'entrées pour certains d'entre eux.

61 000 €

Dépenses pour les opérations d'enlèvement de graffitis

11 045 €

Recettes des sanitaires à entretien automatique



PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

chiffres clés

Interventions du service d'hygiène dans le domaine des déchets, de l'air, de l'eau, du bruit, de la téléphonie mobile

2 327

campagnes de mesures de l'air

107

interventions sanitaires dans le domaine de l'habitat

128

Prélèvements effectués par le laboratoire des eaux

eaux de consommation et ressources en eau

2 111

échantillons des sols

1 531

ayant donné lieu à

111 455 analyses

Contexte et enjeux

Si chacun accepte les risques qu'il prend consciemment, il n'en est pas de même de ceux que nous sommes susceptibles de subir du fait d'un usage de produits ou procédés mal contrôlés par les pouvoirs publics ou de phénomènes naturels auxquels ils se seraient mal préparés. Mieux les connaître, les identifier et les quantifier permet de mettre en œuvre les politiques de précaution, de prévention et de protection adaptées, soit en réduisant les risques à la source, soit -si on ne peut les éviter- en limitant l'exposition et en maintenant un état de vigilance permettant de remédier à leurs conséquences néfastes dans les meilleurs délais.

Actions

Ce programme repose d'abord sur une identification des risques majeurs concernant le territoire communal.

Il comporte ensuite des actions préventives afin d'éviter l'exposition des habitants à des risques avérés selon des normes d'occupation des bâtiments et des niveaux d'exposition réglementés : contrôles sanitaires des réseaux d'eau chaude, contrôles d'hygiène alimentaire, des eaux (potables, usées, naturelles), rejets, terres et sédiments, contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches, limitation et contrôle des ondes électromagnétiques...

Il regroupe aussi des dispositifs par lesquels la collectivité s'assigne des pratiques de gestion des espaces verts évitant de polluer l'environnement au détriment des habitants dans un souci d'exemplarité.

Enfin il vise à gérer des risques lorsqu'ils surviennent (pollutions, immeubles menaçant ruine), cette gestion de crise s'inscrivant pour les risques majeurs dans un dispositif légal impliquant plusieurs acteurs dont l'État.



Objectifs

- Assurer la protection sanitaire des habitants et usagers des services municipaux.
- Préserver l'environnement.

Appareil mesurant le radon



FAITS MARQUANTS

La Ville a été partenaire du programme de recensement des cavités dans le cadre des travaux de centre-ville ; les éléments collectés ont pu alimenter la cartographie disponible sous le SIG (système d'information géographique).

En 2016, 764 dossiers et demandes de renseignements d'urbanisme ont été instruits au regard de leur impact ainsi que 2 dossiers relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement.

➤ Plusieurs campagnes de mesures de qualité de l'air intérieur ont été réalisées :

- des mesures réglementaires :

Les diagnostics, conformes au Code de l'environnement (articles R 221-29 à R 221-38) se sont déroulés en deux étapes distinctes, espacées de 5 à 7 mois :

- une série de mesures de polluants en période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde, dioxyde de carbone),
- une série de mesures de polluants hors période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde).

Ces mesures réglementaires ont porté sur 2 crèches et 15 écoles.

- des mesures non réglementaires : elles ont été

effectuées dans toutes les écoles élémentaires, les Résidences pour personnes âgées (RPA) et Établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), lors de deux séries de mesures (en période de chauffe et hors période de chauffe). Elles ont été réalisées à raison d'un point de mesures par établissement, dans la salle la plus occupée. Les polluants mesurés sont le benzène, le formaldéhyde, le CO₂ (en période de chauffe uniquement). Dans les piscines, une série de prélèvements a été effectuée, les trichloramines ont été mesurées. Ces mesures non réglementaires ont concerné 32 écoles élémentaires, 7 EHPAD et RPA et 4 piscines. La campagne doit se poursuivre en 2017 sur d'autres établissements.

Plusieurs types de mesures de radon ont été réalisés :

- des diagnostics réglementaires, qui doivent être réalisés tous les 10 ans dans les établissements recevant du public tels que les écoles, crèches, EHPAD, RPA, par un bureau d'études ayant un agrément radon,
- mesures indicatives dans les lieux de travail afin de connaître le taux d'exposition des agents,
- mesures de contrôle dans les bâtiments municipaux.

14 établissements communaux recevant du public ont été contrôlés ainsi que 2 lieux de travail.

Dans le cadre de la mission de protection

sanitaire des populations, la Ville a mis en place un dispositif de **vérification des risques d'intoxication liés au plomb** dans les peintures des bâtiments municipaux. Pour cela elle a lancé un marché de réalisation des « diagnostics du risque d'intoxication par le plomb dans les peintures » (DRIPP), ainsi que le « Contrôle après travaux en présence de plomb dans les peintures (CTPP). Sont concerné par les DRIPP et les CTPP, les établissements scolaires, crèches, haltes garderie, centres de vacances avec ou sans hébergement, cantines scolaires. En 2016, ces diagnostics ont été réalisés dans 10 crèches et 27 établissements scolaires. 5 contrôles après travaux ont été mis en œuvre. La campagne se poursuivra en 2017 sur d'autres établissements.

► **Les interventions dans le domaine de l'habitat** ont donné lieu à la réalisation :

- d'un procès-verbal,
- d'un arrêté d'insalubrité,
- d'un arrêté d'interdiction d'habiter,
- d'un arrêté de mesure d'urgence,
- d'un arrêté de main levée d'une interdiction d'habiter.

► Dans les établissements de restauration, 79 **contrôles d'hygiène alimentaire** ont été réalisés

dans les établissements de restauration publics et privés.

► Le Laboratoire régional de contrôle des eaux a obtenu en 2016 le **renouvellement du marché du contrôle sanitaire** des eaux de consommation et de loisirs pour le département de la Haute-Vienne qui représente plus de 2 000 prélèvements et analyses physicochimiques et microbiologiques et environ 30 % de l'activité du service.

► 100 nichoirs à passereaux ont été installés sur 17 sites de la ville afin de contribuer à la **régulation de ravageurs des arbres** (puceron, mineuse du marronnier, chenille processionnaire du pin). L'impact n'est pas négligeable puisque chaque année par une famille de mésanges élimine jusqu'à 78 kg d'insectes.

► En 2016, la **commission communale de sécurité** et d'accessibilité a procédé à :

- 79 visites de contrôle périodique,
- 21 visites avant ouverture,
- 5 visites techniques.

15 avis défavorables ont été émis.
164 dossiers ont été étudiés en séance dont 73 permis de construire dont 5 ont reçu un avis défavorable.



 Antenne-Mairie

la proximité
un dialogue
citoyen

▶ ANTENNE
mairie

○ Limoges Sud
Romanet



RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

*Faciliter les relations sociales, assurer la démocratie
municipale et favoriser les conduites citoyennes*

PROGRAMME 14 « ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS »

PROGRAMME 15 « ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ACCUEIL D'ÉTRANGERS »

PROGRAMME 16 « FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES ET À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE »

PROGRAMME 17 « ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE »

PROGRAMME 18 « PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE »

PROGRAMME 19 « FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE »

ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS

chiffres clés

Nouveaux habitants accueillis dans les forums

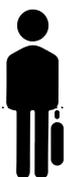
400

Contexte et enjeux

Comme toutes les villes, Limoges doit intégrer l'arrivée de populations nouvelles qu'il s'agisse de résidents à titre permanent ou temporaire. Considérant que plus de 8 % des habitants de Limoges à une période donnée vivaient dans une autre commune l'année précédente, cet apport constitue un enjeu social non négligeable. Ainsi la ville doit à la fois capter cette économie résidentielle en levant les freins à l'intégration des nouveaux habitants mais aussi éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les dispositifs d'accueil des nouveaux habitants, des enseignants-chercheurs étrangers et des étudiants internationaux.



Objectifs

- Créer du lien social.
- Favoriser l'installation de populations apportant de la vitalité à la ville.

FAITS MARQUANTS

Deux réceptions d'accueil des nouveaux arrivants ont été organisées en juin et novembre, sous forme de forums avec des stands tenus par les agents de différents services municipaux (Solidarité/Santé, Services à la population, Culture et patrimoine, Jeunesse, Sports, Sécurité/Prévention/Salubrité, Eau et réseaux urbains), mais aussi de services extérieurs tels que l'Office de tourisme, Limoges Habitat. Étaient également représentés le centre social municipal de La Bastide, le centre d'animation des Portes Ferrées, ainsi que des associations (Limoges Accueil, Aide Bénévole à Ceux qui Entreprennent en Limousin, Gospel Fusion), en présence d'élus.

La Ville est partenaire de l'Université de Limoges dans les manifestations et événements d'accueil étudiants des primo-arrivants dans l'objectif de leur permettre une intégration dans la cité dans les meilleures conditions possibles. Ce type d'évènement prend tout son sens notamment lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants internationaux ; en effet, l'Université de Limoges accueille 2 200 étudiants internationaux, ce qui la classe parmi les 10 premières universités françaises les plus dynamiques en terme de mobilité entrante.



ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ACCUEIL D'ÉTRANGERS

chiffres clés

Attestations d'accueil concernant le séjour d'étrangers en France

756

Avis émis sur les regroupements familiaux

63

Nombre de personnes domiciliées par le CCAS

311

Contexte et enjeux

Si la ville doit lever les freins à l'intégration des nouveaux habitants il lui appartient aussi d'éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les attestations d'accueil et avis sur les regroupements familiaux.



Objectifs

- Favoriser l'installation des populations.
- Participer au contrôle du séjour d'étrangers.

FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES

chiffres clés

Usagers

reçus à l'accueil de l'Hotel de Ville

2 016

moyenne/mois

5 829

total/an

69 956

Standard

appels reçus

2 016

moyenne/mois

12 202

total/an

134 429

Contexte et enjeux

Dans un pays caractérisé par une inflation préoccupante des normes et de plus en plus complexe pour toutes les démarches administratives, il est essentiel de rapprocher l'administration des citoyens en simplifiant leurs relations. Ce programme comporte ainsi une dimension qualitative primordiale afin que la commune demeure un échelon de proximité. Les procédures dématérialisées offrent néanmoins une opportunité d'adapter au meilleur coût les services aux besoins des usagers.

Actions

Ce programme comprend les démarches dématérialisées, l'accueil physique et téléphonique des usagers, la gestion du courrier



Objectifs

- Offrir aux habitants des dispositifs visant à simplifier leurs démarches.
- Rendre plus facile l'accès physique, téléphonique et les échanges de courrier avec l'administration municipale.



Tri du courrier

FAITS MARQUANTS

On note une baisse légère de l'activité au niveau de l'accueil (- 1,62 %) mais beaucoup plus marquée pour le standard (- 21,19 %).

La baisse d'activité de la fonction standard résulte principalement de la création par Limoges Métropole de son propre standard. De plus, depuis le 8 février, le standard de la Ville ferme à 18h au lieu de 19h en semaine. Les appels sont transférés à la loge qui de son côté, enregistre une augmentation de 13 %, soit + 1 053 appels pendant l'année.

Les premières **esquisses du projet de réaménagement** de l'accueil général de l'hôtel de ville ont été livrées et chiffrées. Les travaux sont en attente d'être programmés sur les plans technique et financier.

Le futur portail de la ville, intégrant un guichet unique pour le citoyen - bouquets de téléprocédures pour les services à la population mais aussi d'autres services de la ville qui interviennent dans le quotidien des citoyens et des familles - a été mis à l'étude.

La réduction marquée de l'activité courrier (- 32,35 %, pour plis arrivés/jour, - 28,17 %, pour les plis envoyés/jour) s'explique essentiellement par la démarche d'optimisation des envois de la collectivité et par les procédures de dématérialisation, chaque fois que cela est possible, des relations entre les usagers et les services :

- démarche d'**optimisation des envois de la**

collectivité, avec un premier travail auprès des directions les plus "gourmandes" en matière d'affranchissement (mise à jour des fichiers pour réduire le nombre des NPAI, sensibilisation sur l'utilisation d'enveloppes adéquates pour éviter les retours, vérification de l'utilité des recommandés, incitation à la dématérialisation des échanges avec les usagers, etc), démarches également avec le Groupe La Poste pour bénéficier de toutes les solutions tarifaires, refacturation des frais d'affranchissement pour les budgets annexes, etc. ,

- **déploiement des échanges dématérialisés** en interne comme en externe.

Ces actions ont permis de substantielles **économies sur le budget affranchissement** qui représentait 231 532,24 € en 2016 soit une baisse de 8,48 % par rapport à l'année précédente.

Des **améliorations de la qualité de service rendu**

aux citoyens peuvent être soulignées :

- changement du photocopieur du hall,
- mise en place d'un suivi rigoureux des réponses aux courriers courriels avec une nette amélioration des délais de réponse, le nombre de relances diminuant de manière significative,
- transmission immédiate aux services par voie dématérialisée des courriels ainsi que des courriers nécessitant une réponse urgente permettant une meilleure rapidité de traitement,
- déploiement sur smartphone et sur le site internet de la Ville de l'application « TellMyCity » dédiée aux réclamations des usagers en mars 2016.

Délai moyen de réponse
(services du périmètre
Qualiville)

4,18 jours
pour les courriers

0,86 jour
pour les courriels

Nombre de messages
transmis via TellMyCity

3 304

ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE

chiffres clés

Conseil municipal

séances du
Conseil municipal

7

délibérations

666

décisions

1 148

Conseils de quartier

assemblées générales publiques

7

réunions de différents conseil de
quartier

18

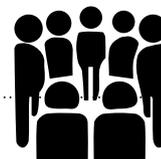
Contexte et enjeux

La vie démocratique locale est avant tout représentative et nécessite d'organiser la prise de décision par les élus investis par le suffrage universel. Cependant l'application des règles légales ne suffit pas à garantir une pratique vivante et ouverte de la démocratie locale, gage d'un meilleur vivre ensemble. Alors que le lien entre les citoyens et leurs représentants tend à se distendre et que des suspicions pèsent parfois sur les élu(e)s, il convient d'expliquer pour susciter l'adhésion, de favoriser le dialogue et d'assurer la transparence sur les actions publiques, afin d'éviter les travers de la « démocratie contentieuse ».

Une véritable démocratie participative constitue une réponse à ces enjeux et requiert constance et sincérité.

Actions

Ce programme regroupe les actions permettant le fonctionnement régulier des instances municipales (conseil municipal, commissions...), les dispositions prises pour mieux associer l'opposition, garantir l'éthique et la transparence de l'action des élu(e)s, et les moyens donnés aux citoyens pour connaître les débats et décisions de la Municipalité et en vérifier la régularité.



Objectifs

- Organiser une pratique vivante et ouverte de la démocratie représentative.
- Favoriser une meilleure connaissance et une appropriation des projets municipaux.
- Etablir un rapport de confiance entre les citoyens et leurs représentants.
- Permettre un contrôle démocratique et juridique des actions municipales.



Réunion publique sur la Place de la République - Opéra de Limoges

FAITS MARQUANTS

Une nouvelle présidente de la **Commission éthique et transparence** a été élue suite à la démission de Monsieur BOBIN. Il s'agit de Madame COUSSOT. Cette commission s'est réunie 7 fois en 2016 et a été saisie par le Maire sur différents sujets.

Plusieurs projets ont conduit la Ville à organiser des **actions de concertation** :

➤ **Place de la République**

La concertation a débuté par une grande réunion publique le 14 octobre à l'Opéra de Limoges, suivie par plusieurs ateliers de concertation sur les thèmes de la mobilité, de la programmation commerciale, de l'animation et de l'évènementiel courant décembre.

➤ **Bords de Vienne**

Trois balades-concertation en marchant ont rassemblé environ 25 participants chacune sur les thèmes de la mobilité, des activités de l'eau et du paysage courant octobre.

Des ateliers ont été organisés sous chapiteau durant une journée, pour des échanges sur la qualité et l'image des bords de Vienne (environ 125 personnes en tout) en octobre-novembre, au port du Naveix, au parc Auzette, place Paul Parbelle et à la Font Pinot. A noter également une participation au café géographique « Limoges, La Vienne et vous ».

➤ **Halles centrales**

Le 9 novembre, la Municipalité a organisé une première réunion avec les représentants des commerçants des Halles centrales afin de recenser leurs avis, leurs besoins et leurs idées. Elle a souhaité également mener une étude auprès des clients réguliers, occasionnels ou des

personnes susceptibles de fréquenter les halles réhabilitées. Ils ont été invités à s'inscrire en ligne et ont pu participer à un atelier d'échanges le 16 décembre.

➤ **Programme de rénovation urbaine de La Bastide**

Une réunion d'information s'est tenue le 22 novembre 2016 au Parc des expositions (environ 200 personnes présentes).

➤ **Nouveau programme de rénovation urbaine des Portes-Ferrées – projet d'éco-quartier**

Une réunion a été organisée le 21 septembre 2016 (22 participants) ainsi qu'une rencontre avec l'association Citels.

➤ Par ailleurs 7 réunions publiques de concertation et/ou d'information ont été organisées dans le cadre de **divers travaux d'aménagement** :

- 26 janvier 2016 : mise en œuvre dispositifs de sécurisation place Lazare Carnot et carrefour avenue du Midi/rue Mirabeau,
- 16 mars 2016 : réaménagement des rues Charles Gide et des Pénitents Blancs,
- 20 avril 2016 : autorisation des vélos en bords de Vienne,
- 13 avril 2016 : périmètre minier Beaune-les-Mines,
- 07 juillet 2016 : réaménagement de l'impasse du Portefaix (réunion d'information),
- 12 juillet 2016 : mise en impasse de la rue Romy Schneider (réunion d'information),
- 07 novembre 2016 : matérialisation du stationnement unilatéral à la demande des riverains de la rue du Mas-Bouvol.

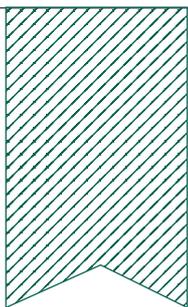
L'activité des **conseils de quartiers** reste soutenue. On note une bonne participation et nombreux échanges entre le Maire et les participants des assemblées générales.

Fréquentation antennes
mairie et mairies annexes

19 956

Participants aux opérations
de concertation Place de la
République

785





► Un conseil municipal des enfants a été créé conformément à l'engagement du maire pris en début de mandat de renforcer la participation citoyenne. Il s'agit d'une démarche de démocratie participative afin de contribuer à la formation des citoyens de demain, dans le respect de la neutralité politique. Les élections se sont déroulées le 24 novembre 2016 dans 33 écoles. 297 candidatures ont été reçues. Ce conseil composé de 64 élus, à parité filles et garçons, est élu pour deux ans. L'installation officielle du premier conseil municipal d'enfants de Limoges a eu lieu le samedi 03 décembre 2016.



Élection du Conseil municipal des enfants

PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

chiffres clés

Inscriptions sur la liste électorale

9 331

Inscription à la Journée défense et citoyenneté

1 074

Créneaux d'utilisation de salles de réunion par des partis politiques et syndicats

290

soit 1 587 heures

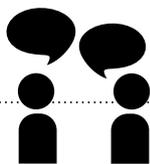
Contexte et enjeux

Si l'engagement citoyen tend à se dégrader avec la montée de l'individualisme, l'échelon communal constitue le cadre privilégié de son exercice, qu'il convient de soutenir et de vivifier afin d'associer chacun au destin de sa commune.

La citoyenneté implique aussi l'appartenance à une Nation dont les valeurs républicaines doivent plus que jamais être raffermissées, notamment en expliquant et en honorant les engagements résistants et les sacrifices combattants.

Actions

Ce programme comprend des actions liées aux devoirs du citoyen (participation au recensement et aux jurys d'Assise), à ses droits (de réunion, de vote, d'expression) mais aussi à des démarches éducatives et commémoratives.



Objectifs

- Organiser et faciliter l'exercice des droits et devoirs inhérents à la citoyenneté.
- Affirmer le contrat social par un dialogue participatif et des actions mémorielles.

FAITS MARQUANTS

Les 2 scrutins prévus en 2017, présidentielle et législatives, ont incité les usagers à s'inscrire en plus grand nombre sur la liste électorale. Ainsi, 9 331 inscriptions ont été enregistrées en 2016 dont 3 718 pendant le mois de décembre. Au 29/02/2016, le nombre total d'électeurs inscrits s'établissait à 77 624. L'année 2016 est également marquée par une **augmentation significative des inscriptions** en ligne qui s'élève à 17 % du nombre total des démarches réalisées concernant la liste électorale.

Le **tirage au sort des jurés d'assises** à partir de la liste électorale a été effectué le 1^{er} juin 2016. 312 électeurs ont ainsi été inscrits sur la liste préparatoire des jurés titulaires et 150 sur la liste des jurés suppléants. Ces listes ont été transmises à la Cour d'Appel qui a procédé à un second tirage pour constituer la liste annuelle des jurés titulaires pour l'année 2017 (104 personnes).

Les opérations de **recensement de la population** ont été effectuées par une trentaine d'agents recenseurs du 21 janvier au 27 février 2016. 2 047 adresses ont été recensées, ce qui représente 6 509 logements. Le chiffre de la population de Limoges entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2017 est de 136 959.

FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

chiffres clés

Créneaux d'utilisation de salles de réunion gérées par le service PIA par des associations

5 874

(pour un total de plus de 24 023 heures)

Opérations de mises à disposition de matériels pour des manifestations associatives

390

Subventions attribuées

293

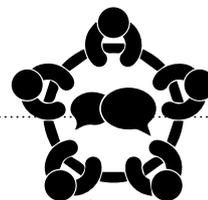
(pour un montant global de 1244 719 €)

Contexte et enjeux

L'objectif de ce programme est de soutenir les initiatives d'intérêt général en favorisant l'engagement collectif des citoyens confortant les liens sociaux entre les personnes.

Les associations remplissent, au-delà des motivations individuelles de leurs membres, concourent au rayonnement social et à l'attractivité de la Collectivité. C'est pourquoi, la Ville de Limoges leur apporte de manière réelle et concrète des possibilités de mise à disposition de matériel ou de lieux adaptés de réunions et de rencontres et de subventionnement suivant les règles posées par la collectivité.

Les enjeux de ce programme sont de pouvoir faire bénéficier les associations de prestations de qualités notamment en termes d'hébergement tout en assurant une efficacité dans la gestion des locaux affectés.



Objectifs

- Favoriser l'engagement collectif des citoyens.
- Conforter les liens sociaux.
- Soutenir les initiatives d'intérêt général.

Actions

Les actions de ce programmes regroupent les diverses formes de soutien aux associations (subventions, mises à disposition de locaux, matériels, autorisations diverses) dans la mesure des possibilités financières et immobilières de la Ville.



Salle de réunion - espace associatif Charles Silvestre

FAITS MARQUANTS

➤ Mises à disposition permanentes d'espaces associatifs

Il est à noter une relative stabilité de la fréquentation de l'Espace associatif Charles Silvestre, l'établissement accueillant 73 associations au 31 décembre 2016. Concernant la salle du Vigenal, le nombre d'occupations régulières est constant, 7 associations occupant régulièrement la salle chaque semaine. Un contrôle des accès à la salle du Vigenal, par badge, a été déployé fin 2016. Ce dispositif devrait être étendu à d'autres équipements afin de renforcer leur sécurité. Il a, d'ores et déjà, permis au gardien de la salle d'intervenir sur les autres équipements et d'assurer, comme les autres membres de l'équipe des gardiens, une astreinte hebdomadaire.

➤ Mises à disposition temporaires de salles municipales

À compter du 19 décembre 2016, les salles Blanqui ne sont plus mises à la disposition des associations. Les locaux seront après rénovation

complète mis à la disposition de la DSI. Les associations utilisatrices ont été réorientées vers les autres salles gérées par la Ville.

La salle du Vigenal peut être louée à titre ponctuel par des associations pour des manifestations. Le nombre d'occupations ponctuelles s'infléchit légèrement compte tenu de l'accroissement de l'offre des salles polyvalentes qui est lié à l'ouverture récente de nouveaux équipements dans les quartiers. La salle de réception Augustoritum a fait l'objet de 35 manifestations différentes sur l'année 2016 avec une recette de 7 351,80 €. Le Conseil municipal a délibéré le 13 décembre dernier sur une nouvelle grille tarifaire et sur un nouveau règlement intérieur.

390 opérations de mises à dispositions de matériels pour des associations ont été effectuées.

Au titre des aides financières 293 subventions (déposées sur la plate-forme dédiée donc hors subventions attribuées dans le cadre du contrat de ville et hors clubs sportifs sous contrat d'objectifs et associations culturelles sous convention) ont été attribuées à 261 associations différentes.



SERVICES DE PROXIMITÉ

*Assurer aux habitants des services de proximité
tout au long de leur vie*

- PROGRAMME 20 — « GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ »
- PROGRAMME 21 — « FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS PAR DES ACTIONS COLLECTIVES »
- PROGRAMME 22 — « GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ ET BON MARCHÉ PAR UNE GESTION DURABLE ET ANTICIPATRICE »
- PROGRAMME 23 — « PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET LEUR VIE FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS »
- PROGRAMME 24 — « CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE »
- PROGRAMME 25 — « PARTICIPER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »
- PROGRAMME 26 — « AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES »
- PROGRAMME 27 — « ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES »

GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ

chiffres clés

État-civil

naissances enregistrées
3 626

actes de décès dressés
2 634

mariages célébrés
302

(pour 23,84 % de ces unions, au moins un des conjoints était de nationalité étrangère)

actes délivrés par voie postale
37 850

actes délivrés par internet
25 707

actes retirés en guichet
21 000 environ

mentions apposées en marge des actes d'état civil
8 934

livrets de famille établis ou complétés
3 776

demandes via COMEDEC
1 059

Contexte et enjeux

Du fait de compétences attribuées par la loi, les communes accompagnent la vie quotidienne des habitants, en particulier pour les actes administratifs de l'état civil qui constituent le premier et le plus connu des liens directs avec des dizaines de milliers d'usagers par lesquels s'exercent des actions de proximité.

Actions

Ce programme concerne la participation obligatoire de la commune à la délivrance de titres d'identité pour le compte de l'État, la gestion de l'état civil exercée sous la responsabilité et le contrôle du ministère de la Justice, ainsi qu'un nombre important de démarches administratives disparates (certificats de changement définitif de résidence, certificats de vie, d'hérédité, certification conforme de documents, légalisation de signature, remise de diplômes, etc.).



Objectifs

- Faciliter la vie administrative des citoyens.
- Participer aux contrôles administratifs exercés par les pouvoirs publics.

FAITS MARQUANTS

► La **baisse des demandes de CNI** relevée sur les deux précédentes années s'est stabilisée (- 1,50 % par rapport à 2015).

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les usagers ont la possibilité d'effectuer une **pré-demande de passeport** en ligne. La dépose du dossier au guichet est ensuite plus rapide, ce qui représente un gain de temps pour l'usager et pour le service. Depuis le 15 novembre 2016, le **renouvellement des passeports biométriques** a été simplifié pour les personnes majeures (suppression du CERFA – réutilisation des données du précédent passeport biométrique via les stations biométriques).

► On note cette année une **baisse du nombre de naissances** par rapport à l'année 2015 (- 3,95 %), soit 1 881 garçons et 1 745 filles qui ont vu le jour à Limoges. 1 413 enfants ont leurs parents domiciliés à Limoges. La proportion des enfants nés hors mariage est de 2 sur 3. Le nom du père bénéficie toujours de la faveur des parents lors du choix de nom : 75,16 %. L'attribution du nom de la mère reste marginale (2,07 %). Le double nom représente quant à lui 22,77 % des choix de nom en 2016.

663 actes de reconnaissances ont été dressés dont 17 en mairies annexes.

Le **nombre de décès est en baisse** de 7,25 % (soit - 206 décès par rapport à 2015). 2 634 actes de décès ont été dressés en 2016 (1 412 hommes et 1 222 femmes) dont 19 enregistrés dans les mairies annexes de Beaune-les-Mines et de Landouge. Ces décès concernaient 1 079 personnes domiciliées dans la commune en 2016. 302 **mariages** ont été célébrés en 2016 à Limoges (dont 22 dans les mairies annexes). Le nombre de mariages est en baisse de 6,5 % par rapport à 2015. On compte par ailleurs 198 divorces en

Gestion des
pièces d'identité

cartes nationales d'identité

6 840

passeports biométriques

5 634Certifications et diverses
formalités**5 812**

2016 (199 en 2015). 15 parrainages civils ont été célébrés.

➤ Les demandes d'actes d'état civil par voie postale, internet, COMEDEC sont en hausse de 5,24 % par rapport à 2015. Ce sont 64 613 actes qui ont été délivrés. Ce nombre comptabilise les demandes d'actes et non le nombre d'exemplaires par actes. L'an dernier, la hausse était de 8,14 %.

➤ La ville de Limoges adhère depuis juillet 2016 au dispositif **COMEDEC, plateforme d'échange de données d'état civil** entre les mairies

dépositaires des registres et les destinataires, administrations et notaires. Le projet est mené par le Ministère de la justice et l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés).

Les objectifs sont les suivants :

- simplifier les démarches pour les usagers qui n'auront plus besoin de produire les actes d'état civil à l'appui de leurs démarches administratives,
- lutter contre la fraude documentaire notamment dans le cadre de la réalisation de titres sécurisés,
- constituer une plateforme d'échange de données d'état civil entre les mairies,
- réduire à terme les coûts pour les mairies (papier, frais d'envois...).

Les demandes via COMEDEC s'élèvent à 1 059 actes soit 1,64 % de la totalité des demandes d'actes. La saisie de données dans la base informatique pour compléter les actes numérisés au format image a été poursuivie. En 2016, il a été procédé à la saisie des données des actes de naissance des années 2002 et 2003 et à la numérisation et indexation des actes de mariage des années 1946 à 1949. Les actes de naissance sont numérisés à partir de 1927, les actes de mariage à partir de 1946 et les actes de décès depuis 1983.

➤ Aux termes de la loi **Modernisation de la justice** au XXI^e siècle, des compétences sont transférées aux officiers de l'état civil :

- allongement du délai de déclaration de naissance qui est porté de 3 jours à 5 jours,
- changement de prénom : adjonction, suppression, modification de l'ordre,
- rectification de certaines erreurs matérielles sur les actes en lieu et place du Procureur de la République,
- enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de PACS, procédure antérieurement gérée par le greffier du Tribunal d'Instance, à compter du 1^{er} novembre 2017.

Service élections - pièces d'identité et attestations



FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS

chiffres clés

Nombre d'enfants porteurs de handicaps (moteur, autisme, trouble du comportement) accueillis sur le temps périscolaires

17

Personnes vaccinées

2 145

Enfants bénéficiants d'un régime adapté pour la restauration scolaire

200

Nombre d'élèves participant à l'animation sur les défibrillateurs

466

Défibrillateurs installés au total

35

Contexte et enjeux

La qualité de la santé des populations s'est beaucoup améliorée depuis la deuxième moitié du XX^e siècle. Cependant on déplore une persistance de maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires...) qui pourraient être largement évitées par des actions de prévention. De plus la santé est aujourd'hui affectée par de nombreux facteurs environnementaux (pollutions) et sociaux (précarisation des conditions de vie constituant un frein aux actes de soin, addictions diverses...). Aussi, malgré l'excellence de notre système de santé, le taux de mortalité évitable et les inégalités sociales et territoriales de santé restent élevés. Dans ce contexte, même si la loi ne leur reconnaît que peu de prérogatives dans ce domaine, les villes, du fait de leurs compétences dans l'aménagement du cadre de vie, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées, ont un rôle important à jouer en faveur de la santé pour tous par une vision transversale.

Actions

Les actions de ce programme très transversal sont portées par de nombreux services de la Ville et s'exercent dans le cadre des priorités de la stratégie nationale de santé publique pilotées par l'Agence régionale de santé, cosignataire de la « charte santé ville citoyenne ». Afin d'appréhender de façon globale la santé des habitants elles sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs majeurs de la santé publique (caisses d'assurance maladie, Conseil général, établissements de soin, associations spécialisées...).

Ce programme regroupe des actions de prévention et de soins, dans une approche partenariale, thématique et territorialisée : suivi des jeunes enfants en situation de handicap, vaccinations, adaptation de la restauration scolaire aux pathologies, mise en place de défibrillateurs, Pollinarium sentinelle, dispositions du « Plan canicule », actions thérapeutiques non médicamenteuses dans les EPHAD et tous les dispositifs du Contrat local de santé.



Objectifs

- Détecter les handicaps et les situations à risque.
- Contribuer à la prévention santé des maladies infectieuses et respiratoires.
- Participer à l'offre de soins.
- Réduire les inégalités territoriales de santé en impliquant les habitants.

Polinarium - Jardin de l'Évêché



FAITS MARQUANTS

Accueil collectif et suivi des enfants en situation de handicap

Pour les enfants porteurs de syndrome autistique une convention avec le Centre expert autisme (CEA) a permis l'intervention d'une assistante d'éducation sur le temps de la restauration (convention englobant périscolaire et extrascolaire).

Les enfants présentant des troubles du comportement identifiés bénéficient par ailleurs de la présence d'une auxiliaire de vie individualisée sur le temps scolaire ainsi que sur la pause méridienne.

Pour les enfants porteurs de handicap moteur des conventions avec le SESSAD permettent l'accueil de ces enfants, accompagnés si besoin par une éducatrice ; pour le temps extra-scolaire des accueils ont été formalisés pour 2 enfants sur l'été 2016 à raison de 2h, 2 à 3 fois par semaine, accompagnés d'une assistante d'éducation du CEA.

La Ville a participé à la semaine européenne de la vaccination dont le thème était : « Êtes-vous à jour ? » du 25 au 30 avril (communication sur les réseaux sociaux, exposition dans le hall de la Mairie). Comme l'année précédente les différentes catégories de la population ont été ciblées et des affiches et plaquettes ont été adressées aux institutions les recevant.

Une sensibilisation des personnels municipaux à la grippe saisonnière a été effectuée.

Une animation pédagogique « Localisation des défibrillateurs et comportements citoyens face

aux situations de risques » a été organisée pour des classes de CM2 volontaires en partenariat avec l'inspection académique.

Après une phase de test, le **Pollinarium sentinelle**, situé sur la terrasse du jardin botanique a obtenu le contrat de licence permettant son homologation délivrée par l'APSF et a fait l'objet d'une inauguration officielle le 19 mai. La Ville de Limoges rejoint donc le réseau des villes telles que Nantes, Laval, Angers, Rennes, Vannes, Quimper, St Nazaire ou Tarbes. L'objectif poursuivi est que ce relevé des émissions de pollens puisse être directement accessible aux particuliers et aux allergologues, sur un site dédié appelé SI-POLLIN dont la mise en ligne pourrait être effective au printemps 2017. Pour lutter contre les allergies il a été procédé à l'abattage des bouleaux, essences particulièrement allergènes pour les très jeunes enfants dans six crèches. Pour les remplacer, le choix s'est porté sur des arbres ayant moins d'impact sur la santé comme les prunus ou les liriodendrons.

Le **plan canicule** a été mis en place du 1^{er} juin au 31 août afin de prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires des deux épisodes de canicule (du 18 au 20 juillet et du 25 au 30 août). Un travailleur social dédié au plan canicule a été employé sur les deux mois d'été pour les deux épisodes du 18 au 20 juillet et du 25 au 30 août.

15 agents ont été formés en novembre 2016 à la **méthode HUMANITUDE** à l'EHPAD Le Mas Rome. Le but est de réhabiliter les patients dans leur dignité, d'améliorer les relations entre patient et soignants pour une meilleure considération des personnes âgées et de leurs besoins.

Personnes inscrites sur le registre canicule

69

289

Participants au colloque « perturbateurs endocriniens » dont 240 agents des crèches municipales

+ 800

questionnaires santé bien-être recueillis sur l'ensemble du territoire de Limoges



Une **enquête Santé bien-être** a été menée auprès des habitants du 7 novembre au 23 décembre afin d'identifier la demande des habitants facilitant le diagnostic santé bien-être en vue de la réécriture du Contrat Local de santé sur le territoire de Limoges.

Un **avenant au Contrat local de santé** a été signé le 1^{er} décembre 2016 pour prolonger sa validité jusqu'en décembre 2017 avec des objectifs restreints et de mesures concrètes pour l'année 2017 en adéquation avec la nouvelle géographie prioritaire soit les 9 quartiers contre 5 auparavant. Ce délai supplémentaire doit permettre d'élaborer le CLS 2^e génération (2018-2023) qui intégrera une participation plus importante des habitants permettant ainsi de recueillir leurs attentes en matière de santé.

Le dispositif **« un fruit à la récré »** a été étendu en septembre 2016 à 7 nouvelles écoles des quartiers prioritaires (pour mémoire, 8 écoles bénéficiaient déjà du programme), soit 2 200 élèves au total.

Le **Programme de soutien des familles à la parentalité (PSFP)** a concerné 10 mamans. L'assiduité des familles sur les 14 séances proposées (de 70 à 100 %) a permis d'avoir un réel impact de cette action ; la première session s'est déroulée de mars à juin 2016 sur le secteur Bastide-Coutures-Grand Treuil- Aristide Briand. En partenariat avec l'Agence régionale de santé du Limousin, le réseau Limousin nutrition (LINUT), la Ville de Limoges et la Caisse des écoles ont proposé d'agir sur les pratiques d'assaisonnement et de cuisson en proposant des journées de formation en direction du personnel de la restauration scolaire, le but étant une **réduction du sel dans les restaurants scolaires**.

La **réduction des perturbateurs endocriniens** est identifiée comme l'une des 10 priorités dans le 3^e Plan national santé environnement 2015-2019. La Ville de Limoges s'est fixé comme objectif de

diminuer les perturbateurs endocriniens présents au sein des crèches. Un diagnostic a été réalisé au sein de la crèche Joliot-Curie. Il sera suivi en 2017 d'actions qui devraient limiter leur présence et sensibiliser les agents ainsi que les familles. Le colloque « Protégeons la santé de nos enfants des perturbateurs endocriniens » destiné aux professionnels de la petite enfance a été organisé le 15 novembre 2016. L'objectif était de sensibiliser les agents à la problématique des perturbateurs endocriniens et d'être impliqués dans la démarche d'audit pour une crèche sans perturbateurs endocriniens le plus en amont possible.

Un **Conseil local en santé mentale**, plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, la psychiatrie, les usagers et les accompagnants, a été mis en place.

En complément du parcours des bords de Vienne, un second aménagement permanent a été prévu au sein du parc de la **Création du parcours santé bien-être à la Résidence autonomie municipal des Casseaux**, afin d'intégrer l'activité physique dans le quotidien des personnes âgées a été réalisé. Ce parcours de santé se compose de six ateliers (atelier podium - escalier et plan incliné, atelier sols variés, atelier "les rondins", atelier barres parallèles, atelier les petits pas, atelier « slalom et pose »). Pour la réalisation de celui-ci, une convention sera établie entre le CCAS, la résidence et un lycée professionnel spécialisé dans la filière bois. Ainsi le temps de la réalisation, l'établissement a été un lieu d'enseignement et de découverte pour les lycéens. Il a permis aux lycéens :

- d'innover dans leur pratique en réalisant des agrès,
 - d'être sensibiliser aux problématiques des personnes âgées,
 - de développer des échanges intergénérationnels.
- Le cout des travaux s'est élevé à 7 300 €.

GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ

chiffres clés

Abonnés au service de l'eau de la Ville de Limoges

36 469

Dépenses d'investissement

4,6 M€ HT

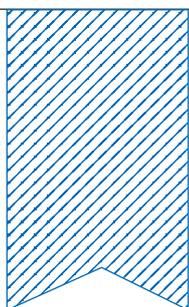
Volume d'eau total facturé

10,5 M de m³

(dont 1,9 M de m³ facturés aux collectivités membres du SYTEPOL)

Recette de vente d'eau

11,4 M€ HT au total



Contexte et enjeux

Indispensable à la vie et à de nombreuses activités économiques, l'eau est omniprésente mais n'est pas pour autant accessible en quantité et en qualité suffisantes sans de lourds investissements et des mesures de surveillance qui permettent de s'affranchir de contraintes géophysiques et environnementales (en Limousin, la perméabilité des sols, l'absence de nappes phréatiques et la présence de radioéléments dans le sous-sol granitique).

Source d'une dépense contrainte, l'eau a aussi une valeur économique qui justifie une gestion optimale de la ressource. La vente de l'eau par la Régie municipale à des communes extérieures permet de compenser la baisse tendancielle de la consommation par une réduction relative des coûts fixes et d'assurer un tarif raisonnable aux ménages de Limoges.

Assurée par la direction de l'eau qui dispose d'un budget annexe, la gestion de l'eau est tributaire des normes fixées par l'État, et son tarif doit tenir compte de redevances dont elle n'a pas la maîtrise.

Actions

Ce programme comporte des actions de préservation des ressources en eau (protection sanitaire des captages, prévention radiologique...), l'approvisionnement en eaux brutes (gestion des 5 retenues d'eaux brutes, d'un dispositif de captage en Vienne et du réseau d'adduction), le traitement de l'eau de consommation, la gestion du réseau de distribution, la facturation aux usagers.... À l'échelle du département le transport d'eau potable à l'ouest de Limoges est assuré par un syndicat mixte, le Sytepol, dont la ville est membre fondateur.



Objectifs

- Assurer un approvisionnement pérenne en eau pour la population et les activités économiques.
- Distribuer une eau de qualité, conforme aux normes sanitaires en vigueur.
- Maîtriser l'évolution du prix de l'eau par une gestion optimale de la distribution.

Inspection du barrage du Mazeaud suite à sa vidange



FAITS MARQUANTS

Le programme de **modernisation et de sécurisation du traitement de l'eau** et de l'approvisionnement s'est poursuivi avec :

- la rénovation et modernisation des filtres à sable de la station de traitement d'eau potable de la Bastide (5 filtres / 10 renouvelés),
- le remplacement des pompes d'alimentation des filtres à charbon actif avec mise en oeuvre de vannes à la station de l'eau de la Bastide,
- la réhabilitation des pompes centrifuges de la Bastide et des sites extérieurs.

L'évènement marquant de l'année 2016 a été la **vidange de la retenue principale du Mazeaud**, dans le cadre du contrôle réglementaire du barrage.

Il est à noter que le prélèvement effectué au barrage du Mazeaud représente à lui seul et selon les années, de 50 % à 60 % des besoins totaux annuels des quelques 200 000 habitants du bassin de population desservi par la Ville de Limoges. Cette opération conduisant à l'indisponibilité de la ressource du barrage du Mazeaud a nécessité une augmentation sensible des prélèvements habituels sur les autres ressources, principalement celui des eaux de la Vienne au lieu-dit « le Pas de la Mule », commune de Panazol.

Depuis sa construction en 1979, le barrage du Mazeaud fait l'objet d'un suivi annuel, effectué par des bureaux d'études spécialisés et visant à s'assurer de la pérennité de l'ouvrage. Des inspections plus approfondies ont également

lieu tous les 10 ans, afin de définir les travaux d'entretien à organiser sur l'ouvrage. La précédente inspection réalisée en 2012 par le bureau d'études SAFEGE ayant préconisé l'auscultation des ouvrages de retenue et d'évacuation des crues du barrage, et en particulier de visualiser l'état du parement amont, il a été décidé, en concertation avec les services de l'État (ARS, DDT, DREAL) de procéder à une vidange totale de la retenue. Dans ce cadre des travaux de réhabilitation du parement amont ont été réalisés. Une exposition sur le barrage a été présentée dans le hall de l'hôtel de ville du 5 septembre au 15 octobre ; les Journées Européennes du Patrimoine ont également été l'occasion pour le grand public de découvrir l'ouvrage, avec des visites guidées gratuites inédites.

Des **travaux sur le réseau de distribution** ont été réalisés avec 6,6 km de conduites remplacées et prolongées dont l'aménagement du quartier du Val de l'Aurence – Allée Franchet d'Esperey, l'alimentation en gravitaire de Landouge à partir du réservoir de Bellegarde, le renforcement de l'alimentation du château d'eau du bourg de Saint-Gence.

Le **remplacement des conduites anciennes** a été réalisé dans les rues piétonnes, avenue de Louyat, rue des Tulipes.

La **politique tarifaire** suivie par la Ville avec absence de part fixe permet d'avoir un tarif particulièrement favorable pour les consommations modestes (1 à 2 personnes par foyer). Le prix de l'eau actuel se classe en 5^e position sur 35 villes pour cette tranche de consommation.

PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS

chiffres clés

Entretien du patrimoine

100 000 €

Coût global des travaux crèche Joliot Curie

510 901 HT

dont 172 701 € pour la Ville de Limoges

Enfants accueillis dans les établissements multi-accueil

1 420

Heures de présence

996 222

environ

Contexte et enjeux

Les programmes d'accueil de la petite enfance permettent de porter un territoire vers l'avenir. Ils ont d'abord une incidence sur le taux de natalité, qui reste plus élevé en France que dans bien des pays d'Europe. L'enjeu est aussi social puisque les modes d'accueil collectif jouent un rôle fondamental pour le développement des enfants et leur socialisation. Enfin l'impact économique ne doit pas être négligé car permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale a une influence directe sur l'activité des ménages et notamment sur celui des femmes.

A Limoges, depuis 6 ans, le nombre de demandes de garde insatisfaites dans les EAJE (établissements d'accueil de jeune enfant) a diminué régulièrement. L'offre doit s'adapter aux mutations croissantes de la société, que ce soit le marché du travail (horaires atypiques) ou l'élatement des cellules familiales. Limoges a de ce point de vue une situation très particulière avec une augmentation de la monoparentalité bien plus forte qu'en moyenne nationale (2,5 fois plus rapide entre 2007 et 2012).

44 % des moins de 3 ans, soit 2 030 enfants, ont un besoin impératif d'un mode de garde car tous les parents travaillent. Or l'accueil familial, quant à lui, connaît une baisse constante du nombre d'assistantes maternelles. Le vieillissement de ces professionnels (50 % des assistants maternels, en activité, ont plus de 50 ans) associé à une baisse d'agrément rend difficile le remplacement des départs à la retraite et le maintien de l'offre d'accueil proposée par les structures familiales. Ce fort taux laisse présager des difficultés importantes pour renouveler les effectifs.

Actions

Ce programme est mis en œuvre par la ville sous le contrôle du département qui délivre les agréments et dans le cadre de conventions de financement avec la CAF.

Il inclut l'accueil collectif des jeunes enfants au sein de 13 établissements, l'accueil familial des jeunes enfants au domicile d'assistantes maternelles.



Objectifs

- Assurer un accueil sécurisé des enfants et participer à leur développement.
- Proposer un accueil adapté aux besoins réels des parents.
- Les informer et les conforter dans leurs fonctions parentales.

FAITS MARQUANTS

- L'année 2016 a été marquée par l'inauguration de la nouvelle crèche Joliot-Curie le 21 juin 2016, en présence des différents partenaires et des familles. Ces travaux de restructuration et d'extension ont permis d'augmenter la capacité d'accueil, d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel avec :
- une extension de 95 m² en bois, bardage en mélèze, comprenant un hall d'accueil, une salle d'activités, une salle de change, un dortoir et deux bureaux. Une petite unité supplémentaire de neuf places permet d'accroître les réponses aux besoins des familles, en accueil régulier ou occasionnel,
 - la restructuration complète de l'espace nourrissons. L'espace dédié permet donc un accueil plus individualisé. Les rythmes de chacun sont ainsi désormais mieux pris en compte (sommeil, repas, etc.),
 - la restructuration du logement permettant d'accueillir des locaux communs pour le

personnel. Ces travaux ont amélioré les conditions de travail des personnels qui ont désormais un espace où se réunir, notamment pour des rencontres professionnelles,

- la création d'une lingerie au sous-sol. De plus, grâce à des agents techniques agréés assistantes maternelles, des enfants peuvent désormais être accueillis sur des horaires décalés : dès 5 heures ou jusqu'à 22 heures.

Les espaces extérieurs, repensés et aménagés, concourent également à la qualité du service rendu. La rénovation et restructuration ont modernisé cet établissement qui a connu une hausse de sa fréquentation.

L'activité des établissements d'accueil est en hausse de 10 %.

- Des travaux d'entretien ont été réalisés dans les différents établissements :
- étanchéité et de ravalement de la façade de la crèche Beaubreuil,
 - réfection de la cuisine du Vigenal,
 - travaux de menuiserie à la crèche des Portes-Ferrées,
 - peinture du garde-corps de la crèche Armand Dutreix.



CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN MILIEU SCOLAIRE

chiffres clés

Effectifs scolaires

9 857 élèves

→ maternelle
3 908

→ élémentaire
5 949

Travaux dans les écoles et
restaurants scolaires à la
charge de la Ville

584 129,97 €

Activités périscolaires

garderies du matin

930 inscrits
167 enfants/jour

restauration scolaire

8 822 inscrits
5 690 repas/jour

études surveillées

4 945 inscrits
2 522 élèves/jour

séquence 2 (après 17h15)

974 enfants/jour
dont 412/jour fréquentent les
ateliers découverte

Contexte et enjeux

Si les communes ont la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles, le Maire est aussi garant de l'obligation scolaire, de la sécurité des élèves aux abords de l'école, etc. La Ville joue également un rôle majeur dans l'éducation des jeunes enfants, par des initiatives allant bien au-delà des dépenses obligatoires prévues par la loi; « l'intranet éducatif » dont Limoges a été ville pilote en est une illustration. Cette contribution s'exerce notamment dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires - dont l'impact a été insuffisamment compensé par l'État-, du programme de réussite éducative dont l'action s'adresse prioritairement aux enfants et aux familles qui présentent des signes de fragilité ou qui rencontrent des difficultés (scolaires, sociales, familiales ou culturelles) ou de la Politique de la Ville.

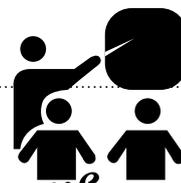
Ces enjeux prennent une dimension particulière à Limoges : la part de la population de moins de 10 ans a augmenté, et l'on compte une forte proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses en situation précaire. En termes de moyens consacrés à l'éducation scolaire les chiffres donnent la mesure de l'effort fourni par la Ville et par conséquent du rôle majeur qu'elle joue dans la réussite éducative mais aussi des attentes créées chez les parents : ainsi la dépense s'élève à 2 470 € pour chaque élève des écoles communales et les contributions demandées aux familles sont très en deçà du coût de fonctionnement des services proposés, comme la restauration-interclasse ou les activités périscolaires.

Actions

La mise en œuvre de ce programme fait de la Ville l'interlocutrice incontournable des membres de la communauté éducative (parents d'élèves, équipes pédagogiques, administration de l'Education nationale...). Il implique principalement la direction jeunesse et divers

services culturels.

L'éducation scolaire comporte la mise à disposition de locaux, la dotation des écoles en moyens matériels, pédagogiques et financiers, des actions d'assistance aux enseignants et aux enfants, des actions de logistique (inscriptions scolaires, transports sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire), la gestion des temps périscolaires et extrascolaires (garderies du matin, gestion des temps d'interclasse (TIC) et d'après la classe (TAC), activités périscolaires) et la participation de la Ville à des actions pédagogiques telles que le Programme de réussite éducative (PRE) ou les classes de découverte en temps scolaire.



Objectifs

- Fournir un cadre sécurisé et adapté et les moyens nécessaires au bon déroulement des activités éducatives.
- Gérer la population scolaire.
- Participer à la réussite éducative des enfants par des activités éducatives et de soutien scolaire.

FAITS MARQUANTS

► Des **regroupements d'écoles** ont été opérés pour la rentrée de septembre 2016 : les classes des écoles élémentaires de Bellegarde, du Présidial et de l'école primaire de l'Abbessaille ont été transférées vers les écoles de proximité (Landouge, Montmailler, Les Feuillants, Les Bénédictins), et les sites concernés ont été fermés. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la réorganisation de la restauration et de l'offre scolaires. Il répond à la nécessité de rendre plus efficiente l'offre scolaire, par une meilleure adéquation entre les besoins et les moyens et en réduisant les coûts des ressources mobilisées pour chaque école. Les classes des sites les plus fragiles ont été regroupées sur d'autres écoles, qui présentent par ailleurs des avantages en terme de disponibilité de locaux et de proximité d'équipements sportifs et culturels pour l'organisation des temps périscolaires.

► Les **travaux effectués dans les écoles, les restaurants scolaires et les centres de loisirs** représentent sur l'année la somme de 2 902 530 € ; les achats de mobilier et de matériel représentent quant à eux 107 964 € pour les écoles et 335 954 € pour les restaurants scolaires. Enfin les achats de matériel pédagogique représentent 139 030 €. La **troisième phase de travaux du groupe scolaire Condorcet-Roussillon** avec la réhabilitation complète de l'ancien restaurant scolaire et sa transformation en salles de classes destinées à accueillir le cycle 2 a été engagée et au 1^{er} étage : trois salles de classe, des sanitaires, une réserve. L'opération est inscrite dans une démarche Haute qualité environnementale (HQE).

Le coût global des travaux est évalué à 848 609,97 € HT. 132 240,00 € sont financés par le Fonds européen de développement économique et régional (FEDER) et 132 240,00 € par la Région.

► Le 1^{er} septembre une convention a été signée avec l'Éducation nationale pour **l'usage du numérique** dans les écoles. Elle fixe pour la période 2016-2020 les objectifs pédagogiques, éducatifs et sociaux et en précise les modalités de réalisation. Dans ce cadre l'investissement de la Ville se monte à 262 000 € d'achat de matériel.

► Le soutien de la Ville pour l'organisation par les enseignants de **classes de découverte** revêt 2 formes possibles à partir de 2016 : soit la mise à disposition du Centre du Lioran (hébergement, restauration, matériel de ski), soit une participation de 18 €/enfant et par jour. La mise en place de cette nouvelle formule a permis également de diversifier les destinations : Chamonix, Meschers, Futuroscope... 25 classes en ont profité (605 enfants), l'aide de la Ville représente 56 634 €.

L'ensemble des 197 agents des écoles maternelles et élémentaires ont été formés aux gestes de premiers secours.

► Début septembre a débutée de la **réhabilitation de l'ancien restaurant scolaire de l'école Montmailler**. Il s'agit de créer une cuisine satellite qui permettra la remise en température des plats exportés en liaison froide depuis le restaurant scolaire de Beaublanc et de la réfection totale de la salle à manger d'une capacité de 165 places. Ce projet, représente un investissement de 570 000 € TTC de travaux et 150 000 € d'équipement et de mobilier. Il sera livré pour

Programme de réussite
éducative

parcours individuels

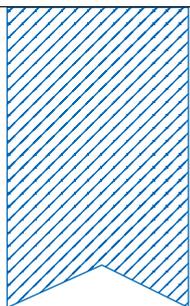
168

ateliers

58

21

classes de découverte
(605 élèves)



la rentrée scolaire 2017. Cette réhabilitation permettra aux 270 élèves qui déjeunent quotidiennement au restaurant scolaire de Beublanc de déjeuner sur place.

On note une augmentation de 21 % par rapport à 2015 du nombre de repas servis dans les restaurants scolaires.

➤ Dans le cadre du Programme de réussite éducative des activités ont été déployées au sein des trois nouveaux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : Les Coutures, le Sablard et Bellevue. Une extension de l'activité du PRE a concerné les collégiens du Réseau d'éducation prioritaire et ceux du collège Ronsard. On note une augmentation du nombre d'ateliers PRE mis en œuvre dans les écoles.

➤ Les équipes d'animation qui interviennent en accompagnement des enfants sur les temps périscolaires se sont pleinement appropriés les outils de suivi éducatifs créés en 2015. Ils permettent de mieux suivre les enfants qui présentent des difficultés de comportement et de mettre en place un accompagnement adapté à leurs difficultés. Ce travail est accompli en partenariat avec l'Éducation nationale et les professionnels du secteur social. 299 fiches de suivi ont été réalisées en 2016 soit une baisse de 13 % par rapport à 2015. Les rapports d'incidents ont quant à eux augmenté de 73 % et sont au nombre de 83. La mise en œuvre de ces outils a permis de faire diminuer les exclusions d'enfants sur le temps périscolaire de 50 %.



Travaux à l'école maternelle René-Blanchot

PARTICIPER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

chiffres clés

Élèves inscrits au Conservatoire

1 440

élèves CHAM
(classe à horaires aménagés)

307

Accueils de groupes
(petite enfance et scolaires)
dans le réseau Bfm

920

Musée des Beaux Arts

jeunes accueillis
(visites encadrées ou en autonomie)

10 914

enseignants accueillis dans le cadre
du Plan académique de formation
(PAF)

50

Contexte et enjeux

La réussite éducative ne concerne pas seulement l'appui et l'accompagnement des orientations pédagogiques de l'Éducation nationale. La ville y participe également par des actions de découverte ou encore par l'éducation à la culture.

Actions

Ce programme regroupe l'ensemble des actions d'éducation artistique dans les domaines de la musique, des patrimoines et de la lecture : enseignement musical et chorégraphique au Conservatoire et classes à horaires aménagés musique (CHAM), actions pédagogiques sur le livre, les archives et les beaux-arts.



Objectifs

*Contribuer à l'éducation,
à la culture et à
l'épanouissement artistique.*

FAITS MARQUANTS

- Un projet d'implantation de 2 salles de répétition au CDN-théâtre de l'Union, dont l'une sera dédiée au département théâtre du CRR, a été lancé pour un montant prévisionnel de 3 392 000 € HT. Cette mutualisation permettra la création d'un parcours culturel initié dès la classe d'art dramatique du Conservatoire de Limoges et se prolongeant jusqu'à L'Académie de Limoges et se prolongeant jusqu'à L'Académie de Limoges – Ecole Nationale Supérieure de Théâtre en Limousin.
- Les élèves des classes à horaires aménagés du niveau élémentaire ou secondaire qui suivent pendant le temps scolaire un enseignement spécialisé d'éducation musicale et instrumentale ont été regroupés au conservatoire avec allègement des horaires.
- Le réseau jeunesse des Bfm a poursuivi son travail d'accueil de scolaires et de structures de la petite enfance. Il a également œuvré à faire connaître les richesses de la littérature jeunesse à travers des expositions et des rencontres avec des auteurs et illustrateurs : Thierry Dedieu, Annette Tamarkin, Mélanie Rutten, Gay Wegerif... Les bibliothécaires organisent également toutes les semaines des heures du conte.
- Une action de partenariat mutualisé a été organisée avec trois crèches et la Maison de l'enfance (accueils hors les murs et sur place).
- Un travail du centre de ressources pédagogique de la Bfm avec l'équipe de conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale a été conduit afin de les aider à préparer le stage "lire au cycle 2".
- Des étudiants en master d'histoire de l'université de Limoges ont été accueillis aux Archives municipales pour la présentation des fonds des archives municipales et de l'histoire de Limoges. Une formation de professeurs de lettres

Manifestations de diffusion culturelle
(19 500 spectateurs)

140

80 prestations au
Conservatoire

60 prestations en
diffusion Hors les murs

et d'enseignants documentalistes du Limousin a été assurée. 25 responsables syndicaux et adhérents de PR2L (Institut de recherche en histoire sociale) ont bénéficié d'une formation à l'archivage.

► Un dispositif inédit a été mis en place au musée des Beaux-Arts pour les tout-petits : **la malle Bal Trott'**. Fruit d'un partenariat étroit avec les crèches et les halte-garderies de Limoges, la malle itinérante imaginée comme une sorte de musée miniature et hors les murs a été conçue pour favoriser un contact précoce avec l'œuvre d'art, et préparer la venue au musée par petits groupes, de très jeunes enfants. Les deux exemplaires de la malle ont été mis en circulation en octobre 2016, après une série de réunions de présentation aux éducatrices et directeurs d'établissement.

Les **supports pédagogiques** existants se sont enrichis de :

- 2 livrets jeune public (exposition-dossier) : *Noble pays de l'Aquitaine...* et *L'accrochage 1.0 : L'âge du paysage*,
 - 1 parcours supplémentaire dans la collection L'Humeur du Baladin n° 10 : *Aujourd'hui, j'en vois de toutes les couleurs !*,
 - 1 jeu en libre accès (exposition Bichet).
- Des **expositions-restitution**, résultant d'un travail approfondi de partenariat avec l'Éducation nationale et le service Politique de la ville de Limoges ont été présentées :
- *En terre de feu – lustres and co* du 9 au 27 juin (en partenariat avec le musée national Adrien Dubouché et la Maison de l'Émail)
 - *BB : Beaubreuil featuring Bichet* du 1^{er} au 31 août (à la suite de l'atelier organisé par le musée lors de la fête de quartier de Beaubreuil 2016)
- Deux sessions de formation**, dans le cadre du partenariat avec l'Éducation nationale via le Plan académique de formation (PAF) se sont tenues sur la thématique le corps et l'art, en février et sur le paysage, en avril.

Diffusion artistique

Des opérations de **diffusions croisées** ont été organisées par le Conservatoire en lien étroit avec les autres institutions culturelles de la ville et alentours. Une prestation hors les murs a été présentée en direction d'un public empêché (EHPAD, Hôpital Mère-Enfant...).

Des partenariats éducatifs ont été noués avec des associations du monde amateur et des chorales de l'Éducation nationale (Limoges – Panazol – Isle).

Des Master class ont été organisés : Dora de Marinis (Pianiste), Fanny Vicens (Accordéon), Bruno Giner et Christelle Sery (Guitare), Marc Lys (compositeur), Sylvain Rifflet (victoires du JAZZ 2016)...



AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES

chiffres clés

Participants à la quinzaine des seniors

3 160

Adhérents aux clubs loisirs seniors

1 130

Convives aux repas de Mardi-gras

1 717

Convives aux repas de Noël

1 892

Seniors au spectacle de l'Opéra de Limoges

2 165

Colis remis aux aînés

12 494

Contexte et enjeux

La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le contexte d'augmentation de la population âgée, phénomène sociodémographique majeur lié à l'accroissement de l'espérance de vie et aux conséquences à long terme du « baby-boom » d'après-guerre avec de très nombreux départs à la retraite dans les 3 premières décennies du XXI^e siècle. Limoges ne déroge pas à cette tendance nationale puisque, selon les projections de l'INSEE, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait y progresser de 45 % entre 2010 et 2030, leur part dans la population devant ainsi passer de près d'1/4 en 2010 à près d'1/3 en 2030. Ce vieillissement a des répercussions sociales majeures pour les politiques municipales en termes de santé, de logement, de loisirs, de relations intergénérationnelles. Les personnes âgées les plus vieilles seront celles dont le poids et le nombre augmenteront le plus fortement sur cette période, soit une augmentation de + 126 % entre 1999 et 2030.

Aussi la prise en charge de la dépendance, accentuée par les maladies de dégénérescence, pèsera d'un poids de plus en plus lourd en termes d'hébergement, ce qui justifie de prolonger le plus possible l'autonomie des seniors grâce à des actions de préservation du capital santé, de prévention de la perte d'autonomie et au déploiement de services à domicile.

A Limoges, 50 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, proportion supérieure à la moyenne nationale. Face à ce constat, la Ville de Limoges a missionné en 2014 l'Institut Régional d'Education et de Prévention à la Santé (IREPS) pour mener une enquête auprès de Personnes Âgées de plus de 65 ans dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). L'objet de l'étude a permis de déterminer, entre autres, les besoins et les attentes des seniors vivant à domicile, en termes de services et de vie sociale



Objectifs

- Faciliter et améliorer les conditions de vie des seniors.
- Préserver l'autonomie, les relations sociales, la santé des seniors et ainsi retarder la dépendance.
- Accompagner la perte d'autonomie et la dépendance des seniors grâce à un hébergement, des services et des soins adaptés.

notamment, et de définir les actions à mettre en place pour prévenir la perte d'autonomie, maintenir le lien social, mobiliser la solidarité entre les citoyens et rompre l'isolement des personnes âgées. Elle a permis de réajuster et/ou de mettre en place des actions adaptées aux différentes problématiques des seniors de la ville de Limoges depuis 2015 et pour les années à venir (mise en place d'appels et de visites de convivialité, ateliers de prévention de la perte d'autonomie...).

Actions

Demandes d'admission
enregistrées pour les RAM
et EHPAD

770

Dossiers d'aides sociale
personnes âgées

185

Bénéficiaires du SSIAD

21

Bénéficiaires du SAAD

70

Usagers pour le service de
portage des repas

416

Repas servis

71 985

Principalement mis en œuvre par la direction de la santé et des solidarités et le CCAS de la Ville de Limoges, ce programme est tributaire des autorisations des autorités de tutelle, ARS et Conseil départemental pour les prix de journée des établissements d'hébergement. Les actions de maintien du lien social et de prévention santé par l'activité physique relèvent pour partie de la direction des sports qui a engagé une réflexion avec des villes confrontées aux mêmes problématiques dans le cadre d'un programme européen.

Il comporte trois sous-programmes :

- le premier concerne l'information des seniors notamment le traitement des demandes d'admission en établissements : résidences pour personnes âgées (RPA) et établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- le deuxième comprend les services et animations pour les seniors : animations et activités, -notamment au sein des clubs- et manifestations sportives dédiées, mais aussi des actions favorisant le maintien à domicile (portage de repas et service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD),
- le dernier regroupe les actions d'hébergement (en RPA et EHPAD), les services et les soins aux personnes âgées dépendantes et semi dépendantes.

FAITS MARQUANTS

► Deux **conférences** à destination des agents ont été organisées dans le cadre de la formation continue sur le thème « le vieillissement, un formidable levier économique » et sur le thème « Être vieux et heureux ! c'est possible ». Cette dernière s'adressant particulièrement aux professionnels de santé, les EHPAD du département ont également été conviés à cette occasion.

► La **Quinzaine des seniors** s'est déroulée du 30 septembre au 14 octobre, dans le cadre de la semaine bleue nationale, sur le thème « Tous en piste ». Cet évènement annuel a été l'occasion d'ouvrir les établissements et services au tout public afin de faire découvrir la qualité de vie au sein des structures et services, mais aussi de proposer aux résidents/adhérents/usagers/familles/proches des moments d'échange et de convivialité.

► Une **nouvelle offre de service** des 13 clubs loisirs seniors (sur adhésion) et de pratique hebdomadaire d'activités de loisirs, sportives et culturelles a été mise en place. Désormais les seniors adhèrent au service animations loisirs seniors et peuvent se rendre, sur inscription préalable et payante, dans l'un des 13 clubs loisirs seniors du territoire de la commune de Limoges, ainsi qu'aux 16 ateliers de découverte programmés à l'année, de « Découvertes urbaines » et de « Vendredi détente ». Le « club à la carte » a été de ce fait supprimé en 2016. Des contraintes organisationnelles et financières ont conduit à supprimer le repas annuel des clubs. Les inscriptions et la distribution des colis de Noël, qui se réalisaient antérieurement à la Galerie des Hospices et dans les mairies annexes ont dorénavant également lieu dans les antennes mairies.

75

Flash mob pour la Quinzaine des seniors - Place de la République



Ces nouvelles modalités d'organisation ont été très appréciées par les seniors des tranches d'âges concernées et ont permis de renforcer les services de proximité existants, de faciliter l'accessibilité et l'identification des lieux de proximité à disposition de la population. Une participation de 10 € est demandée aux adhérents pour la fête des clubs ce qui a entraîné une baisse de fréquentation. On note en effet 320 adhérents de moins qu'en 2015.

► 3 repas ont été servis aux seniors, de plus pour Noël un spectacle a été présenté à l'Opéra de Limoges, 1 colis a été remis.

► 5 séjours annuels de 8 jours /7 nuits dans le cadre du dispositif « Seniors en vacances » en partenariat avec l'ANCV ont été organisés afin de permettre à tous les seniors de la Ville de partir en vacances dans la convivialité et en toute sécurité et à des tarifs accessibles.

► Un nouveau dispositif « Vacances répit familles » (VRF) a été mis en place afin d'accueillir les personnes âgées nécessitant un accompagnement médico-social ainsi que leurs proches aidants. Ce concept a été conçu par PRO BTP et l'AFM comme réponse innovante au besoin de répit des proches aidants. Il s'agit donc à la fois d'une structure médico-sociale et d'une structure de tourisme social et familial : la structure dispose d'un agrément d'hébergement temporaire médico-social pour personnes âgées et d'un agrément tourisme et chèques vacances.

► Le Comité de réflexions éthiques des établissements et services du pôle seniors a été constitué en juin.

► Le projet de reconstruction de l'EHPAD du professeur Marcel Faure à la Bastide a été élaboré selon les orientations suivantes :

- une structure d'accueil d'une capacité de 120 lits en chambre individuelles, soit 16 lits de plus qu'actuellement. Dans le cadre d'une prise

en charge adaptée, des espaces d'activités et de maintien de l'autonomie sont prévus pour les résidents,

- un point d'ancrage entre le domicile et l'institution,

- établissement ressource pour le quartier (prise de repas, entretien du linge, participation à la vie sociale de l'EHPAD, participation à des ateliers dans le cadre de la prévention des risques liés au grand âge).

L'enveloppe retenue pour cette opération s'élève à environ 13 M€. Le personnel de l'EHPAD sera accompagné dans la mise en œuvre du changement à partir de 2017 par des ergonomes de l'Institut polytechnique de Bordeaux grâce à un appel à projet du FNP de la CNRACL. Au 31 décembre 2016, le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. Les 3 architectes lauréats ont été retenus.

► Des évaluations externes et internes ont été réalisées au sein des établissements et services (RAM, EHPAD, SPASAD) du pôle seniors afin d'adapter les pratiques professionnelles et de poursuivre l'amélioration continue liée à la gestion et au fonctionnement des structures et services. Afin de répondre à un besoin en remplacements réguliers des établissements et services et ainsi limiter le coût d'un recours à l'intérim pour ces derniers, il a été créé une équipe mobile de remplaçants titulaires. Les retours sont très positifs à ce jour.

► Pour le service de portage de repas un nouveau prestataire a été retenu. Une réflexion a été conduite sur un projet de location longue durée de véhicules pour le fonctionnement du service, afin de diminuer les coûts liés aux réparations et entretiens du parc automobiles actuel. En février, le nombre de tournées de distribution des repas est passé de 5 à 4 la semaine et à 3 le week-end, à effectif constant.

- En raison de l'adoption de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement, les **résidences pour personnes âgées (RPA) ont été requalifiées « résidences autonomie municipales » (RAM)**. Elles ont chacune signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) en décembre 2016 avec le Conseil départemental pour l'octroi d'un forfait autonomie leur permettant de financer des actions de prévention de la perte d'autonomie. Le projet de recherche intitulé « innovation et services pour l'incitation à l'activité physique des personnes âgées en établissement » s'est poursuivi. Des actions de prévention selon des thèmes (nutrition, hygiène, sommeil, hygiène buccodentaire...) ont été conduites au sein des 3 RAM.
- Dans le cadre d'un appel à projet Européen (Fit for Life) décliné en projet « destination bien être », une **réhabilitation du parc de la résidence Les Casseaux** a été mise en œuvre de décembre 2015 à juin 2016. Six agrès ont été fabriqués par les élèves du lycée Le Mas-Jambost et une terrasse a été créée à proximité de la salle à manger.
- La salle de restauration de la Résidence autonomie Émile Durkheim a été restructurée en juin 2016. La RAM Émile Durkheim et la RAM Cervières Imbert ont bénéficié de petits équipements. La réflexion engagée depuis 2015 s'est poursuivie quant à l'évolution des RAM Cervières-Imbert et Émile DURKHEIM en relation avec les préconisations prévues par la transformation des établissements en résidence autonomie et selon les axes définis dans par le schéma départemental de l'autonomie et les programmes de la municipalité (un projet de fusion est envisagé).
- Suite à l'appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), une **astreinte infirmière de nuit a été mise en place dans les 4 EHPAD** à titre expérimental depuis novembre 2015 pour une durée de 2 ans en vue de réduire les hospitalisations dites « évitables ».
- Les travaux de mise aux normes du désenfumage dans le cadre de la sécurité incendie ont été achevés à l'EHPAD Marcel Faure. Un kiosque a été installé dans le jardin de l'EHPAD Pr. Joseph de Léobardy et 2 tranches de travaux ont été conduites au sein de cet établissement avec suppression des chambres doubles en vue de la création de chambres simples et extension du bâtiment afin de répondre aux attentes des personnes âgées et de leurs proches et mise aux normes sécurité incendie en vigueur. Une étude a été conduite sur l'ouverture de la cuisine de l'EHPAD Le Mas Rome en liaison chaude à partir de 2017 afin de répondre notamment aux besoins spécifiques des résidents.
- 15 agents formés en novembre 2016 à la **méthode HUMANITUDE** à l'EHPAD Le Mas Rome. Le but est de réhabiliter les patients dans leur dignité, d'améliorer les relations entre patient et soignants pour une meilleure considération des personnes âgées et de leurs besoins. Fin 2016, la Direction général de l'agence régionale de santé (ARS) Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, a adressé un appel aux EHPAD de la région leur demandant d'effectuer un **recueil de la parole de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer** dans le cadre d'un projet visant à enrichir la relation entre les équipes des EHPAD et leurs résidents et ainsi permettre de poser un regard neuf sur cette maladie. La matière brute collectée permettra ainsi à de jeunes artistes d'écrire quatre pièces de théâtre différentes à l'occasion de résidences au premier semestre 2017. Elles donneront ensuite lieu à des représentations théâtrales dans les EHPAD et dans des théâtres et lieux de culture de la Nouvelle-Aquitaine. Trois EHPAD se sont portés volontaires pour participer à cette action : EHPAD Pr. Joseph de Léobardy, EHPAD Le Roussillon, EHPAD Le Mas Rome.

ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

chiffres clés

Convois organisés par le service

965

Accueils en chambre funéraire

698

Crémations

1 507

Contrats obsèques

259

nouvelles souscriptions

Contexte et enjeux

La compétence en matière funéraire est exercée par les communes, les maires disposant de pouvoirs de police importants en la matière, selon une législation qui a pris en compte l'évolution des pratiques et notamment celle de la crémation. Toutefois, si une partie de l'activité, comme la gestion et la police des cimetières, incombe en propre à la Commune, la possibilité d'organiser des convois funéraires est ouverte à d'autres opérateurs. Aussi, la régie municipale des pompes funèbres propose ses services dans un environnement concurrentiel, avec l'objectif de préserver un maximum d'activité.

Actions

Elles comprennent la gestion des équipements funéraires (entretien des cimetières, établissement des autorisations relatives aux sépultures, gestion de la chambre funéraire, du crématorium et du jardin du souvenir...) et l'organisation d'obsèques (autorisations, transports de corps, convois funéraires, inhumations, crémations, proposition de contrats obsèques...).



Objectifs

- Permettre la gestion des obsèques dans le respect des normes d'hygiène et de la volonté des défunts.
- Assurer à la régie municipale le maximum de prises en charge d'opérations funéraires.



Crématorium de Landouge

Salle d'exposition du service funéraire - Hôtel de Ville



FAITS MARQUANTS

On note une baisse de 8,2 % des **convois** organisés à Limoges ou à son départ. La part d'activité du service funéraire municipal sur ce segment est en légère baisse de 2,8 points. Le nombre total de convois effectué par le service est en baisse de 10 % et les recettes de 7,81 %.

Plus de 66 % des familles dont le défunt était domicilié à Limoges ont confié l'organisation des obsèques au service funéraire municipal (63 % en 2015). On constate néanmoins une diminution de la **part d'activité du service** concernant les défunts domiciliés hors Limoges puisqu'elle couvre 32,8 % de ces convois contre 44,2 % en 2015.

En ce qui concerne les convois funèbres au départ

d'autres communes ou pour des personnes décédées hors Limoges, le nombre est en hausse de 4,73 %.

L'activité de la chambre funéraire municipale est diminution de 7,05 %.

Le nombre de **contrats obsèques** est en augmentation de 13,6 % ce qui représente un montant total de contrats de 780 932,87 € et une indemnité de gestion de 41 526,01 € versée par la MUTAC, le partenaire de la Ville.

Alors que tous les opérateurs de pompes funèbres ont la possibilité d'assurer eux-mêmes les travaux de **fossoyage**, les agents municipaux réalisent toujours tous les creusements de fosses et 85,48 % des travaux d'inhumation.

L'activité du **crématorium** enregistre une augmentation de 5,53 % pour un montant de recettes de 812 854,05 € HT (+ 10,26 %).



OFFRE DE LOISIRS

Animer le territoire et créer du lien social en proposant une offre de loisirs adaptée à la diversité des publics et à l'évolution des pratiques

PROGRAMME 28

« PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS »

PROGRAMME 29

« ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE »

PROGRAMME 30

« OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES »

PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS

chiffres clés

Bfm

lecteurs dans les bibliothèques

38 4051 326 inscriptions payantes
27 9612 lecteurs habitant Limoges

prêts de documents réalisés

1 003 000demandes concernant le Limousin
et son patrimoine**4 300**

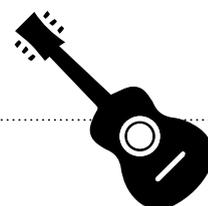
entrées dans les bibliothèques

510 000

Contexte et enjeux

Comme toutes les collectivités territoriales aujourd'hui en France, la Ville joue un rôle moteur dans le domaine de la culture, par la gestion de grands équipements, par le nombre croissant de ses initiatives propres ou par sa contribution à la création et à la diffusion culturelle avec un soutien apporté à plus de 150 associations.

Au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les connaissances de chacun, l'action culturelle de la Ville constitue un élément essentiel du développement local avec des retombées économiques significatives, contribue à l'attractivité du territoire et à la cohésion sociale. La démocratisation de la culture implique de nouvelles approches, à la fois la recherche d'un élargissement de la base sociale du public à partir de l'offre « conventionnelle » mais aussi une diversification des contenus de la notion de culture en tenant compte des nouvelles pratiques (« musiques actuelles », « culture de l'écran »...). Par ailleurs, les tensions sur les ressources financières de la collectivité impliquent de gagner en efficacité par la transversalité des actions. Plus encore que dans le domaine sportif, se pose aussi la question des charges de centralité et de la tarification. En effet le rayonnement de ses grands équipements (musées, opéra, conservatoire, bibliothèques) est régional, voir au-delà, alors que seuls les contribuables de Limoges participent à leurs coûts de gestion, les autres collectivités n'ayant participé qu'aux dépenses d'investissements (construction, extension et rénovation) et l'intercommunalité n'intervenant quasiment pas dans le champ culturel.



Objectifs

- Contribuer à l'épanouissement culturel des citoyens.
- Soutenir les initiatives de création et de diffusion artistiques.
- Participer à l'attractivité du territoire.



Spectacle son et Lumière

Fête du livre

nombre d'auteurs accueillis
367

élèves ayant bénéficié d'une
rencontre avec un auteur dans leur
classe
2 900

rencontres auteurs - tout public
(conférences, débats...)
33

CCM

119
spectacles présentés

182
représentations (dont 44 pour le
CCM John-Lennon)

35 056
spectateurs
(dont 13 822 pour le CCM John-Len-
non et autres lieux partenaires)

846
abonnés aux CCM

Actions

Ce programme est presque exclusivement mis en œuvre par la direction de la culture et du patrimoine et certains des établissements qui en relèvent (bibliothèques, centres culturels, musées, conservatoire) en relation avec les associations culturelles. Certaines actions s'inscrivent dans le cadre d'une coopération avec les autres collectivités ou relèvent d'un contrôle scientifique de l'État.

Il comporte 3 sous-programmes :

- le premier regroupe toutes les actions culturelles d'initiative municipale en matière d'arts plastiques et décoratifs, de lecture et d'offre

documentaire, de spectacles vivants au sein des équipements ou en plein air et de cinéma,

- le second comprend les actions de sensibilisation et de médiation culturelle comme l'e-music box, le dispositif « passerelle culturelle »,
- le troisième regroupe les dispositifs de soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle (soutien technique et financier aux associations, mise à disposition de locaux à vocation culturelle, de salles de spectacles et de personnels, accueil de spectacles à l'Opéra de Limoges et dans les CCM...).

FAITS MARQUANTS

Arts plastiques et décoratifs

► 4 expositions d'art plastique d'accès libre ont été présentées durant la saison dans les CCM :

- Jean-Paul Sportiello : *Comment ça vient et jusqu'au ça va* - peinture,

- Laurent Philippe - photographies,

- Jais Elalouf : *Mouvement Psychédélique* - art visuel dans le cadre du festival Psyké Déklik,

- Baya - peinture.

► Du 19 mars au 19 septembre au cœur du quartier de la Cité l'ensemble des grands formats de l'artiste Marc Petit (74 au total), ont été présentés pour la première fois au public en plein air, à titre gratuit.

Lecture publique

► En termes d'activité de la Bfm le nombre de prêts de documents réalisés est stable par rapport à 2015, grâce à l'ouverture de la Bfm Aurence dont les prêts ont progressé de 48 % par rapport

à 2015. Pour la même raison la fréquentation est en hausse de 11 % sur le réseau Bfm. La tarification mise en place en novembre 2015 concerne seulement 3 % des usagers fréquentant la Bfm. Elle n'a pas donc eu d'impact majeur sur l'activité, mais on observe toutefois une baisse de 1 000 lecteurs de plus que celle constatée depuis plusieurs années.

► Suite au legs du fonds Jean Marie Masse, la Bfm a engagé un travail sur la conservation et la valorisation de cette collection de disques, photos, notes personnelles... autour du jazz. La Bfm a complété le fonds de l'auteur haïtien René Depestre en achetant plus de 200 lettres de avec des personnalités et intellectuels de renom, des ouvrages dédicacés ainsi que des articles de la presse cubaine.

Un travail important a été réalisé sur les fonds Marcelle Delpastre, Jean-Marie Siméonin et Antoine Perrier. Des documents anciens ont été prêtés pour 6 expositions dont le Graduel de Fontevault au Musée des Beaux-Arts de la Ville de Tours.

► 6 séances de Trésors de la Bfm et 5 expositions ont été organisées au sein de la Bfm centre-ville.

Fréquentation de la Journée Urbaine

13 311
personnes

Fréquentation Son et Lumière

6 200
personnes

Compagnies accueillies pour le festival Danse Émoi

15

Évènements organisés sur le réseau Bfm

345

(12 000 personnes accueillies - hors fréquentation des expositions)

Un partenariat a été engagé avec l'association régionale des amis du Limousin (participation à la première édition du Prix littéraire de l'ARAL).

Un travail a été engagé sur le site de la Chapelle de la Règle, notamment sur le fonds du séminaire qui a été installé au rez de chaussée pour une meilleure visibilité de ces ouvrages et pour assurer à terme un accueil des chercheurs.

► L'ateliers d'initiation et de perfectionnement aux outils de bureautique et de l'internet de la Bastide n'a pas fonctionné en 2016 mais sera à nouveau ouvert en mars 2017.

► Parmi les moments forts de la **Fête du livre** sont à noter le grand entretien avec l'invité d'honneur Yasmina Khadra, Limoges Philosophe ! avec Gilles Vervisch et 320 élèves d'établissements scolaires de Limoges et des alentours, une lecture musicale avec Clémentine Célerié accompagnée de son fils à la guitare, une rencontre des classes

d'Hypokhâgne avec Noëlle Chatelet ou encore une surprise concoctée par le jeune chœur du conservatoire à l'attention de Louis Chedid lors de son grand entretien.

Ce fut aussi la 1^{re} édition de la remise du prix Régine Deforges à la lauréate Astrid Manfrédi qui a permis un écho national à la manifestation. 5 autres prix ont été décernés : sur la jeunesse Prix Val de l'Aurence, Izzo, Coup de Cœur Jeunesse, le prix BD et le prix Cœur de France.

Spectacle vivant

► La **Journée Urbaine** s'est déroulée le samedi 2 juillet au Jardin d'Orsay. La programmation musicale proposée en collaboration avec l'association Horizons Croisés a permis de présenter : DJ So One (DJ issu de la scène locale), Faada Freddy, Hyphen Hyphen (lauréat de la victoire de la musique « révélation scène »),



Exposition Marc Petit

Soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle

associations culturelles soutenues

80

budget total alloué aux subventions

659 800 €

Opéra de Limoges

69 317

spectateurs pour 94 représentations

115

actions culturelles

Caribbean Dandee (Joey Star et Nathy).

Comme toujours, les battles de hip hop ont été organisées l'après-midi avec l'association Multifa 7, mais des nouveautés sont venues émailler cette 9^e édition : ateliers participatifs de graff, déambulation sportive de l'association Limoges Parkour.

► Tous les soirs de 22h30 à 01h00 du 14 au 31 juillet un **spectacle son et lumière** a été projeté sur la façade du musée des Beaux-Arts sur le thème du rayonnement de l'abbaye Saint Martial de Limoges du IX^e au XII^e siècle.

► Ont été organisés :

- la 18^e édition du festival **Danse Émoi**,
- le « concert des Cités Unies », évènement musical international organisé en biennale à Limoges avec de jeunes musiciens des conservatoires et écoles de musique de plusieurs de nos villes jumelles et du conservatoire de Limoges,
- le Concours international de harpe.

Programmations diverses

Les temps forts des animations culturelles à la Bfm ont été :

- des expositions d'envergure dans le hall de la Bfm centre-ville : *2 siècles d'Histoire sociale en Limousin* du 6 février au 16 avril qui a mis en valeur la place du mouvement ouvrier et coopératif en Limousin, *Les sens du bois, les éditions Tarabuste*, et *Jan Krizek* en partenariat avec le Frac Limousin,
- des rencontres avec des auteurs parmi lesquels on citera Boualem Sansal accueilli en partenariat avec le Festival des Francophonies, Olivia Rosenthal...
- 3 concerts dans le cadre du festival Eclat d'émail mais aussi Mathieu Boogaerts et des artistes

régionaux.

Soutien aux structures culturelles

► En plus de l'attribution de subventions aux associations culturelles, la Ville a apporté un soutien technique à une trentaine d'associations, notamment le Festival international de claquettes, les Ostensions, le festival d'art de rue Urbaka, la Recycling Party, le festival des Francophonies en Limousin, Jazz éclats d'émail festival, le Reggae empire festival.

► Un **co-financement de l'Opéra de Limoges** lui a permis de conduire ses actions de production et de diffusion artistiques. Au moment où le périmètre régional s'agrandit, l'identité lyrique de l'Opéra de Limoges s'est affirmée ; il se positionne comme le second opéra de la nouvelle région aux côtés de l'Opéra national de Bordeaux. Le mode de gestion en régie personnalisée a été mis en place. Le mécénat d'entreprises a été développé de façon significative (20 entreprises ou fondations). La mise en œuvre de nouvelles coproductions a favorisé le rayonnement artistique de l'opéra de Limoges :

- tournées de ses équipes (chœur notamment),
- résidences de création musicales (Roland Auzet) et scéniques (LE LAB),
- création mondiale de HIP 127 de Roland Auzet. Le **Festival russe** de janvier-avril a rencontré un vrai succès populaire : 8 propositions (opéra, ballet, symphonique, récital, chœur, musique de chambre, jeune public, soirée électro, création) et 10 000 spectateurs !

Le projet de « Cendre et d'or », création de théâtre musical avec 115 enfants de 3 écoles de la Ville et de l'agglomération, s'est enraciné chaque semaine dans les classes (pratique vocale et corporelle) et a reçu le label de l'UNESCO.

ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE

chiffres clés

Associations sportives locales ayant bénéficié d'une subvention de fonctionnement 2015/2016

60

Montant des subventions annuelles de fonctionnement

77 617 €

Heures d'utilisation des terrains

29 729

Heures d'utilisation des gymnases

96 377

Montant à la charge de la ville pour le gymnase H. Normand

2 670 000 €

Contexte et enjeux

Activité de divertissement et de maintien en forme, le sport connaît une évolution notable, à la fois une augmentation globale des pratiques et l'engouement pour les activités individuelles de pleine nature. L'enjeu des activités sportives est fondamental pour une ville et va bien au-delà de la satisfaction des attentes individuelles.

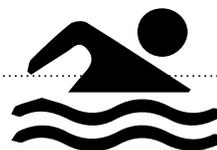
Elle implique la mise à disposition d'équipements adaptés, au nombre de 116, qui permettent de pratiquer 70 disciplines à Limoges. Si la plus large accessibilité peut être un gage de fréquentation et d'efficacité des moyens de gestion engagés dès lors que ces équipements n'ont pas d'équivalent dans le département, la question de la tarification se pose pour les pratiquants qui ne contribuent pas à leur entretien en tant que contribuables locaux.

Au-delà de la dépense physique et de ses bienfaits individuels, de nouvelles préoccupations collectives se font jour : la prévention et la promotion de la santé, l'éducation au sport et par le sport, la socialisation et le maintien du lien social -notamment intergénérationnel-, la mixité ou la lutte contre l'exclusion. Sous réserve d'une bonne gestion, l'engagement associatif et le bénévolat - en nette augmentation - constituent un levier fondamental dans la mise en œuvre des réponses institutionnelles à ces problématiques. A côté du sport de masse, le sport de haut niveau a un impact sur l'emploi et constitue un facteur de fierté et d'attractivité qui justifie un engagement public, lequel doit toutefois être proportionné à l'évolution des capacités financières de la Ville.

Actions

Mis en œuvre en relations étroites et constantes avec les clubs sportifs, les établissements d'enseignement et les centres de loisirs, ce programme comporte deux volets :

- des actions de soutien logistique et financier aux pratiques sportives (exploitation et mise à disposition d'équipements sportifs, soutien technique et financier à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales, aux saisons sportives des grands clubs, financement du mouvement sportif local),
- les animations sportives organisées par la Ville (animations de découvertes par le sport et d'apprentissage sportif, séjours de pleine nature à vocation sportive).



Objectifs

- *Gérer et adapter l'offre d'équipements sportifs municipaux aux besoins sportifs des différentes catégories d'usagers.*
- *Favoriser la pratique sportive comme vecteur de lien social et pour son rôle éducatif.*
- *Soutenir les activités des clubs sportifs locaux y compris le sport de masse.*

Golf municipal

23 175

passages / an

322 heuresd'initiations pour les élèves de la
Ville de LimogesEntrées dans les piscines
municipales**255 482**élèves concernés par l'apprentissage
de la natation en milieu scolaire**2 600**

FAITS MARQUANTS

► Le **budget de fonctionnement** alloué pour 2016, 2 548 M€ hors coûts de personnel, a été réduit de 11,5 % par rapport à 2015. Plusieurs évolutions relatives aux équipements ont eu une incidence budgétaire :

- la mise en service d'un nouvel équipement en février 2016 (gymnase Henri Normand),
- la fermeture définitive en juillet de la piscine de Beaubreuil.

► Le budget d'investissement 2016 était de 2,13 M€ contre 3,36 M€ en 2015, soit une baisse de - 36 %. Les **principales opérations d'investissement** ont porté sur :

- la reconstruction du terrain de football d'Auzette avec éclairage (750 000 €),
- l'installation d'une clôture occultante autour du terrain d'honneur de Saint-Lazare (80 000 €),
- des travaux d'amélioration du patrimoine bâti (patinoire, gymnases - 300 000 €),
- l'acquisition de matériel et mobilier sportif, contrôle d'accès / gymnases (200 000 €).

► Le **gymnase Henri Normand** a été ouvert le 12 février. Cet équipement d'une capacité de 1 053 places (843 places assises + 210 places debout en haut des tribunes), est composé :

- d'une aire de grand jeu de 800 m² (handball, futsal) équipée des tracés de 2 terrains mini-handball dans la largeur, de 5 terrains (tracés permanents) de badminton et des emprises pour poteaux de tennis et volley-ball,
- d'un dojo pour pratique des arts martiaux,
- de 4 grands vestiaires / 2 vestiaires arbitres,
- d'un bureau pour le club résident (LH87) et d'une salle polyvalente pour réunions et réceptions d'après match,
- d'une infirmerie et d'un local de contrôle antidopage.

► La Ville de Limoges et l'Éducation nationale ont signé en février 2015 une convention de partenariat pour permettre **l'enseignement de la natation dans les écoles de Limoges**. Auparavant, l'enseignement sur le temps scolaire était exclusivement dispensé par les enseignants des écoles primaires. Les maîtres-nageurs sauveteurs, à présent agréés, ont assisté et apporté leurs compétences spécifiques, dans les conditions réglementaires en vigueur, auprès des enseignants et des parents bénévoles.

Nombre de participants
aux animations

mercredis sportifs
320 jeunes inscrits pour
3 345 présences

Sportez-Vous Bien à Limoges
2 021

Limoges Grandeur Nature
2 363

les Printemps sportifs
215

Limoges Fête le Tour
700
 participants dont 305 à la
 randonnée

L'enseignement a porté prioritairement sur les élèves de cycle 2 des classes de CP, CE1 et CE2. Ainsi, les écoles qui n'avaient pas suffisamment de parents agréés pour accompagner les élèves ont pu revenir à la piscine du fait de la présence d'un MNS. Sur les deux années de partenariat écoulées, les progrès constatés pour les élèves non nageurs sont importants. Ils participent à la réalisation de l'objectif fixé par la Ville de Limoges qui est de permettre au plus grand nombre d'élèves d'acquérir l'attestation scolaire du savoir nager au plus tard en 6^e.

► 11 clubs omnisports ou unisports ayant atteint un niveau de compétition national ont conclu avec la Ville de Limoges une **convention de partenariat** pour un montant total en 2016 de 227 780 € (ASPTT Limoges, Limoges Athlé, Limoges Landouge Foot, Alliance Judo Limoges, CAPO Limoges, AS Bad 87, Handisport Limoges, Landouge Loisirs, auxquels il faut ajouter 3 nouveaux clubs pour la saison 2016/2017, le Cercle d'Escrime de Limoges, le Limoges Etudiants Club et l'AS Legrand Omnisports). De **nouveaux critères** ont été appliqués à partir d'octobre 2016 pour pouvoir bénéficier d'une **subvention de fonctionnement** annuel en 2016/2017, avec notamment :

- l'affiliation à une fédération sportive nationale,
- un nombre de licenciés minimum afin d'éviter l'émiettement des subventions et notamment de celles inférieures à 300 euros,
- la prise en compte de la pratique de «loisirs» et des licenciés «bénévoles non pratiquants»,
- l'âge des licenciés,
- la catégorie et le niveau de pratique des licenciés,
- l'implication dans des actions sport santé et d'accessibilité à la pratique sportive,
- le niveau de l'encadrement,
- le projet sportif du club et sa pertinence,
- la propriété ou la location d'une salle de sport ou d'un gymnase.

Il n'y a plus désormais qu'une seule catégorie

de subvention de fonctionnement annuel. Une prime à la fusion de clubs a été mise en place afin d'inciter à la mutualisation.

► Le **soutien aux manifestations sportives** (hors grands événements et clubs relevant du programme 7) est de 269 923 € en 2016 contre 498 775 € en 2015, soit une réduction de 45 %. Celle-ci est principalement due à :

- la non-reconduction en 2016 des Boucles de la Porcelaine et du Festival des sports à Saint-Lazare,
- la tenue d'événements exceptionnels en 2015 qui n'ont pas été compensés en 2016 (Championnats de France de Natation, finale de PRO A du CSP, championnats du Monde de basket UNSS et d'escrime vétérans, un championnat d'Europe de boxe),
- mais aussi une demande moindre en aide et en matériel des clubs, conséquence progressive de l'application des nouvelles mesures de la délibération de juin 2015.

► Le nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires fréquentant l'opération les **Mercredis Sportifs** est évalué pour la première période 2016/2017 à 35 % (contre 37 % pour l'année 2015/2016).

► Dans le cadre des ateliers périscolaires 2015/2016 organisés 12 ateliers sportifs ont été proposés pour la première période, 11 ateliers sportifs pour la deuxième période et 4 ateliers sportifs dans le cadre du PRE.

► Organisée pendant les vacances scolaires, **Sportez-Vous Bien à Limoges** est toujours très apprécié des jeunes âgés de 6 à 16 ans. La proportion de jeunes issus des quartiers prioritaires fréquentant l'opération Sportez-Vous Bien est évaluée pour l'été 2016 à 15 % (contre 11 % pour l'été 2015).

► En terme d'animation, trois opérations

majeures ont été plébiscitées par les limougeauds dans le cadre de l'opération « Activez votre vie, osez le sport » :

- les **Printemps Sportifs**, animation en direction des plus de 50 ans non licenciés qui connaît une fréquentation en hausse sensible depuis sa création en 2014.

- **Limoges Grandeur Nature** : la 12^e édition de Limoges Grandeur Nature s'est déroulée le dimanche 25 septembre, sur les bords de Vienne à Limoges. Cette manifestation sportive gratuite privilégie la pratique intergénérationnelle en proposant une découverte et une pratique d'activités sportives et de santé (plus de 40 activités sportives différentes). « Limoges Grandeur Nature » participe à la promotion des activités des clubs et des partenaires institutionnels présents et favorise la découverte des espaces publics de la Ville dans une ambiance familiale et conviviale. C'est également un

moment privilégié pour sensibiliser la population aux bénéfices d'une pratique sportive régulière sur la santé tout en préservant l'environnement.

L'édition 2016 a confirmé la « bonne santé » de cette opération. A souligner que cette manifestation est de plus en plus appréciée et fréquentée par les personnes handicapées.

- L'opération « **Limoges Fête le Tour** » a proposé le samedi 4 juin 2016, au Champ de Juillet, une animation où le vélo était à l'honneur. Il s'agissait de promouvoir les activités du cyclisme, de créer un temps fort en centre-ville, de valoriser le dynamisme de la ville de Limoges et de préparer les limougeauds à accueillir les étapes du Tour de France prévues pendant l'été. 9 associations, 3 services municipaux, 2 prestataires de services, 1 troupe d'intermittents du spectacle, 1 ludothèque, soit 55 intervenants, ont contribué à la réussite de cette opération.



Limoges Fête le Tour - Champ de Juillet

OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES

chiffres clés

Activités des ateliers dans les Centres culturels

adhérents

3 472

(2 641 résidant à Limoges, 831 hors Limoges)

activités différentes

163

réparties sur 421 séances

stages (week-end, vacances...)

116

volume d'activité global (nombre de participations payées)

5 157

Contexte et enjeux

L'allongement de la durée de vie, conjugué à l'abaissement progressif de l'âge de la retraite, à la réduction du temps de travail et l'allongement des congés, mais aussi aux périodes de chômage ont libéré des plages de temps libre inconnues auparavant. C'est sur la Ville que repose la plus grande part de la responsabilité de la politique de loisir, soit directement, soit par son soutien au monde associatif, car elle représente l'échelon le plus proche des citoyens.

Mais l'allongement du temps disponible ne signifie pas pour autant une augmentation uniforme du temps consacré aux loisirs. Aussi, ce programme entend apporter des réponses collectives à des besoins notablement différents selon les tranches d'âges et l'origine sociale, qui dépassent le cadre des seuls loisirs sportifs et culturels. Alors que le lien social se distend, la Ville entend favoriser les rencontres entre générations et entre citoyens de diverses origines afin que chacun se sente appartenir à une même communauté de vie.

Actions

Ce programme comprend des accueils de loisirs pour les écoliers, des loisirs pour adolescents, l'organisation de séjours de vacances (pour les jeunes et les seniors), les ateliers et stages proposés dans les CCM.

Depuis la mise en vente de la colonie de vacances de Saint-Trojan, les séjours pour les enfants et les jeunes sont organisés dans des structures de vacances situées dans différentes régions. Destinations de 2016 : Bretagne, bassin d'Arcachon, Lioran, Méditerranée, Lozère et Ardèche.



Objectifs

- Proposer une offre de loisirs créatifs adaptée aux possibilités contributives des ménages.
- Utiliser les temps de loisirs pour participer à l'apprentissage des règles de vie commune, à l'éducation à l'environnement.
- Rompre l'isolement de certaines catégories d'habitants.
- Maintenir et reconstituer des liens sociaux.

FAITS MARQUANTS

Accueils de loisirs

périscolaires du mercredi

12 001

journées-enfants réalisées
soit + 23,1% par rapport à 2015

des vacances

12 920

(journées-enfants)

Séjours pour les enfants
et ados

421

participants

Séjours pour les seniors

170

participants

► La mise en place et le pilotage par la Ville et la Caisse d'allocations familiales d'un **observatoire des accueils de loisirs** en 2016 vont permettre de mieux connaître l'ensemble des accueils de loisirs sur la commune et d'en soutenir le développement tout en valorisant leur offre. L'offre de loisirs du mercredi s'est étoffée en 2016 avec l'ouverture d'un 7^e accueil de loisirs périscolaire à Landouge. Cette offre séduit de plus en plus les familles et connaît une augmentation de la fréquentation de 19,1 % en 2016 après avoir connu déjà une hausse de 10 % en 2015.

L'ouverture de l'**accueil de loisirs de Beaublanc** à Noël pour les enfants a été renouvelée pour la deuxième année en 2016. Le nombre de places a été porté à 84 contre 48 l'année précédente. 655 journées enfants ont été réalisées.

Un accueil-ados (14-17 ans) a été ouvert sur le site de Beaublanc à partir de l'été et aux vacances d'automne. 231 journées-enfants ont

été réalisées, ce qui représente une hausse de 30 % de l'activité réalisée pour cette tranche d'âge en 2015 au Mas-Éloi.

L'offre des **mini-séjours thématiques au Mas-Éloi** durant l'été a été redéfinie. Cette nouveauté a entraîné une progression de l'activité de 25 % par rapport à 2015.

L'accueil de loisirs de vacances a globalement connu une progression de 6,7 % par rapport à 2015.

► Une nouvelle organisation des inscriptions **ateliers et stages des CCM** est intervenue en septembre, avec, sur un samedi, à la fois les inscriptions des enfants et des adultes.

2 188 visiteurs ont découvert l'exposition des œuvres réalisées dans les ateliers des CCM durant la saison 2015-2016. Cette 1^{re} édition, présentée au pavillon du Verdurier, a permis d'attirer un public nouveau.

► 5 **séjours seniors** (8 jours-7 nuits) ont été organisés en collaboration avec l'Agence nationale des chèques vacances. Destinations proposées : méditerranée, Alpes, Vendée et Lacanau. Une animatrice du service accompagne les participants. Son rôle sécurisant a été très apprécié.



Centre de loisirs de Beaublanc



SOLIDARITÉ

*Lutter contre les ruptures sociales et les ségrégations
physiques et territoriales*

- PROGRAMME 31 — « CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI »
- PROGRAMME 32 — « ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET CELLES QUI SOUFFRENT D'UN ISOLEMENT SOCIAL IMPORTANT »
- PROGRAMME 33 — « CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL »
- PROGRAMME 34 — « LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT »
- PROGRAMME 35 — « REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ »
- PROGRAMME 36 — « CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS »
- PROGRAMME 37 — « ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS »

CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

chiffres clés

Nombre de jeunes en mission dans le cadre de Jobs actions jeunes

504

Jours de missions effectués

1 725

Aide versée aux associations intermédiaires

188 000 €

Soutien financier de la Ville pour les emplois d'avenir

45 000 €

Contexte et enjeux

Le marché du travail souffre depuis des années d'une situation particulièrement dégradée à Limoges puisque les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche représentaient 14 % des actifs recensés dans la commune en 2012, soit un indice de chômage 2 fois plus élevé qu'en moyenne nationale. Les jeunes actifs y sont plus fortement touchés par le chômage puisque les moins de 25 ans en recherche d'emploi représentaient 1/4 d'entre eux contre 1/5 en moyenne nationale. Paradoxalement les jeunes limougeauds de moins de 25 ans sont pourtant en proportion plus diplômés qu'en moyenne nationale, ce qui pose inévitablement la question de l'adéquation entre le type d'emploi proposé et les formations mais aussi celle de la connaissance des opportunités de travail.

Bien que les interventions économiques et la formation professionnelle ne relèvent pas de son champ de responsabilité, la Ville se doit donc d'agir pour soutenir l'accès des jeunes au marché de l'emploi.



Objectifs

- Proposer des solutions d'emplois aux jeunes peu ou pas qualifiés.
- Les informer sur les possibilités d'emploi.
- Participer à leur qualification.

Actions

La Ville engage plusieurs actions directes comme les « emplois d'avenir », le dispositif « Jobs actions jeunes », les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Ses dépenses d'investissement ont également des répercussions positives pour l'activité économique locale et donc l'emploi. La collectivité maintient son niveau d'engagement sur les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Elle prévoit une forte mobilisation en 2017 avec les travaux PRUI de La Bastide.

Atelier cuisine - Épicerie sociale et éducative



FAITS MARQUANTS

Afin de permettre une meilleure adaptation dans les structures d'accueil et de répondre à l'augmentation des dépenses liées au quotidien, le **dispositif Jobs actions jeunes** offre la possibilité d'effectuer 3 jours consécutifs de mission.

La mise en place de la garantie jeunes conduit à une baisse du nombre de jeunes orientés, celle-ci étant compensée par la réalisation de mission de 3 jours (au lieu de 2 en 2015).

On note toujours une implication des jeunes, dont certains restent bénévoles dans les associations. Jobs Actions Jeunes reste l'unique activité pour la majorité d'entre eux.

La **mise en place de l'épicerie sociale et éducative** a été l'occasion :

- d'ouvrir un chantier d'insertion pour 4 emplois. Il s'agit des métiers suivants : magasinier, caissier et agent d'entretien des locaux,
- d'ouvrir un partenariat avec l'école d'esthétique ETEPEC pour l'animation d'atelier

esthétique, ce qui permettra d'en faire un lieu d'apprentissage.

Un appel à projet a été proposé en mai 2014 et a permis de soutenir le **recrutement de 10 personnes en emploi d'avenir** à hauteur de 5 000 € par an et par poste dans la limite de 3 ans maximum.

Enfin, et toujours pour soutenir l'emploi des jeunes les plus éloignés de l'insertion professionnelle, la Ville de Limoges a continué d'assurer le **financement de l'association intermédiaire ATOS** pour la mise à disposition d'emploi d'avenir au sein de ses services. Grâce à ce soutien, 6 jeunes ont ainsi pu intégrer différents services et mettre le pied dans le monde du travail.

L'aménagement du parc de la résidence Les Casseaux a bien été réalisé avec la création d'un **parcours de santé en partenariat avec un lycée professionnel Le Mas Jambost**, établissement qui détient un savoir-faire dans le domaine de la menuiserie ce qui permettra d'en faire un lieu d'apprentissage.



ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES

chiffres clés

Permanence d'accueil

567

personnes reçues

4 275

appels téléphoniques traités dont 2 163 des partenaires

Élections de domicile en cours au 31 décembre

311

Aides facultatives

4 221 accordées

pour un montant total de

284 977 €

Prêts sociaux

208 accordés

pour un montant total de

215 119 €

Contexte et enjeux

En termes de niveau de vie moyen Limoges est dans une situation comparable à celle de villes universitaires comparables. Cependant l'écart avec le revenu médian national s'est accentué entre 2008 et 2012 et surtout la diminution des revenus des ménages les plus fragiles est plus nette qu'ailleurs. Les personnes pauvres (21 % de la population) sont deux fois plus qu'ailleurs des jeunes de moins de 30 ans. Le nombre de ménages allocataires dépendants à 50 % ou plus des prestations sociales a augmenté de 11,3 % entre 2009 et 2012. Ce constat permet de mesurer l'ampleur et l'accroissement des besoins des catégories les plus défavorisées.

Actions

Les réponses apportées par la Ville vont donc bien au-delà des dispositifs légaux mais la plupart des actions de ce programme visent à permettre aux personnes aidées à se réinsérer et à se prendre en charge.

Cet effort de solidarité s'exprime aussi vis-à-vis de populations de zones déshéritées de la planète par la mise en œuvre de l'expertise municipale en matière de gestion de l'eau et des bâtiments scolaires, de l'état civil, toujours avec le souci de permettre aux bénéficiaires de se prendre en charge à terme.

Le premier volet concerne l'action sociale locale (accueil information et orientation sociale, action sociale légale, aide sociale facultative, micro-crédit, accompagnement socio-éducatif de rue).

Le second volet concerne des actions directes de coopération décentralisée et des aides financières à des projets associatifs.



Objectifs

- *Faciliter l'accès aux droits sociaux.*
- *Lutter contre l'exclusion en apportant des aides constructives et durables.*

Micro crédits

76 demandes instruites

19 accordées pour un montant de
48 700 €

Prêts sociaux

76 en cours (depuis avril)

pour un montant engagé du 1^{er} avril
au 31 décembre de
48 700 €

Marginaux suivis

115dont 35 accompagnés pour
débuter un parcours de soin
psychiatrique et somatiqueSubvention d'investissement
pour l'hôpital de M'bour**10 000 €**Associations locales à
caractère social
subventionnés**62**pour un montant de
152 920 €

FAITS MARQUANTS

En termes d'accueil, d'information et d'orientation sociale, on note **une demande croissante de personnes en situation irrégulière** non prises en charge par les institutions compétentes et des demandes d'hébergement en hausse alors que les dispositifs locaux sont saturés.

Concernant l'obligation de **domiciliation** pour tout public sans domicile stable qui justifie d'un lien avec la commune, trois nouveaux décrets publiés en mai 2016 sont venus élargir la notion de lien avec la commune à une notion de séjour et/ou l'intention d'y mettre en place une activité socio-professionnelle ou médicale.

En matière d'aide sociale facultative, 2016 a été marquée par la **réécriture du Règlement de l'aide facultative** validé en Conseil d'administration du CCAS le 24 mars 2016, la modification de la gestion des prêts sociaux et l'ouverture d'une régie de recettes, la modification du dispositif « Accompagnement social éducatif et budgétaire ».

La mise en place d'une **Épicerie sociale et éducative** a constitué un temps fort de l'année. Avec ce dispositif, la Ville de Limoges propose aux usagers une gestion motivante de leurs dépenses alimentaires en leur offrant la possibilité de réaliser des économies avec pour objectif la réalisation d'un projet précis. Accompagnés dans leur démarche de gestion budgétaire, les bénéficiaires peuvent ainsi donner vie à un projet défini au préalable avec un travailleur social référent (assistance sociale de secteur, de la mission locale, de l'UDAF...). L'utilisateur bénéficiaire signe un contrat d'engagement conditionné par un suivi personnalisé et ne paye qu'entre 10 et 30 %

de leur valeur réelle les produits qu'il achète à l'Épicerie pendant tout le temps nécessaire à la réalisation de son projet. Enfin, le bénéficiaire doit également participer à des ateliers thématiques et pédagogiques (exemples : aide aux démarches administratives, réalisation d'économies d'énergie ou encore information aux consommateurs...) permettant de renforcer son autonomie.

Avant le 1^{er} avril 2016, les prêts sociaux remboursés par l'usager s'effectuaient par virement à la Trésorerie municipale qui avait en charge la gestion. Les délais de traitement et de poursuite étaient très longs et tardifs, de plus ce mode de traitement ne permettait pas d'assurer un accompagnement social et budgétaire. Aussi une régie de recettes a été créée afin de pouvoir assurer **une gestion directe des prêts sociaux** par le CCAS.

De nouvelles dispositions ont été mises en œuvre pour l'accompagnement **socio-éducatif de rue à destination d'un public marginal et désocialisé** en centre-ville :

- mise en place d'ateliers de mise en activités,
- développement du partenariat avec le service Centre de sécurité urbaine (CSU) et la Police municipale,
- partenariat avec Limoges Habitat concernant des situations de marginalisation dans leur parc mais aussi de parties squattées ,
- mise en place de « tournées » de l'équipe une fois par mois et sur signalement plus tardives,
- Co-animation d'un espace de concertation dans le cadre du Contrat local de santé mentale.

En matière de coopération décentralisée un **soutien financier est apporté à la construction d'un hôpital de jour dans la commune sénégalaise de M'Bour** (180 000 habitants) dont une délégation conduite par son maire a été reçue.

CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL

chiffres clés

Sinistres gérés en termes de relogement d'urgence

6

Bénéficiaires de l'allocation de logement temporaire

148

jeunes orientés

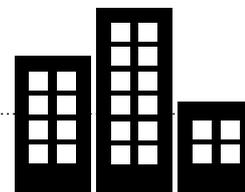
52

jeunes hébergés

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges concentre l'essentiel de l'offre locative sociale de son agglomération. Cette offre locative est essentiellement concentrée sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Un enjeu de rééquilibrage de l'offre locative sociale existe à l'échelle de l'agglomération mais également de la commune. Une politique municipale de territorialisation de la production de l'offre locative sociale a ainsi été définie. Cette politique se traduit règlementairement par le biais du Plan local d'urbanisme et financièrement par le biais d'un soutien à la production de logements locatifs sociaux neufs.

La requalification de l'offre locative existante constitue un second enjeu auquel il s'agit de répondre. La ville y répond par sa contribution aux programmes de renouvellement urbain au travers de son action sur la requalification des espaces publics mais également de subventionnement d'opérations de résidentialisation et d'amélioration de la qualité de service dans les immeubles concernés. Elle y répond aussi par le biais des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont les contre parties portent sur des opérations plus ponctuelles d'amélioration de qualité de service ou de résidentialisation ainsi que d'actions visant à favoriser la présence humaine sur les quartiers. Enfin, en accordant ses garanties d'emprunt sur les opérations de construction ou de rénovation de logements sociaux, la ville bénéficie de droits de réservation sur le parc social considéré. Il lui est ainsi possible d'être un acteur de poids dans les équilibres de peuplement des quartiers visant à concilier nécessaire accueil des populations précaires et lutte contre la concentration spatiale des difficultés sociales.



Objectifs

- Apporter un logement temporaire aux personnes qui en sont démunies.
- Favoriser et faciliter l'accès au logement.
- Réorienter l'offre locative.
- Promouvoir l'accès à la propriété.

Actions

Plusieurs services mettent en œuvre les actions de ce programme, qu'ils aient une vocation sociale affirmée, gèrent le patrimoine municipal ou concourent à la définition et à la réalisation de programmes de logements.

Il se divise en trois sous-programmes :

- gestion de l'hébergement d'urgence,
- facilitation de l'accès au logement (allocation de logement temporaire, gestion des demandes de logement social et du patrimoine locatif municipal),
- orientation de l'offre de logement (garanties d'emprunts pour les programmes de logements sociaux, diversification de l'habitat).

Usagers reçus pour une
demande de logement social

3 797

Appels téléphoniques reçus

1 725

Demandes enregistrées

1 155

Attributions de logement sur
le contingent municipal

52

Nombre d'emprunts garantis

408

Dette garantie en capital

231 656 €

Nombre de bailleurs

8

FAITS MARQUANTS

Un **sinistre** particulièrement grave (avec décès de personnes) est survenu en 2016. Le Fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU) a été sollicité et plusieurs ménages ont été logés plusieurs mois dans des Limoges habitat loués au nom du CCAS.

La procédure de gestion des sinistres a été réécrite et la liste des contacts a été réactualisée.

Dans le cadre du dispositif d'**hébergement pour des jeunes** de 18 à 24 ans en rupture (allocation de logement temporaire) les actions d'insertion sociale se sont poursuivies avec :

- embauche dans le service d'un jeune en emploi d'avenir afin d'apporter un dialogue différent avec les jeunes, de participer aux actions de groupe, d'ouvrir à la vie sociale, culturelle et/ou sportive...
- une augmentation significative du nombre de modules de groupes,
- des rencontres avec la Police nationale, des bénévoles d'associations (Entraid'Sida, la Banque alimentaire ...),
- des visites par exemple à l'hôtel de ville (échange sur le rôle du Maire, le mariage...).

On peut noter une participation plus assidue des jeunes et un intérêt marqué pour cette nouvelle forme d'apprentissage.

Dans le cadre de l'enregistrement et de la **gestion des demandes de logements sociaux** des évolutions importantes ont eu lieu afin d'améliorer la qualité de prise en charge de l'utilisateur, attribuer un numéro national unique pour chaque demande, maintenir à jour et gérer au mieux le contingent municipal de logements sociaux de la ville :

- adhésion au Système national d'enregistrement (SNE) pour devenir guichet enregistreur,
- mise en place d'un nouveau logiciel logement permettant le lien avec le SNE,
- participation aux CIL (Commissions d'intercommunalité du logement).

La Ville de Limoges apportant **une garantie pour les emprunts contractés par des bailleurs sociaux**, publics ou privés, dans le cadre des programmes de construction ou de réhabilitation de logements sociaux sur le territoire de Limoges, des règles à appliquer dans le cadre du « règlement d'interventions financières en matière de logement locatif social » ont été adoptées au Conseil municipal de novembre 2016.



Accueil logement

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

chiffres clés

Dossiers transmis par le Guichet habitat énergie à la SELI depuis novembre 2016

23

dont 10 demandes pour habitat dégradé et 8 pour précarité énergétique

Contacts accompagnés sur l'Espace info énergie (EIE)

634

Visites sur le site du Guichet habitat énergie

4 986

Contexte et enjeux

Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

Compte tenu de l'importance de ce phénomène, de son augmentation avec la crise (paupérisation, renchérissement de l'énergie) et de ses conséquences dommageables (insalubrité, pathologies, risques d'incendie ou d'intoxication, gaspillage énergétique), la collectivité a décidé de mesures d'information, de soutien et de remédiation. Cette action révèle de situations plus générales d'insalubrité des logements qui induit une action contre l'habitat indigne.

Actions

La Ville de Limoges a lancé avec l'Agence nationale de l'habitat une Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain multi-site (OPAH RU MS) sur une période de 5 ans (2016-2021) et sur deux périmètres d'intervention : - le périmètre « centre ancien » qui comptabilise 25 829 logements, - le périmètre « communal » qui regroupe 55 494 logements.

L'OPAH est un dispositif qui propose d'apporter un soutien administratif, technique et financier aux propriétaires occupants ou bailleurs dans la rénovation de leurs biens immobiliers aussi bien sur les thématiques de l'économie d'énergie, de l'habitat dégradé que de l'adaptation au vieillissement et au handicap.

Le Guichet habitat énergie de la Ville de Limoges, bureau centralisateur de cette opération, gère les actions suivantes à destination des particuliers :

- assistance à l'élaboration des projets de rénovation : conseils techniques personnalisés, mobilisation des aides financières, aide à l'optimisation de l'investissement locatif,
- accompagnement pendant toute la durée des travaux, - assistance au montage de dossier de demande de subventions et au suivi jusqu'au paiement, - médiation en cas de conflit entre locataire et propriétaire.



Objectifs

- Prévenir la précarité énergétique.
- Aider les propriétaires et les locataires à remédier aux situations de précarité et d'insalubrité.
- Réduire les émissions de CO₂.

FAITS MARQUANTS

La convention d'opération a été élaborée pour un démarrage le 1^{er} novembre 2016.

Depuis début novembre devenu « bureau unique » de l'OPAH RU, le Guichet habitat énergie accompagne, en lien avec un opérateur dédié la Société d'équipement du Limousin (SELI), les projets de travaux des particuliers et fait également le lien avec le dispositif de la CARPP pour simplifier leur parcours durant la durée de la procédure.

REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ

Contexte et enjeux

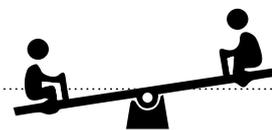
Plusieurs quartiers de Limoges se caractérisent par un très faible taux d'activité de leurs habitants, une insertion professionnelle moins établie de leurs actifs et des indices de chômage très élevés associés à une forte présence de familles nombreuses, facteurs induisant la faiblesse des niveaux de vie des ménages.

De ce fait ces territoires sont éligibles à la géographie prioritaire de la « politique de la ville », action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers répondant au cumul des difficultés qui touchent les zones urbaines en difficulté. 6 secteurs comptaient plus de 60 % de leurs ménages fiscaux sous le seuil de pauvreté en 2012, tous situés en quartiers prioritaires.

Compte tenu de sa grande diversité d'intervention, la politique de la ville nécessite une action partenariale avec les autres collectivités, services de l'État et organismes publics, les entreprises, les habitants, et le secteur associatif.

Actions

Cette politique de la Ville correspond à une action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers permettant d'apporter un maximum de réponses aux difficultés socio-économiques rencontrées dans les quartiers concernés. Ce programme concerne les 9 quartiers prioritaires de la Ville de Limoges éligibles à la Politique de la ville : Beaubreuil, La Bastide, Val de l'Aurence nord, Val de l'Aurence sud, Portes Ferrées, Bellevue, Coutures, Sablard et le Vigenal. En outre, certains de ces quartiers sont intégrés dans des Programmes de renouvellement urbain (PRU) qui sont l'un des volets de la Politique de la ville.



Objectifs

- Améliorer les conditions de vie et l'attractivité des quartiers.
- Assurer la mixité sociale dans l'habitat.
- Impliquer les habitants dans la gestion de leur cadre de vie.

Montants à la charge de la Ville

Résidentialisation des immeubles

Franchet d'Espeyret et
Maréchal Juin

415 000 €

Début des travaux de l'allée

Fabre d'Églantine

281 000 €

Études de maîtrise d'œuvre pour
la rénovation du quartier de

La Bastide

241 000 €

FAITS MARQUANTS

Programme de renouvellement urbain 1 (PRU 1)

- Le PRU 1 fait l'objet d'une convention multi partenariale en 2008 et d'un avenant de clôture signé fin 2015 qui concerne les quartiers La Bastide, Val de l'Aurence sud et Beaubreuil.
- L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre opérationnelle de la fin du PRU 1 (qui s'étalera pour Bastide jusqu'en 2020), avec :
 - la fin des travaux prévus sur le quartier du Val de l'Aurence,
 - le démarrage des quelques opérations qui restent à réaliser sur Beaubreuil (réaménagement de l'allée Fabre d'Églantine et réhabilitation d'un pôle enfance Marcel Proust),

– la finalisation des études de reconfiguration de la Bastide, projet de grande envergure, avec également le démarrage des derniers travaux de démolitions (barres Seurat et Pissarro).

► Plusieurs opérations sont à noter à ce titre :

- l'étude pré-opérationnelle d'aménagement de l'entrée de ville de La Bastide (bureau d'études KWBG). Achevée en mars, elle a donné lieu à un scénario d'aménagement de l'entrée du quartier repris par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Les études de conception ont été conduites par le groupement Egis-Philippe Hamelin en avril 2016 sur la base de l'étude KWBG avec validation d'un avant-projet en Comité de pilotage le 5 septembre 2016. Le projet de reconfiguration du quartier a été présenté en réunion publique le 22 novembre,
- la mise en service du gymnase du Val de l'Aurence en 12 février 2016,
- la réception des travaux d'aménagements des espaces extérieurs du Val de l'Aurence (espaces publics/résidentialisations/voirie) en décembre 2016. Ces travaux portés par la Ville de Limoges et réalisés par la SELI dans le cadre d'un mandat, offrent dorénavant aux habitants de ces résidences un cadre de vie de qualité,
- le lancement d'une étude pour l'implantation d'un city stade sur le secteur Rhin Danube du quartier Beaubreuil (bureau d'études Despaysages). Elle a permis de retenir un site d'implantation du city stade, de préciser la configuration de celui-ci et de définir des aménagements paysagés permettant son intégration dans un site présentant de réelles qualités paysagères. Ce travail a été mené en tenant compte de l'avis des jeunes du quartier qui ont participé à une enquête,
- la mise en place de partenariats pour la réalisation du centre d'affaires. Deux conventions financières ont été signées entre la Ville de Limoges et la Caisse des dépôts et consignations (juillet 2016) et, Limoges Habitat (décembre 2016) pour installer ce centre d'affaires en pied d'immeubles situés allée Fabre d'Eglantine.



Pose d'un totem signalétique - Val de l'Aurence

Nouveau programme de renouvellement urbain

L'année 2016 a aussi été marquée par l'élaboration du protocole de préfiguration du NPRU ou nouveau programme de Renouvellement urbain centré sur un nombre restreint de quartiers prioritaires déclarés d'intérêt national ou régional. Pour l'agglomération de Limoges, ce NPRU portera sur :

- 2 quartiers d'intérêt national : Beaubreuil et Val de l'Aurence Sud,
- 2 quartiers d'intérêt régional : Portes Ferrées et Val de l'Aurence Nord.

Ce programme piloté au niveau stratégique par Limoges Métropole et au niveau opérationnel par la Ville de Limoges est formalisé sous la forme d'une contractualisation en 2 étapes :

- 1^{re} étape : **protocole de préfiguration** (durée de 18 mois) qui a été formalisé en 2016 et validé auprès de l'ANRU en comité d'engagement en octobre 2016. Le protocole formalise un programme d'études thématiques (habitat, mobilité, développement économique...) et urbaines sur les 4 quartiers afin de concevoir des projets de réaménagement des quartiers qui feront l'objet d'une convention avec l'ANRU,
- 2^e étape : Convention de renouvellement urbain (préparation prévue fin 2018).

Dans ce cadre général une **étude de programmation urbaine de type éco quartier** pour Les Portes Ferrées a été confiée

au bureau d'études Urbicus. Certains acteurs du quartier ont commencé à participer à la réflexion sur ce projet et cette concertation se poursuivra pendant tout son déroulement.

Actions concernant les quartiers prioritaires hors PRU 1/PRU 2

- Une étude pilotée par une urbaniste en collaboration avec une architecte et des paysagistes a débuté en octobre 2016. Elle a pour objectif l'élaboration d'un projet de réaménagement global du quartier du Sablard pour le rendre plus attractif et adapté aux besoins de ces habitants.
- Des diagnostics en marchant sont menés dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP) qui fait partie des actions de la Politique

de la ville. Ils permettent une observation par plusieurs acteurs (Ville de Limoges, Limoges Métropole, représentant de l'État, bailleurs sociaux, associations, habitants du quartier etc.) et de repérer les atouts et faiblesses du quartier. En 2016, ces diagnostics ont eu lieu à Bellevue, Sainte-Claire, Portes Ferrées, Le Sablard et le Vignal.

- Une signalisation pour les centres commerciaux situés au Val de l'Aurence, au Vignal (boulevard des Lilas), à La Bastide et à Beaubreuil (allée Marcel Proust) a été mise en place. Elle est composée de totems (2) et de bi-mâts (8) positionnés en bordure des axes routiers importants afin de contribuer à drainer les usagers vers ces commerces isolés.



Projet de réaménagement de l'entrée du quartier de La Bastide

CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS

chiffres clés

59

Navettes réalisées

44

Structures associatives de quartiers financées par la Ville pour 140 actions

Centre social de la Bastide

174

enfants inscrits sur le secteur enfance

180

familles inscrites au secteur famille

28

jeunes partis en séjour

Contexte et enjeux

Impliquer les habitants dans la vie de leur quartier, développer les relations interpersonnelles, favoriser la socialisation, notamment des jeunes au travers d'activités de loisirs dans les quartiers prioritaires constituent le deuxième volet de la Politique de la ville.

Actions

Comme pour tous les programmes relevant de la Politique de la ville, les actions s'inscrivent dans un cadre partenarial et contractuel, mais pour ce volet lié à l'animation des quartiers, les associations constituent un levier essentiel, - à condition qu'elles répondent aux problématiques du territoire-, la ville pouvant prendre le relais lorsqu'elles sont défaillantes à l'instar du quartier de La Bastide. Il comporte les soutiens aux structures d'animation et le fonctionnement des équipements municipaux de quartiers.



Objectifs

- Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les habitants des quartiers.
- Favoriser la socialisation, fortifier et accompagner le "vivre ensemble".

FAITS MARQUANTS

► Depuis 1992, la Ville de Limoges prend en charge l'organisation pendant l'été d'une **navette journalière en direction de bases de plein air** de la région, destinée aux enfants et jeunes de 4-17 ans des accueils de loisirs associatifs de quartiers. Les déplacements ont concerné les sites de Saint-Pardoux, Saint-Hilaire-les-places, Bujaleuf, Vassivière et Bussière-Galant, certains offrant des activités diversifiées en plus de la baignade. Malgré un contexte budgétaire contraint, la Ville de Limoges a souhaité maintenir un niveau d'engagement important en direction des associations œuvrant dans les quartiers prioritaires.

► Au **Centre social de La Bastide un accueil de jeunes** (16-25 ans) s'est créé en 2016, année

expérimentale et unique sur le département. Cet espace vise essentiellement à impliquer ce public dans la vie du centre social et dans le quartier. Plusieurs temps forts ont marqué l'année :

- organisation du carnaval dans le quartier avec défilé des enfants en costumes durant le marché,
- rencontres intergénérationnelles entre le public enfant et le public « seniors » en pérennisant la journée « une mamie, un enfant » (journée en Périgord),
- implication active d'un collectif de femmes se réunissant autour d'actions réalisées pour un projet commun avec une mobilisation lors de la fête de quartier et d'événements festifs,
- séjour au Lioran pour les familles et 2 séjours enfance-jeunesse,
- accueil du Programme soutien aux familles et à la parentalité au sein du centre social, en partenariat avec le centre social ALIS et l'IREPS,
- vernissage de l'espace pour tous en février 2016

Espace Yvon Bach - Les Coutures



Jardins familiaux

4 679,61 €

dépenses de la Ville

13 202 €

recettes de loyers

Espaces associatifs de
quartiers

4 221 occupations régulières

59 occupations ponctuelles

Équipements de quartiers

15 occupations régulières

219 occupations ponctuelles

après un travail sur le graff (Martin Peyronnet), - échange européen à Fürth (dans la cadre Erasmus+).

Une moyenne de 20 jeunes ont fréquenté le centre sur les temps d'ouverture du soir et 30 durant les vacances scolaires. 161 enfants ont participé à l'accompagnement à la scolarité primaires et collèges et 15 jeunes inscrits à l'accompagnement pour les lycées. Environ 30 jeunes de 16-25 ans côtoient le Relai info jeune quotidiennement, 12 à 15 jeunes fréquentent l'accueil de jeunes durant les soirs d'ouverture.

Mises à part les actions sportives et de loisirs sur site et à St Pardoux, le **Centre de Loisirs Jeunes** (CLJ) a proposé deux campings et diverses sorties ponctuelles (randonnées VTT, sortie Mer, cinéma, patinoire...). Dans le cadre des dynamiques inter-quartiers, un tournoi de basket et un tournoi de foot ont été organisés. Les tournois inter-quartiers ont rencontré un vif succès.

► La remise des prix du Concours du « Plus beau jardin » ouvert aux usagers des 283 parcelles des **4 jardins familiaux** s'est déroulée le 7 juillet à l'hôtel de ville (salon Bleu) en présence de Monsieur le Maire, des élus, des services municipaux, des jardiniers, des représentants des associations, des responsables de l'enseigne Gamm Vert à Limoges (partenaires pour l'achat des lots).

► En 2016, les nouveaux **équipements des quartiers** (Lucien Neuwirth, Marcel Proust et Edouard Detaille) ont fonctionné, pour la première fois, en année pleine. L'Espace Yvon Bach, dans le quartier des Coutures, a, quant à lui, ouvert ses portes en septembre. La fréquentation des équipements, dotés de salles polyvalentes louées aux associations et aux particuliers, s'est donc accrue sur cette année et sera en rythme de croisière en 2017. A noter, toutefois, le fait que la Ville a été conduite à réduire les horaires d'ouverture de l'Espace du Mas Jambost afin de répondre à une forte demande des riverains se plaignant des nuisances sonores liés à l'utilisation nocturne de cet équipement. Il a, par ailleurs, été mis en place un règlement d'utilisation de l'Espace Romanet et de la Maison de quartier du Val de l'Aurence ainsi qu'une tarification des locations des salles de ces établissements afin d'unifier les modes de gestion de l'ensemble des équipements.

► Une astreinte hebdomadaire a, enfin, été mise en place au sein de l'équipe de gardiens, pour assurer les interventions dans les différentes structures, en cas de nécessité, et, plus particulièrement, le week-end, pour répondre aux besoins des locataires des salles.

ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS

chiffres clés

Montant des travaux d'accessibilité réalisés par Limoges Métropole pour le compte de la Ville

641 264 €

Montant des travaux d'accessibilité réalisés par la Ville

138 831 €

Visiteurs avec handicap divers accueillis au musée des Beaux-Arts

53

Dépenses d'aménagement de postes pour les agents (mobilier, études, ergo, informatique...)

14 001,91 €

(dont 10 105,66 € de remboursements par le FIPHFP)

Contexte et enjeux

Les personnes atteintes de handicap constituent la minorité numériquement la plus importante dans notre société (9,6 millions de personnes en 2009 selon l'INSEE) mais souffrent encore d'une forte propension à être « invalidées » dans leur entier alors que chaque type de déficience laisse de larges capacités d'activité moyennant divers ajustements du cadre collectif.

La ville concourt ainsi à l'égalisation des chances des personnes handicapées, dans le cadre des dispositions législatives et par des initiatives propres.

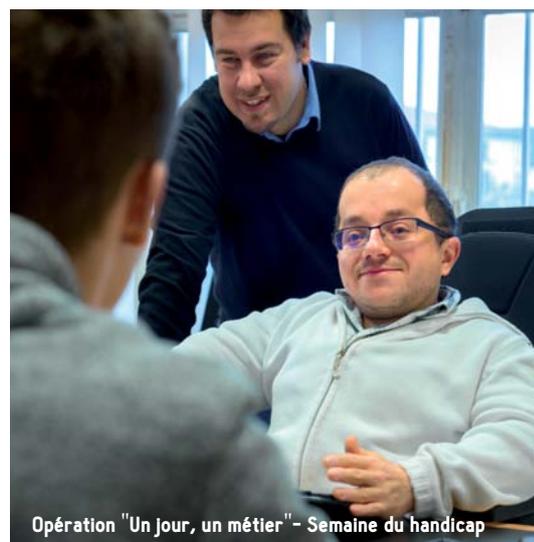
Actions

Les actions de ce programme s'inscrivent dans plusieurs politiques publiques dans des domaines allant bien au-delà de l'accessibilité au cadre bâti et de l'espace public. Elles concernent aussi l'accueil des enfants handicapés dans les crèches, l'accès aux services et aux contenus culturels (visites guidées des musées adaptées aux malvoyants et malentendants, action éducative et culturelle auprès des publics handicapés à l'opéra). Même si certains champs d'action -comme les déplacements- ne relèvent pas des compétences municipales, la Ville joue un rôle d'écoute et de coordination indispensable à l'application concrète des principes d'accessibilité.



Objectifs

- Développer l'accessibilité des lieux et services municipaux.



Opération "Un jour, un métier" - Semaine du handicap

FAITS MARQUANTS

► La **commission communale des handicapés** qui se réunit pour faire état des travaux d'aménagement et des services proposés par les différentes directions de la Ville de Limoges a été ouverte aux représentants du secteur de la santé mentale et des personnes âgées. Elle a pris connaissance de l'audit élaboré dans le cadre de la réalisation de l'Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP).

Depuis novembre 2014, les gestionnaires des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) ont l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec la réglementation en matière d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un **Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)**. Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'ERP/IOP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements qui n'étaient pas aux

Montant versé dans le cadre des conventions de mise à disposition d'un travailleur en situation de handicap admis en service d'aide par le travail « Hors les Murs »

25 452,00 €

Taux de travailleurs handicapés

6,74 %

pour la Ville

7,96 %

pour le CCAS

6 %

pour la Caisse des écoles

normes au 1^{er} janvier 2015 (date initialement fixée par la loi « handicap » de 2005), en toute sécurité juridique. Ainsi, un diagnostic de l'accessibilité des ERP de 1^{er} à 4^e catégorie et IOP de la commune a été réalisé au printemps 2016 concernant 127 ERP et 28 IOP. Compte-tenu des critères techniques et financiers, l'objectif n'est pas une mise en accessibilité totale du patrimoine, mais de mettre en accessibilité totale quelques sites par quartier et améliorer significativement le niveau global d'accessibilité pour le reste du patrimoine. Une priorisation des travaux a été établie en juin 2016 et le dossier a été validé par le conseil municipal de décembre 2016.

Parmi les travaux réalisés on peut citer la mise aux normes sportives et ERP du complexe sportif de Buxerolles pour un montant de 135 000 €.

► Après avoir créé une offre générale de **découverte des collections, le musée des Beaux-Arts** entend désormais l'affiner et la diversifier : en développant ses actions autour des expositions temporaires, en mettant l'accent sur certaines œuvres et thématiques, en procédant à des évaluations régulières menées en collaboration avec ses partenaires, en approfondissant sa réflexion sur les spécificités des différents types de handicap, notamment mental et psychique.

Plusieurs réalisations ont été mises en œuvre :

◆ pour les collections permanentes :

- 1 vidéo LSF de présentation sur la collection Histoire de Limoges et sur l'exposition *Volume, lumière, couleur. Charles Bichet*,
- 1 visite-jeu intitulée *Les petits tableaux* destinée aux groupes de personnes handicapées mentales pour découvrir la collection de Beaux-Arts du musée.

◆ à l'occasion de l'exposition *Volume, lumière, couleurs. Charles Bichet* :

- 1 vidéo LSF de présentation,

- 1 visite LSF,

- 5 œuvres accompagnées d'un dispositif d'audiodescription (casque d'écoute au niveau de chaque tableau concerné),

- 4 tableaux à toucher, pour évoquer l'évolution picturale du peintre, du bout des doigts.

S'il est difficile d'évaluer les retombées des installations audio et tactiles mises en place dans l'exposition Bichet sur les publics handicapés concernés, tous les types de publics y ont eu accès et s'en sont régulièrement emparés.

► **3 personnes handicapées** sont accueillies dans la collectivité :

- 1 à la Caisse des écoles - restaurant scolaire de Bellevue,

- 1 à la direction des espaces verts, subdivision centre,

- 1 à la direction des services à la population, élections-PIA.

1 agent est accueilli depuis septembre 2016 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage entre l'EHPAD Joseph de Léobardy et l'APAJH 87 pour une formation professionnelle en cuisine.

- 2 agents recrutés dans le cadre de l'article 38 : 1 à la DSI et 1 au parc auto. 7 personnes ont été suivies par le SAMETH en 2016 pour favoriser leur maintien dans l'emploi (1 à la direction des espaces verts, 3 à la Bfm, 1 à la DAB, 1 à la direction jeunesse et 1 à la direction des sports).

► La semaine du 14 novembre, 6 personnes ont été accueillies dans les services dans le cadre de la **Semaine du handicap et de l'opération "un jour, un métier"**, dont le but était de donner la possibilité à un demandeur d'emploi handicapé de découvrir les métiers de la collectivité et de permettre de démystifier le handicap auprès des agents (1 personne à la DRH, 1 à la DSI, 2 à la DAB, 1 aux ateliers d'édition et 1 à la jeunesse).



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

*Participer à la transition énergétique et écologique par
des actions locales*

PROGRAMME **38** — « UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES »

PROGRAMME **39** — « ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE »

PROGRAMME **40** — « PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER »

PROGRAMME **41** — « RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS »

PROGRAMME **42** — « ÉCONOMISER L'EAU »

PROGRAMME **43** — « SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES

chiffres clés

Usine d'incinération des ordures ménagères

quantité de chaleur/an

42 GWh

équivalents logements chauffés

3 607

(env. 10 000 habitants)

Chaufferie Biomasse

quantité de chaleur/an

95 GWh

équivalents logements chauffés

8 500

(env. 25 000 habitants)

Contexte et enjeux

Alors que la consommation globale d'énergie augmente, les énergies fossiles représentent la majeure partie des ressources, et constituent les 2/3 des causes de l'augmentation de l'effet de serre, responsable du changement climatique.

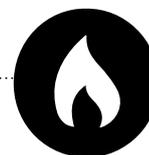
Afin d'en limiter les conséquences néfastes (augmentation globale des températures, risques d'inondations et de sécheresse, élévation du niveau des océans, perte de biodiversité), la Ville inscrit son action dans le cadre des objectifs des grandes conférences environnementales.

Bien que la consommation d'énergies fossiles soit en Limousin un peu inférieure à la moyenne nationale (56 % contre 67 %) un des enjeux consiste à développer l'exploitation des gisements d'énergies renouvelables (biomasse, méthanisation).

Actions

La mise en œuvre de ce programme s'effectue principalement dans le cadre d'une délégation de service public avec la société Dalkia et comprend la production d'énergie issue de la biomasse (Val de l'Aurence) ou de la chaleur de récupération de la centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM) à Beaubreuil, et l'exploitation de réseaux de chauffage urbain.

Il est complété par un programme de remplacement des chaudières fuel de certains bâtiments de la ville, soit par des extensions du réseau de chauffage urbain prioritairement, soit par un raccordement au réseau du gaz de ville.



Objectifs

- Produire de l'énergie renouvelable au bilan neutre en CO₂.
- Assurer sa distribution au meilleur prix pour les ménages.

Intérieure de la chaufferie Biomasse - Val de l'Aurence



FAITS MARQUANTS

Réseau de chaleur du Val de l'Aurence

Dans le cadre de la démarche de mobilisation des énergies renouvelables **8 nouveaux sites ont été raccordés** au réseau de chaleur alimenté par la chaufferie Biomasse du Val de l'Aurence, en substitution de FOD et de Gaz :

- ALSH du Val de l'Aurence (64 kW),
- groupe scolaire Bellevue (400 kW),
- 6 résidences gérées par Limoges Habitat, le Nouveau Logis, Citya Immobilier.

Consécutivement à l'élaboration du schéma directeur du réseau de chaleur du Val de l'Aurence, un contrat d'extension du réseau vers les quartiers Brégère/Bastide a été signé. C'est en effet la principale action issue de ce schéma, dont le rôle est de proposer, sur la base d'études technico-économiques, un développement de l'usage des énergies renouvelables ou de récupération.

Réseau de chaleur de Beaubreuil

La convention de fourniture de chaleur de l'usine d'incinération des ordures ménagères vers le réseau a été reconduite pour 5 ans, ce qui permet d'assurer que les bâtiments de Beaubreuil raccordés au réseau disposeront d'une énergie verte de récupération. 3 000 équivalent-logements sont concernés.

De plus, des **échangeurs sur sous-stations** (chaufferie) du parc situé à Beaubreuil de Limoges Habitat ont été installés, en substitution des anciennes « bouteilles » avec une amélioration du rendement du réseau, du confort relatif au chauffage des habitations et une sécurisation technique de l'ensemble du réseau.

Développement des énergies renouvelables

Des études ont été conduites en vue d'un déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de plusieurs écoles, l'utilisation d'électricité hydraulique et la récupération de l'énergie sur conduites forcées gravitaires d'alimentation en eaux brutes et eau potable.



ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE

Contexte et enjeux

La consommation d'énergie a plus que doublé depuis la première « crise du pétrole » de 1973 et pèse d'un poids considérable dans l'économie. La recherche de l'efficacité et de la sobriété énergétiques constitue un autre enjeu des politiques environnementales de transition énergétique, auquel la Ville ne peut rester insensible compte tenu entre autres des coûts induits.

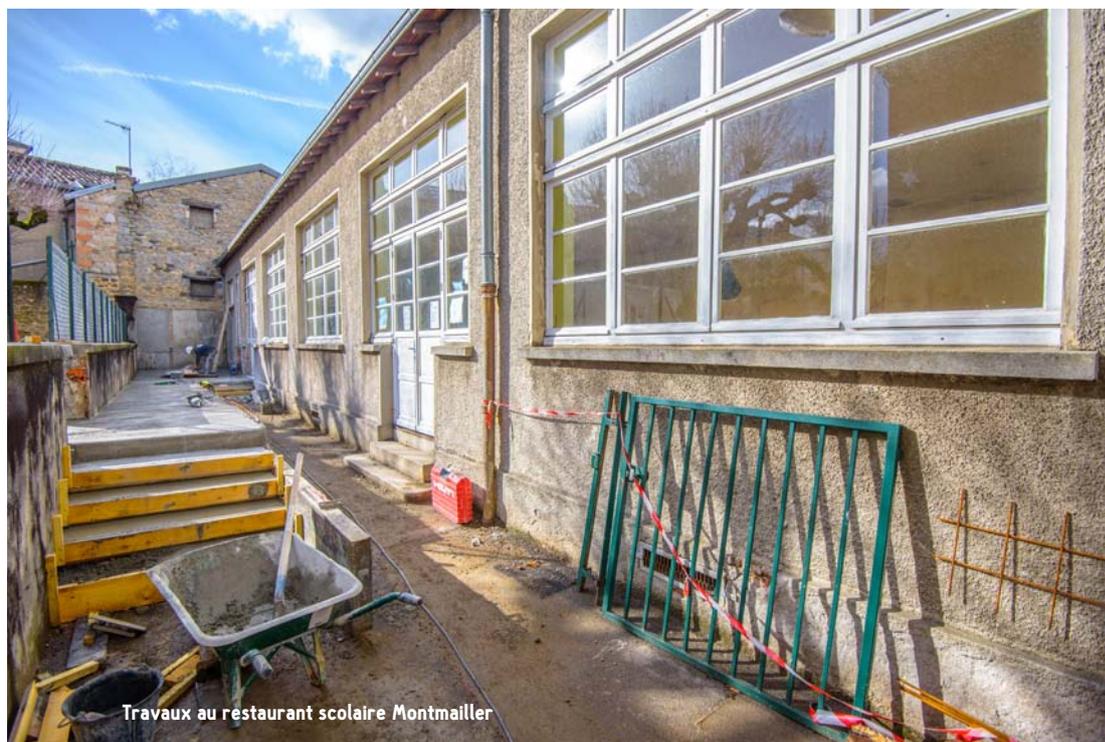
Actions

Ce programme s'applique aux services gestionnaires des plus grands comptes de dépenses en énergie. Il comprend l'intégration de la norme HQE dans les constructions, la réduction des consommations énergétiques des bâtiments municipaux, la limitation des consommations de carburant et l'établissement d'un bilan carbone de la collectivité.



Objectifs

- Réduction de la consommation d'énergie fossile et des coûts énergétiques des services.



FAITS MARQUANTS

- Une expertise de l'usage des bâtiments a été engagée avec :
 - analyse des espaces utilisés / espaces utiles / espaces concurrents,
 - rapprochement avec les données qualitatives du patrimoine,
 - recherche des mutualisations possibles sur patrimoines à typologie correspondante,
 - regroupements, aliénation éventuelle du patrimoine excédentaire ; à ce titre on peut noter le regroupement de 4 écoles, le repositionnement d'activités de loisirs et associatives, la fermeture de la piscine de Beaubreuil, le repositionnement de restaurants scolaires.
- Dans le cadre d'un audit de la consommation d'énergie du patrimoine de la Ville, 12 bâtiments ont été identifiés comme « à enjeu », dont 6 devant faire l'objet de travaux, et enfin 3 présenteraient des retours sur investissement de moins de 10 ans.

Un programme de changements de plus de 80 portes et fenêtres a eu lieu dans 10 groupes scolaires ; des menuiseries bois double vitrage à haute performance énergétique ont été privilégiées.

➤ Dans le cadre du système de management de l'énergie au sein des 6 établissements pour personnes âgées du CCAS un relevé hebdomadaire des 110 compteurs par les agents a permis de réaliser les courbes exactes de consommation d'énergie par usages et pratiques professionnelles. L'analyse en cours permettra de modifier les pratiques afin de ne consommer exclusivement ce dont on a besoin et d'améliorer les rendements, notamment d'eau chaude sanitaire.

Pour l'ensemble des actions menées par la collectivité, les règles de la commande publique ont intégré la possibilité de prendre notamment en compte sur le plan environnemental les performances en matière de protection de l'environnement.

PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER

chiffres clés

14

Véhicules électriques dans le parc automobile

Contexte et enjeux

Malgré les efforts de réduction des gaz à effet de serre, le dérèglement climatique est déjà une réalité avec laquelle il convient de composer.

Actions

Les actions de ce programme comportent l'utilisation de véhicules électriques, les aménagements urbains visant à limiter le réchauffement et le « plan canicule ».



Objectifs

- Limiter le dégagement de gaz à effet de serre.
- S'adapter aux effets du réchauffement.
- Préserver la qualité de vie en période de grandes chaleurs.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre du **Projet de Ville** adopté en 2016 :

- une réflexion a été engagée sur la réorganisation des flux de déplacement avec une priorité aux transports en commun et aux modes doux de déplacements (vélo, piéton),
- il a été décidé de favoriser les bâtiments collectifs moins consommateurs que les constructions individuelles.

Pour l'**optimisation de la flotte des véhicules municipaux**, la Ville a retiré 58 véhicules essence ou diesel parmi les plus anciens, et acquis 18 nouveaux véhicules, dont 6 à l'énergie électrique (soit une augmentation de 75 % de son parc « électrique »). D'après les ratios du GIEC, cette action permet d'économiser 50 tonnes de CO₂/an.

RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS

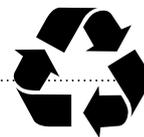
Contexte et enjeux

Dans un contexte de rareté croissante des ressources, d'enjeux sur l'approvisionnement énergétique et le changement climatique, éviter de produire des déchets ou recycler les déchets produits a un double intérêt.

C'est d'abord un bénéfice écologique par une réduction des impacts associés en amont ou en aval, c'est aussi un bénéfice économique par réduction des coûts d'élimination pour la collectivité. Incidemment ces actions ont un effet d'exemplarité pour inciter l'ensemble des habitants à des comportements écoresponsables.

Actions

Les actions comprennent notamment la valorisation des déchets naturels des espaces verts, de la restauration scolaire, la gestion des déchets de construction, la réutilisation et le recyclage des papiers et cartons de bureaux et la gestion écoresponsable des solutions d'impression.



Objectifs

- *Préserver l'environnement.*
- *Réduire les coûts économiques de traitement des déchets.*
- *Économiser de la matière première.*



Gobelets réutilisables

FAITS MARQUANTS

► Soucieuse de l'environnement et afin de réduire les dépôts de **gobelets en plastique** sur son espace public, la Ville a reconduit la distribution de gobelets consignés lors du marché de Noël.

► Un **reporting de la collecte multi-déchets** a été réalisé par « la boîte à papiers ». Il a mis en évidence que parmi les déchets collectés non recyclables, 47 % aurait pu être valorisé dans une filière de tri. Un plan d'actions est en cours d'élaboration pour améliorer la valorisation des déchets recyclables et une recherche est

entreprise pour valoriser les essuie-mains aujourd'hui majoritaires dans les déchets non recyclables collectés.

► En 2016, la Ville a intégré des **critères environnementaux** dans ses **marchés publics** pour :

- favoriser les circuits courts dans le cadre du marché de collecte et valorisation des déchets verts,
- imposer les labels environnementaux dans le cadre des marchés d'impression,
- développer le traitement des déchets dans le cadre des marchés de travaux.

ÉCONOMISER L'EAU

chiffres clés

15 380 €

Coût des hydrophones

Fuites détectées

réseau approvisionnement en eau

131

espaces verts

7

fontaines

8

Contexte et enjeux

Si la Ville de Limoges peut se targuer de ressources en eau abondantes, l'entretien des réserves, le traitement, la distribution, l'évacuation et l'épuration de l'eau sont des opérations coûteuses qui en outre consomment de l'énergie.

Aussi convient-il de réduire les pertes évitables et les consommations inutiles, d'autant que cette action publique a un effet de démonstration et d'exemplarité vis-à-vis des particuliers.

Actions

Les actions de ce programme visent à éviter les fuites sur le réseau d'eau et entretenir les espaces verts à qualité de service constante avec une réduction des arrosages.

FAITS MARQUANTS

► Dans le cadre de la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable, la direction de l'eau a acquis en 2016 des hydrophones fixes permettant la détection d'anomalies sur des canalisations en PVC. Ces dispositifs de technologie récente et très performants sont directement en contact avec le fluide, ce qui permet ainsi d'avoir des résultats d'une très grande précision.

Ils complètent utilement la panoplie des appareils utilisés par la régie pour assurer la recherche permanente des fuites.

► 131 interventions ont été réalisées en 2016 sur le réseau (134 en 2015) provenant de fuites sur des conduites réparées immédiatement dans un souci de continuité de service à l'utilisateur. Ainsi le rendement du réseau de distribution s'établit à 88 % en 2016 (86 % en 2015), supérieur à l'objectif de 85 % fixé par la réglementation.



Objectifs

- Optimiser la ressource en eau traitée.
- Réduire la consommation d'eau utilisée par les services.

► Tout arrosage est déclenché après consultation journalière de l'ETP (évapotranspiration potentielle) sur un site météo. Cette valeur ETP indique la pertinence, ou non, d'un arrosage et tout apport d'eau est calculé en fonction de la valeur ETP relevée de manière journalière. Ainsi aucun arrosage n'est déclenché de manière intempestive ou aléatoire (hors vandalisme). Les terrains de sports sont équipés à 95 % de pluviomètres permettant :

- d'interdire l'arrosage en cas de pluie,
- de couper un arrosage en cours en cas de pluie.

Les espaces verts ne sont pas équipés de pluviomètres en raison de la difficulté d'installation (absence de supports permettant leur fixation, impossibilité de cacher les fils reliant programmeur et pluviomètre).

Hydrophone fixe



SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte et enjeux

Le développement durable constituant un des enjeux majeurs du XXI^e siècle, la sensibilisation du public et particulièrement des jeunes enfants est un pari sur l'avenir des nouveaux comportements que notre société se doit d'acquérir.

Afin de sensibiliser ou perfectionner les jeunes générations à cette question et construire avec eux un monde plus respectueux de notre environnement, la Ville propose une approche naturaliste et écoresponsable, en insistant sur les gestes du quotidien.

Actions

Ce programme regroupe les actions de sensibilisation des publics à la gestion des espaces verts, les « journées de l'arbre » et l'éducation aux gestes de développement durable en centre de loisirs et de vacances.



Objectifs

- Faire comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.
- Faire participer les enfants à des comportements pratiques dans un but de développement durable.



Semaine de l'arbre - Bois de La Bastide

FAITS MARQUANTS

Près de mille enfants de 24 écoles publiques et privées de la Ville de Limoges ont participé à la **Semaine de l'arbre** fin mars. Grâce à cette opération originale de repeuplement des zones boisées périurbaines (touchées notamment par la tempête de 1999), les enfants ont pu être sensibilisés à la protection de l'environnement et à la découverte du milieu naturel.

190 animations/**sensibilisation à l'environnement** ont été réalisées auprès de 3 560 personnes, dont 555 personnes reçues en animation dans le cadre de l'exposition annuelle au Bois de La Bastide (*Les Sens du Bois*).



RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*Accompagner les services dans la mise en œuvre des
politiques publiques*

PROGRAMME **44** — « CONDUIRE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES AGENTS »

PROGRAMME **45** — « ASSURER UNE GESTION RIGoureuse ET ANTICIPATRICE DES FINANCES DE LA VILLE »

PROGRAMME **46** — « ASSURER LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS DE LA COLLECTIVITÉ »

PROGRAMME **47** — « GÉRER DE FAÇON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES »

PROGRAMME **48** — « SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ »

PROGRAMME **49** — « COMMUNIQUER SUR L'ACTION MUNICIPALE »

CONDUIRE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES AGENTS

chiffres clés

Études réalisées suite à une demande émanant d'un service de la Ville

455

Procédures disciplinaires engagées

26

Personnes accueillies à la DRH

11 710

(moyenne de 47 personnes/jour)

Ordres de mission

575

Arrêtés

2 618

Nombre de départs en retraite

64

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges, est soumise à une baisse drastique des dotations d'État (perte totale estimée à plus de 11 millions d'euros sur la période 2014/2017). Dans ce contexte, repenser l'organisation du temps de travail est une nécessité à laquelle la collectivité se trouve confrontée afin de préserver les finances de la ville en maintenant l'emploi public et d'éviter une augmentation de la pression fiscale pour les contribuables de Limoges.

Si, sur le plan national, de nombreuses collectivités ont déjà fait le choix de diminuer les effectifs ou de supprimer des postes, ce n'est pas le souhait de la Municipalité qui préfère proposer à son personnel d'optimiser l'organisation du temps de travail afin de se mettre ainsi en conformité avec la loi.

Actions

Ce programme comprend la gestion des carrières, des rémunérations, des recrutements, la formation, la gestion des conditions de travail.



Objectifs

- Accompagner les directions dans la gestion des postes en veillant au respect des règles statutaires.
- Garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs.
- Préserver le climat social par un dialogue structuré et constructif.
- Favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.



Matinée d'accueil des nouveaux recrutés - salle du Conseil municipal

Relevés de carrière dans le cadre du droit d'information à la retraite

428

agents concernés

Demandes d'emplois spontanées traitées

4 414

Dossiers de recrutement constitués pour de nouvelles prises de fonction

183

Formations organisées

621

Demandes de stages traitées

1 463

Nombre de paies toutes collectivités confondues

4 000

Déclarations d'accidents

275

Déclarations d'accident de trajet

30

FAITS MARQUANTS

Actions transverses

Parmi les actions transverses plusieurs mesures importantes ont été mises en œuvre :

- la poursuite et l'achèvement de la démutualisation avec Limoges Métropole,
- la mise en œuvre d'un nouveau règlement général du temps de travail à compter du 1^{er} juin 2016, et l'acquisition d'un outil informatique dédié à la gestion du temps de travail, en vue d'une gestion dématérialisée des congés, des plannings, et de la mise en place d'horaires variables,
- la mise en place de la prime d'intéressement à la performance collective des services, afin d'effectuer le versement pour la première fois sur la paye du mois de janvier 2017,
- la mise en œuvre d'un dispositif de « CDI-sation » d'intervenants périscolaires à la direction de la jeunesse (mise en œuvre au 1^{er} mai 2016 – 30 agents concernés) et d'intervenants d'ateliers au sein des centres culturels municipaux (mise en œuvre au 1^{er} septembre 2016 - 12 agents concernés),
- la mise en œuvre à l'été 2016 des textes relatifs à l'entrée en vigueur progressive du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), suite à la parution de plusieurs décrets du 12 mai 2016 : reclassement et modification des grilles de rémunération de l'ensemble des agents de catégorie B et d'une partie des agents de catégorie A (484 agents concernés),
- la mise en œuvre en décembre 2016 du dispositif de la NBI 'Quartiers prioritaires', en lieu et place de la NBI 'Zones urbaines sensibles', avec un effet au 1^{er} janvier 2015,
- l'organisation, dans le cadre de la mise en

place pour la deuxième année consécutive des entretiens professionnels, d'une formation pour l'ensemble des évaluateurs (250 agents formés entre le 8 septembre et le 5 octobre 2016 par le cabinet Aconcagua).

Communication interne

- **4 séminaires des cadres** ont été organisés :
 - « poursuite de la mise en place du management par projet » le 27 janvier,
 - « segmentation des politiques publiques » le 15 juin,
 - « projet lauréat concernant le réaménagement de la place de la République » le 12 octobre,
 - « le management participatif » le 16 décembre.
- **2 matinées d'accueil des nouveaux recrutés** se sont tenues selon une nouvelle formule (réunion plénière + stands DRH, sports et COS) le 18 mars et le 16 septembre.
- Le journal interne a été refondu sous la forme d'une maquette 4 pages (parution du premier numéro en décembre).

Accueil

Une consolidation des **accusés-réceptions aux demandes d'emploi** spontanées et aux demandes de stage a été faite afin d'apporter une réponse de premier niveau dans le délai de 10 jours.

Gestion administrative et statutaire

- 132 médailles d'honneur communales, départementales et régionales ont été remises, au titre de l'année 2016, lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier 2017.
- Suite aux commissions administratives paritaires du 25 mars 2016 et du 14 décembre 2016, 1 010 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.
- Suite à la commission administrative paritaire du 29 juin 2016, 210 agents ont bénéficié d'un avancement de grade et 25 agents ont bénéficié

Demandes de reconnaissance
en maladie professionnelle

29

Contacts du service social
avec les agents

2 032

Entretiens individuels avec
les psychologues du travail

160

Entretiens collectifs

45

Entretiens mobilités et
reclassement

153

Visites médicales

1 507

d'une promotion interne.

➤ Suite à la parution des décrets n°2016-200 et n°2016-201 du 26 février 2016, l'intégration des anciens ingénieurs territoriaux a été effectuée dans les nouveaux cadres d'emplois d'ingénieurs territoriaux et d'ingénieurs en chef territoriaux avec une date d'effet au 1^{er} mars (42 agents concernés).

➤ Suite à la parution du décret n°2016-336 du 21 mars 2016, l'intégration des agents relevant de l'ancien cadre d'emplois des puéricultrices cadres territoriaux de santé et de l'ancien cadre d'emplois des infirmiers territoriaux de santé et techniciens paramédicaux a été faite dans le nouveau cadre d'emplois des cadres territoriaux de santé avec une date d'effet au 1^{er} avril 2016 (10 agents concernés).

Rémunération et pilotage de la masse salariale

Le coût total d'un mois de paie (salaires et charges) pour la Ville de Limoges se chiffre entre 6,6 et 8 M€.

Emploi et compétences

➤ Le projet de réorganisation du service emplois et compétences a continué son évolution au cours de l'année, en vue de développer la polyvalence de 2 binômes d'agents sur l'ensemble des missions recrutement / formation, chaque agent assurera au cours de l'année 2017 ses fonctions sur son nouveau secteur d'activité.

2 930 agents ont suivi une formation, ce qui représente un total de 3 601 jours de formation dont 2 556 jours CNFPT, 2 490 sur catalogue et 66 en intra.

➤ A compter de septembre 2016, une nouvelle procédure de gestion des demandes de stage a été mise en place (création d'une base de données, envoi par mail des demandes et conventions vers les services), avec pour objectif un gain de temps et une qualité de service accrue.

598 stagiaires ont été accueillis en 2016 au sein des services (Ville, CCAS et Caisse des écoles).

Amélioration de la qualité de vie au travail

➤ Les actions marquantes sont les suivantes :

- la mise en place d'un partenariat avec le CHU sur la prévention des troubles musculo-squelettiques des agents des EHPAD,
- la poursuite du projet relatif à la mise en œuvre du schéma directeur incendie de l'hôtel de ville,
- la poursuite du projet assistant / conseillers de prévention,
- l'acquisition d'un progiciel de santé et sécurité au travail,
- la poursuite du projet relatif à l'amiante,
- la poursuite du projet relatif aux fiches individuelles d'exposition.

➤ Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a tenu 6 réunions. 2 visites sur site ont été organisées. Outre les accidents de travail, le CHSCT a examiné 20 dossiers de plans liés à des locaux. Le rapport du service de médecine professionnelle et préventive et les opérations d'hygiène et de sécurité menées dans différents secteurs ont été portés à sa connaissance.

➤ Le Comité technique a tenu 5 réunions. Il a examiné 54 dossiers. Le tableau des emplois budgétaires a été présenté en CT.

➤ 1 059 demandes traitées par le service social étaient liées à des problèmes administratifs, familiaux, professionnels, de santé, de logement et de handicap.

Dans le cadre de l'enquête sur la qualité de vie au travail, 980 questionnaires ont été retournés.

Médecine professionnelle et préventive

Le partenariat avec le réseau Nephrolim dont l'objectif est la prise en charge des patients atteints d'une maladie rénale chronique a été renouvelé.

ASSURER UNE GESTION RIGOUREUSE ET ANTICIPATRICE DES FINANCES DE LA VILLE

chiffres clés

BP 2016

Section de fonctionnement

recettes

166,9 M€

dépenses

158,1 M€

Section d'investissement

recettes

51,7 M€

dépenses

60,5 M€

Contexte et enjeux

La situation financière de la Ville s'était dégradée depuis plusieurs années : entre 2011 et 2013, les dépenses avaient augmenté (+ 3,3 %) plus vite que les recettes (+ 2 %) dont la progression était principalement portée par une dynamique fiscale. De plus sa capacité de désendettement s'était considérablement amoindrie alors qu'elle doit poursuivre ses programmes d'investissements vitaux pour l'économie locale et faire face à une demande sociale accrue.

Le programme de stabilité 2014-2017 décidé par le Gouvernement, qui implique les collectivités dans la réduction du déficit public, conduit à une baisse globale de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) estimée à 11 M€.

Dans ce contexte - et compte tenu de la volonté de la Municipalité d'éviter une augmentation des taux de contributions directes en dynamisant la Ville - il importe de maîtriser les dépenses de gestion (-5 % par an jusqu'en 2017) en adaptant les moyens de fonctionnement de la collectivité et de dégager des recettes.

Restaurer l'autofinancement est un préalable majeur pour les collectivités souhaitant renouer avec des niveaux d'investissement conformes à leur statut de premier investisseur public et le soutien à l'emploi via la commande publique.



Objectifs

- *Éclairer les décisions ayant un impact financier et accompagner les élus dans leurs choix.*
- *Préparer les budgets avec une vision anticipatrice pluriannuelle en veillant à restaurer les capacités d'autofinancement.*
- *Assurer une gestion active de la dette et optimiser la trésorerie.*
- *Suivre et rendre compte de l'exécution des budgets.*

Actions

Ce programme comprend la gestion des budgets, des dépenses et des recettes, de la trésorerie, de la dette et de la fiscalité.

Données prévisionnelles
CA 2016 estimé

Section de fonctionnement

recettes

167,6 M€

dépenses

158,1 M€

Section d'investissement

recettes

51,7 M€

dépenses

40,4 M€

Nombre de mandats payés

42 071

Encours de la dette

120,09 M€

soit

879 €/habitants

FAITS MARQUANTS

Politique budgétaire (sur CA anticipé)

► La baisse de la DGF s'est poursuivie puisque son montant s'est établi 26,5 M€ en 2016 soit - 3,4 M€ perdus par rapport à 2015. Au total depuis 2013 la perte de recettes s'est montée à 7,9 M€, soit - 23 % par rapport au montant de référence 2013 (avant le début de la contribution au redressement des finances publiques). De réels efforts ont cependant permis de stopper l'effet ciseau (augmentation des dépenses/baisse des recettes) vers lequel la Ville se dirigeait dangereusement ces dernières années :

- réduction de 0,6 % des recettes de fonctionnement,
- réduction de 1,8 % des dépenses de fonctionnement avec une maîtrise de la masse salariale (+ 0,6 % à périmètre comparable, soit après retraitement du transfert à l'Opéra de Limoges de la masse salariale relative au personnel occasionnel) et diminution de 2,3 % des dépenses de gestion.

Ces éléments ont permis de dégager un autofinancement supplémentaire de 0,7 M€ par rapport à 2015. Grâce au remboursement anticipé de deux emprunts, la Ville enregistrait fin 2016 un léger désendettement de 3,5 M€, soit - 2,8 % sur son encours de dette.

► Dans le cadre de la segmentation des budgets selon 8 politiques et 49 programmes, la totalité des recettes et dépenses (hors masse salariale) de la Ville ont été ventilés sur les différents programmes. Cette **nouvelle approche de la construction budgétaire par finalités de l'action publique** offre une vision exhaustive de chaque

programme, intégrant toutes les recettes et dépenses pouvant y être directement rattachées. Elle a nécessité la désignation de coordonnateur de programme, dont les missions principales sont :

- l'organisation du dialogue de gestion, l'élaboration des objectifs opérationnels et des actions à mettre en œuvre,
- le pilotage du budget de programme,
- le compte rendu et la responsabilité.

Deux votes de budgets ont eu lieu courant 2016.

Si le vote du budget 2016 a eu lieu en mars 2016 la volonté du Maire de disposer du budget annuel avant de le début de l'année a conduit à voter le budget 2017 en décembre 2016.

Dématérialisation comptable

L'année 2016 a été par ailleurs consacrée à la **préparation de la dématérialisation comptable** pour une mise en place à compter du 1^{er} janvier 2017. Elle a nécessité :

- une modification des procédures comptables, avec notamment l'adaptation des bons de commande afin qu'ils précisent les éléments nécessaires à la facturation électronique,
 - l'adaptation du SI financier afin qu'il communique avec la plateforme nationale de facturation électronique « Chorus Pro ».
- Dans la perspective de la « full démat » (ou zéro papier) obligatoire à compter de 2019, plusieurs mesures ont été prises :
- acquisition d'un dispositif de gestion électronique des dossiers (cf. programme 47),
 - échanges avec la Trésorerie et DGFiP pour prévoir l'ensemble des impacts,
 - test sur le budget de l'Abattoir en décembre 2016 (toutes les pièces de dépenses - mandats, traitement des factures, pièces justificatives - sont dématérialisées et envoyées électroniquement à la Trésorerie municipale).

ASSURER LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS DE LA COLLECTIVITÉ

chiffres clés

Cessions immobilières

1 224 840 €

pour 15 dossiers

Acquisitions

997 232 €

pour 42 dossiers

Déclarations d'intention
d'aliéner reçues**2 880**Surface totale des terrains
loués**178 Ha**Recettes (loyers, indemnités
d'occupation de logements...)**30 000 €**Dépenses de fonctionnement
(charges diverses, vérifications...)**66 000 €**

Contexte et enjeux

Ce programme intègre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement des services administratifs de la collectivité : investissements dans le patrimoine municipal pour les services administratifs, et charges liées à l'occupation des locaux. Il s'agit d'un programme support de la collectivité qui comprend en grande partie des charges fixes (charges de copropriété, vérifications réglementaires), et une part de charges variables (énergie, fluides, investissements). Une bonne gestion du patrimoine permet de jouer directement sur ces coûts.

Actions

Ce programme comprend les acquisitions et cessions foncières et immobilières, la gestion du patrimoine municipal, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des bâtiments municipaux, l'entretien des locaux, les rapports contractuels avec les fournisseurs, la définition des politiques et des stratégies d'achats, l'approvisionnement, la gestion des stocks et de la consommation.



Objectifs

- Appliquer une stratégie anticipant les besoins fonciers de la Ville.
- Assurer une gestion immobilière efficace en réduisant la charge locative.
- Conserver et maintenir le patrimoine bâti permettant un usage sécurisé.
- Maîtriser les risques juridiques, économiques et financiers des dépenses liés aux achats.
- Disposer de produits et services de qualité et aux meilleures conditions de prix.
- Optimiser les flux logistiques liés à l'approvisionnement et à la gestion des stocks.
- Développer une politique de consommation maîtrisée et durable en responsabilisant les utilisateurs sur leurs modes de consommation.

Dépenses d'investissement
dans les bâtiments

200 000 €

Dépenses de fonctionnement
consacrées aux locaux municipaux
à usage de bureaux

70 000 €

Dépenses d'investissements
pour des travaux sur le patrimoine
administratif municipal

700 000 €

Frais d'insertion pour les
marchés publics

110 000 €

Dépenses en location
diverses pour les besoins des
services

60 000 €

FAITS MARQUANTS

Gestion immobilière

Plusieurs opérations immobilières significatives ont été conduites :

- acquisition des locaux de l'Église Baptiste, sis 126, rue Armand Dutreix, en vue de la réalisation d'un pôle de proximité,
- acquisition d'un parc, sis rue de Nazareth, en vue de la création d'un espace vert public,
- cessions de l'immeuble du Présidial et de l'immeuble, sis 13, rue du Maupas, en vue de réaliser des opérations de logements en centre-ville,
- cession d'une partie de l'ancienne caserne de Beaublanc en vue de la création d'un pôle de santé,
- signature d'un compromis pour la vente de terrains situés à La Fayette en vue de la réalisation d'une opération de construction.

Gestion administrative et financière du patrimoine bâti

Plusieurs actions spécifiques sont à noter :

- la mise en place de l'inventaire stratégique foncier et immobilier,
- la rédaction des procédures de gestion des ressources immobilières,

- la rédaction du guide pratique du gestionnaire des ressources immobilières municipales,
- la réduction de la fréquence d'entretien de certaines parcelles non bâties afin de réduire les coûts de portage de ces emprises foncières,
- le démarrage de l'étude stratégique des ressources immobilières municipales situées dans le quartier de La Bastide.

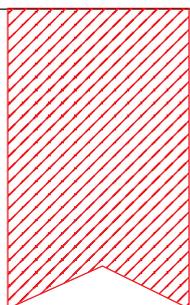
Travaux à destination du patrimoine bâti municipal et non municipal

Plusieurs projets importants ont été mis en place : schéma directeur incendie de l'hôtel de ville, mise en sécurité du transformateur principal de l'hôtel de ville, restauration de statues et de la fontaine de l'hôtel de ville, aménagement de locaux dans le cadre de restructurations (travaux et déménagements de services) situé avenue du Président Kennedy pour accueillir le service de l'éclairage public ainsi que l'atelier matériel)...

En outre, 300 000 € ont été mobilisés pour la démolition de bâtiments dont les coûts de remise à niveau auraient été trop importants.

Mise à disposition de moyens techniques pour les manifestations organisées par les services

Un grand nombre d'opérations d'entretien rénovation et évolution ont été conduites sur le patrimoine bâti municipal (12 000



Restauration d'une statue - Hôtel de Ville

Enquêtes publiques réalisées

6

Convention de location de logements

117

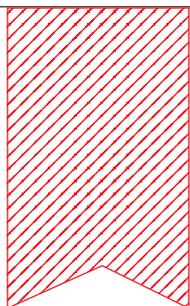
Charges diverses (notamment copropriété)

330 000 €

Recettes de gestion du patrimoine locatif municipal

1 000 000 €

Dépenses copieurs

200 000 €

interventions) et des prestations techniques et de mise à disposition de moyens matériels ont été consacrées aux fêtes et manifestations (plus de 1 300 prestations tous corps d'état pour un montant de fournitures de 152 000 €).

Entretien ménager des locaux

Les tâches de l'équipe des gardiens ont été redéployées afin de permettre la prise en charge de nouveaux équipements.

Approvisionnements

Il s'agit de la mise à disposition des fournitures (environ 75 % pour l'ensemble des directions) et fluides (environ 25 %) pour les locaux administratifs. En 2016, cette action a représenté 3,5 M€ (2,7 M€ de fournitures) et le reste en énergie et fluides.

Location de locaux pour la ville

Afin de réduire le coût de la location des locaux, dont la Ville n'est pas propriétaire, et dans le cadre d'une optimisation de l'affectation des surfaces de locaux, la Ville a décidé de restituer aux propriétaires bailleurs un certain nombre de biens immobiliers. Les locaux de la Maison de la petite enfance, sis boulevard Victor Hugo, du service de la commande publique, sis rue Pierre Brosolette, des bureaux affectés à d'autres services municipaux, sis avenue du Midi et du parking sis quai Saint-Martial. Ces congés délivrés, ou en cours de délivrance, verront leur effet en 2017 et permettront de réduire les charges de fonctionnement.

Enquêtes publiques

Sont à noter :

- enquête publique préalable au déclassement d'une partie de la rue Antoine Beaumé, du 23 février au 7 mars 2016 inclus (Ville de Limoges),
- modification numéro 2, simplifiée, du Plan

local d'urbanisme de la commune de Limoges, du 29 mars au 3 mai 2016 inclus : mise à disposition du dossier (Ville de Limoges),

- enquête publique pour autoriser la Société Renault Trucks Défense SA à exploiter une installation de production de véhicules militaires, du 9 mai au 14 juin 2016 (État),
- enquête publique préalable au déclassement d'une partie de la rue René Caillé, du 22 novembre au 6 décembre 2016 inclus (Ville de Limoges),
- enquête publique en vue du projet de révision du plan des servitudes aéronautiques de dégagement pour l'aérodrome de Limoges-Bellegarde, du 1^{er} décembre au 20 décembre 2016 inclus (État),
- enquête publique relative aux modifications numéros 3 et 4, simplifiées, du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges, consultation du 12 décembre 2016 au 12 janvier 2017 (Ville de Limoges).

Gestion du patrimoine locatif

Cette action concerne la gestion d'un parc de logements (charges, chauffage urbain, etc.) en attendant leur cession. La Ville gère actuellement 140 logements dont 117 sont loués à des particuliers par le biais de baux d'habitation. Dans le cadre d'une politique de cession des appartements, dès lors que des congés sont délivrés par les occupants, le nombre de logements diminue progressivement. En 2016, le relogement des derniers locataires de la cité du Vigenal permettra de démolir l'immeuble et ainsi, de réaménager le quartier. À la fin de l'année 2016, il reste un locataire à reloger.

Gestion des copieurs

La démarche d'optimisation des solutions d'impression s'est poursuivie.

GÉRER DE FAÇON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

chiffres clés

Flux physiques

Budget des carburants
516 812 €

Transports de voyageurs
en autocar
63 213 km
(280 656 passagers)

Activité des poids lourds à
bennes multiples

5 942,25 tonnes de
déchets évacués des services
techniques municipaux

29 730 km

Éditions de plans par le
service géomatique pour
les services municipaux ou
organismes extérieurs

576

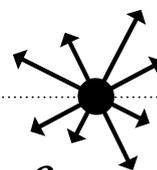
Contexte et enjeux

Compte tenu de la diversité des activités municipales et d'un champ d'action s'exerçant sur un territoire de plus de 77 km², les moyens de déplacement physiques constituent à la fois une nécessité et une source de dépenses importante.

Dans une organisation complexe le stockage et la communication des données requièrent un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) dont l'adéquation aux besoins représente un enjeu stratégique majeur pour la performance et la modernisation de l'organisation municipale. Cependant, si le recours aux technologies informatiques et numériques est devenu indispensable pour rationaliser et dématérialiser les processus et ainsi simplifier le travail des agents, la qualité du système d'information dépend avant tout de la qualité de son système de pilotage qui doit être en phase avec la stratégie municipale.

Actions

Ce programme comprend la gestion d'un parc de véhicules, la gestion des déplacements des élus et des personnels, l'administration des ressources informatiques et du système d'information géographique, la mise à disposition de la documentation.



Objectifs

- Assurer la disponibilité d'un parc de véhicules adaptés aux besoins des élus et des services.
- Prendre en charge leurs déplacements.
- Fournir les infrastructures, les services et le support informatique nécessaires aux directions Métiers, traiter les fonctions et missions informatiques utiles à la dynamisation de la Ville et des Services aux usagers.
- Accompagner les services dans la mise en œuvre de solutions numériques.
- Collecter et diffuser les données géographiques.
- Faire circuler une information documentaire adaptée.

chiffres clés

Flux électroniques

Sollicitation du centre de services de la DSI suite à des incidents ou pour de nouvelles demandes

8 233

(+ 70 %,

40 % traitées dans la journée)

Projets inscrits dans le portefeuille de projets

153

Postes de travail informatique

2 600

Serveurs administrés

260

Tera octets de stockage en redondance (2x90)

180

FAITS MARQUANTS

➤ Le **Parc automobile** a participé à diverses activités et manifestations : Carnaval et Lire à Limoges.
L'atelier de réparations a effectué **4 385** interventions techniques de toute nature sur **733** véhicules et matériels divers de la flotte de véhicules de la Ville de Limoges, du CCAS et de la Caisse des écoles, représentant **14 328** heures d'ordres de service.
32 véhicules ont été réformés et vendus aux enchères pour **66 443,20 €**, **15** véhicules ont été acquis pour **400 403,44 €**.

➤ 2016 a été une année d'essor des nouvelles orientations et décisions en matière de stratégie « **Systèmes d'Informations** » :
• décision de Limoges Métropole de « désimbrication » des données et applications,

réalisation des opérations techniques nécessaires et accompagnement à la migration vers l'infogéreur choisi par la communauté d'agglomération,

- mise en place d'une gestion électronique de documents avec en premier objectif la dématérialisation des factures en janvier 2017,
- mise en place d'une gestion du portefeuille des projets,
- recalage du schéma directeur,
- déclinaison opérationnelle du « Mode projet » pour l'ensemble des métiers : formations, expérimentation des processus d'analyse et d'arbitrage.

➤ Le marché d'**acquisition de la 3D** a permis au service géomatique de valoriser le projet de la place de la République. Un fond de données géoréférencées est désormais disponible sur tout le territoire, permettant d'enrichir au gré des projets la maquette 3D de la ville.



Vu en 3D du projet de réaménagement de la place de la République

SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ

chiffres clés

Saisines du service juridique

123

Contentieux

16

Nombre de sinistres

119

(286 en 2015)

Nombre de jours de formation mode projet

47

Nombre de traitements relevant de la loi Informatique et libertés

(Ville / CCAS / Caisse des écoles)

228

Contexte et enjeux

Dans leur action quotidienne les collectivités territoriales sont soumises à de très nombreuses normes et sont confrontées à la complexification du cadre juridique. De plus elles doivent faire face à un processus de « judiciarisation » des rapports économiques et sociaux, qui se manifeste par l'accroissement des actions contentieuses à leur encontre. Pour réduire les risques de sanction découlant d'une possible illégalité des actes de la collectivité, il est essentiel de sécuriser l'activité des services.

Les collectivités locales avaient jusqu'à présent l'habitude de mesurer leur activité et de s'intéresser davantage aux moyens déployés - souvent mis en avant comme si l'utilité des dépenses allait toujours de soi - qu'aux résultats obtenus. Or les enjeux de maîtrise de la dépense publique et de transparence des engagements politiques les conduisent aujourd'hui à réfléchir à la finalité de leur action et à l'adéquation entre les objectifs et les résultats dans le cadre de démarches de performance inspirées des principes de la LOLF.

Le service public impliquant la satisfaction de l'intérêt général, la notion de qualité préexiste logiquement dans les collectivités locales. Cependant la formalisation de démarches qualité permet de répondre de façon optimale aux attentes des administrés, de fiabiliser les processus d'amélioration continue, de mobiliser les agents et de valoriser une image dynamique de la collectivité.

Actions

Ce programme comporte ainsi les actions permettant d'assurer la sécurité, la performance et la qualité de l'ensemble des programmes opérationnels décrits dans les politiques I à VII.



Objectifs

- *Sécuriser juridiquement les actes et les processus décisionnels.*
- *Représenter et défendre les intérêts de la Ville dans les procédures contentieuses.*
- *Mesurer l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action municipale au regard d'objectifs prédéterminés.*
- *Éclairer les choix des élus, leur permettre de mieux présenter leur action et de justifier de l'usage des deniers publics.*
- *Assurer aux usagers des services de qualité.*

FAITS MARQUANTS

► Le service du **conseil en gestion** a largement participé à la poursuite de la mise en œuvre des budgets de programme en assistant les services dans l'affectation de leurs lignes de crédit au sein de la nouvelle structure budgétaire.

Plusieurs analyses de gestion ont été conduites sur les sujets suivants :

- parc automobile en accompagnement du projet d'optimisation du parc de véhicules,
- délégation de service public parkings,
- structures bénéficiant de garanties d'emprunt par la Ville et délégations de services publics,
- états des lieux en prévision de la mise en place de refacturations inter-budgets.

Le choix a été fait, en 2016, d'internaliser les missions d'analyse des bilans comptables des organismes extérieurs ayant un lien financier avec la Ville.

Dans le cadre de l'opération « Place de la République », une étude a été réalisée sur le budget de fonctionnement prévisionnel du CIAP.

► Le Bureau des projets a initié le déploiement du **travail en mode projet** au sein de la collectivité en proposant un cycle de formation en interne. Cette formation permet aux agents de toutes les strates et de tous les métiers, investis ou non d'une fonction de chef de projet, de bénéficier d'une approche méthodologique et d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leur projet.

► Une **politique interne de protection des données numériques** formalisée par une Charte municipale a été définie par le Correspondant Informatique

et Libertés (CIL), validée et publiée. Cette charte a servi de cadre à la définition et à la mise en œuvre de plusieurs actions (mises en conformité, communication, déploiement de nouveaux projets de traitement informatique des données, ...).

La cartographie des traitements des données à caractère personnel a été affinée tandis que la mise en conformité des traitements informatiques s'est poursuivie permettant une réduction de 23 % des points de non-conformité à la loi « Informatique et libertés ».

► En 2016, la certification Qualité ISO 9001 a été recentrée sur le seul service de la commande publique conduisant à renforcer les objectifs relatifs à la maîtrise des dépenses liées aux achats. 9 objectifs sur 10 ont été atteints tandis que 10 points forts et 8 pistes de progrès ont été identifiés. La certification d'engagements de service Qualiville pour le service à la population de l'hôtel de ville (état-civil, élections-PIA, funéraire), l'accueil général et le standard a été renouvelée ; 2 points sensibles (contre 6 en 2015), 27 points forts et 21 pistes de progrès ont été relevés. Limoges se situe en 26^e position/175 villes participantes au baromètre national AFNOR 2016 « Qualité, accueil & relations usagers ».

► De nouveaux contrats d'assurance ont été négociés pour la Ville, le CCAS et la Caisse des écoles.

► La rationalisation des abonnements s'est poursuivie en 2016 générant une économie de 10 % par rapport à l'année précédente. La création d'un poste de juriste a permis de renforcer le service juridique.

COMMUNIQUER SUR L'ACTION MUNICIPALE

chiffres clés

Conférences de presse

28

Points presse

30

Communiqués de presse

186

Chaîne municipale de TV

reportages

331

bulletins météo

295

chroniques cinéma

52

Mag d'Ester

12

émissions spéciales

5

Contexte et enjeux

Pour les citoyens une municipalité est avant tout une source de services et d'activités et ils attendent qu'elle leur assure un cadre de vie de qualité. L'action municipale participe activement au développement économique et démographique ainsi qu'à l'attractivité, favorisée par une image positive de la ville. Une ville est enfin le lieu où s'expriment la diversité des valeurs et les enjeux électoraux locaux.

Toutes ces facettes de la réalité municipale déterminent une politique de communication adaptée à chacune d'elle, processus interactif et complexe qui vise à influencer sur les comportements, à assurer une représentation collective de l'institution, de son territoire et de ses acteurs.

Actions

Ce programme comporte une expertise sur l'opportunité et la faisabilité des projets de communication en établissant des plans de communication mis en œuvre par le biais des moyens municipaux d'information (magazine Vivre à Limoges, site Internet, réseaux sociaux, service audiovisuel, réseau d'affichage, ateliers d'édition), mais aussi par des actions de relations presse et en ayant également recours à des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics.

Objectifs

- Informer la population et promouvoir les actions de la ville.
- Participer à la diffusion de messages sur des sujets d'intérêt général concernant la commune.
- Fédérer la population autour de projets municipaux afin de donner de la lisibilité aux actions des différents services en les traduisant en termes compréhensibles au plus grand nombre, en les replaçant dans la perspective du programme municipal et en expliquant les contraintes de l'action publique.
- Valoriser les atouts du territoire de la commune afin d'inciter l'installation des ménages et des entreprises, mais aussi pour accroître la fréquentation touristique.

Site internet

697 879

sessions

(67 % de nouvelles sessions)

Application Limoges en poche

6 433

utilisateurs (4 575 version mobile + 1 858 version web)

Compte Facebook

23 055

abonnés

Compte Twitter

tweets publiés

2 697

taux de pénétration

(nombre d'abonnés 7 450 par rapport au nombre d'habitants 137 473)

5,42 %

Compte Instagram

2 186

abonnés

Impression - édition

2 179 787

documents imprimés

FAITS MARQUANTS

► Plusieurs événements marquants ont nécessité la mise en œuvre d'opérations de communication :

- annonce du comité de lecture du Prix Régine Deforges – Lire à Limoges - janvier,
- inauguration du gymnase « Henri Normand » au Val de l'Aurence - février,
- présentation de la Charte d'occupation commerciale du domaine public - février,
- présentation de l'exposition du sculpteur Marc Petit au jardin de l'Evêché -mars,
- lancement de l'application Tell My City - mars,
- vidéoprotection : visite de presse du Centre urbain desupervision - avril,
- Limoges Fête le Tour - mai,
- inauguration du "Pollinarium sentinelle" du jardin de l'Evêché - mai,
- présentation de l'exposition Charles Bichet au musée des Beaux-Arts - juin,
- présentation de la saison estivale 2016 - juin,
- Journée urbaine - juin,
- Concours international de création en porcelaine 2015-2016 : annonce des lauréats - juillet,
- passage du Tour de France - juillet,
- Limoges Grandeur Nature 2016 - août,
- Forum des associations - août,
- exposition et visite du barrage du Mazeaud - septembre,
- Journées européennes du patrimoine - septembre,
- Projet AIMER Maison bi-générationnelle - septembre,
- #Bords de Vienne Parlons-en – Participez à des balades thématiques - septembre,
- 1^{re} rencontre professionnelle de l'achat public - septembre,
- présentation du projet de réaménagement de la Place de la République - septembre,

- lancement du paiement par smartphone pour le stationnement - octobre,
- nouvelle place de la République : concertation interactive - octobre,
- rencontre des villes créatives UNESCO et expositions à la Galerie des Hospices - novembre,
- stade de Beaublanc : point sur le chantier - novembre,
- inauguration du Village de Noël et lancement des illuminations - novembre,
- révision générale du Plan local d'urbanisme - décembre.

► Le nombre de conférences de presse a considérablement augmenté par rapport à 2015 (+ 27,27 %), de même que celui des communiqués de presse (+ 48,8 %). Au total 303 opérations presse ont été réalisées (+23,67 % par rapport à 2015).

En 2016, plusieurs partenariats ont été réalisés pour certains événements organisés par la ville :

- Carnaval avec Flash FM,
- Lire à Limoges avec France Bleu, France 3, Le Populaire, L'Echo, Téléim TV, Info Magazine, Pays du Limousin Stemp Magazine,
- Journée urbaine avec Flash FM,
- Forum des associations avec France bleu.

► La pagination initiale du magazine municipal qui était de 28 pages est montée à 36 pages à partir du numéro de juillet. Le magazine, mensuel, a été édité à 10 numéros en 2016. Le contenu a été étoffé, rapproché de l'actualité, la maquette assouplie et les rubriques ont évolué. Le journal est imprimé à 85 000 exemplaires. La publicité, gérée par une régie publicitaire externe, est en cours de réflexion. La vente d'encarts publicitaires a en effet commencé à diminuer à partir du mois de novembre 2 suppléments ont été distribués avec le Vivre à Limoges : Tour de France et stationnement.

- La culture, l'économie et l'emploi représentent un peu plus de 60 % de la production de la chaîne municipale de TV 7A Limoges. Le rapprochement de Numericable et SFR a donné l'occasion d'entrer en discussion avec la plateforme "contenus" de SFR ADSL.
- 9 clips de promotion (présentation de Limoges pour le Tour de France, bords de Vienne au forum des associations, réception donateurs fondation du patrimoine, stand foire exposition...) et 11 spots de publicité (10 à 20" Limoges ville étape, saison estivale, saison des CCM, forum associations...) ont été réalisés avec mise au format pour les réseaux sociaux.
- 1 051 mises à jour (dont 184 actualités, 140 vidéos et 17 travaux) ont été effectuées sur le site Internet de la Ville.
- Le compte Facebook géré par la Ville est un outil de proximité avec les citoyens, avec un nombre de fans en très nette augmentation : + 279 % par rapport à 2015 (57 % de femmes et 43 % d'hommes). A noter que de la publicité a été intégré sur Facebook. En 2016, le nombre de publications s'est élevé à 1 136. Avec un taux de pénétration de 16,77 % (nombre d'abonnés 23 055 par rapport au nombre d'habitants de 137 473) Limoges est classée au 26^e rang des villes de France en nombre d'abonnés. Avec 7 450 abonnés : + 166 % (60 % d'hommes et 40 % de femmes) à son compte Twitter Limoges est classée à la 24^e place dans le top 30 des villes en nombre d'abonnés. La diffusion des informations se fait en temps réel pour les abonnés. Le nombre de tweets publiés s'est accru de 141 % par rapport à 2015.
- Le nombre de publications sur le compte Instagram est en nette augmentation par rapport à 2015 (117 posts en 2015 contre 457 en 2016) de même que le nombre d'abonnés (+ 189 %). Le compte Snapchat a été créé en mai ; le nombre d'abonnés se situe entre 1 300 et 1 350, avec 377 snaps envoyés et une moyenne de nombre de 725 vues par snap.
- Plus de 100 tournées d'affichage ont été organisées sur le réseau 2m² et 344 messages ont été diffusés sur les journaux électroniques d'information.
- 13 plans médias ont été définis faisant appel à 38 prestataires ; ils ont donné lieu à 11 campagnes internet, 744 spots diffusés et 109 parutions presse.
- 53 nouveaux marchés de communication ont été réalisés en 2016 soit une augmentation chaque année plus importante (26 nouveaux en 2015 et 11 nouveaux en 2014).
- Les principaux travaux de conception et/ou impression ont porté sur le Tour de France, le Forum des associations, Un été à Limoges, la création du nouvel agenda culturel, des panneaux signalétiques de bâtiments, l'exposition *Les sens du bois*, Limoges d'Art et de Feu, exposition céramique, la Quinzaine des seniors, Lire à Limoges, l'expo Marc PETIT, la Journée urbaine, Limoges fête le Tour, Limoges Grandeur Nature, Sportez-vous bien... 1 679 dossiers ont été gérés au total dont 175 pour Limoges Métropole.

Ville de Limoges

Hôtel de Ville - Place Léon-Betoulle
87031 LIMOGES CEDEX

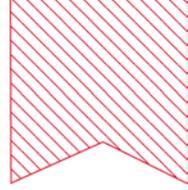
Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition
Segmentation des politiques publiques et contribution à la rédaction : Vincent Schmitt

Mise en page & diffusion : DRH-communication interne

Photos : Vincent Ferron, Laurent Lagarde, Thierry Laporte, Julien Dodinet

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017





Ville de Limoges

RAPPORT D'ACTIVITES

